

En profond désaccord avec le congrès de son parti

Lévesque songe à démissionner

■ il s'accorde quelques jours de réflexion

par Michel Roy

En profond désaccord avec les principales décisions du congrès national de son Parti, réuni à Montréal ce week-end, M. René Lévesque a annoncé hier soir qu'il pense à démissionner mais qu'il s'accorde quelques jours de réflexion pour éviter une conclusion précipitée ou dictée par l'émotion.

Cette déclaration, faite à la tribune de l'assemblée plénière, devant quelque 2.000 délégués et plusieurs centaines d'observateurs, au Centre Claude-Robillard, a suscité une vive émotion, voisine de la stupeur. Après quelques secondes d'un lourd silence, tandis que M. Lévesque quittait le podium, la foule a applaudi, longuement mais avec mesure et une sorte de respect mêlé de crainte et de confusion.

Dans un discours qu'il avait soigneusement rédigé à l'avance, le délégué étant plus lent, plus grave qu'à l'ordinaire, le premier ministre a exposé les raisons de son désaccord au terme d'un congrès dont les orientations le contrariaient au point qu'il s'est abstenu dimanche d'assister aux délibérations.

Après avoir déploré la marche même de ce congrès, la «profusion anarchique» des résolutions, les «pressions inhumaines» auxquelles les délégués ont été soumis, «l'incohérence totale» qui résulte à ses yeux de cette situation et, pour finir, «la fausse démocratie» qui imprègne les assises de son Parti, M. Lévesque s'est dit convaincu que la rapidité avec laquelle certaines résolutions ont été adoptées, loin de rapprocher le jour où le Québec pourra décider de son système de gouvernement, tend au contraire à l'éloigner.

Le président du Parti québécois — réélu par acclamation au début de ce congrès — invoque deux raisons fondamentales à l'appui d'une démission qu'il a bien failli remettre illico dans la soirée de samedi.

Premièrement, le congrès a décidé «de vider à la fois de sa substance et de sa crédibilité la notion d'association».

Deuxièmement, M. Lévesque relève, presque avec indignation, une résolution votée dans la matinée de dimanche suivant laquelle, avec une simple majorité de sièges, un prochain gouvernement n'aurait plus qu'à «exercer tous les pouvoirs inhérents à un État souverain, jusque et y compris une demande d'admission aux Nations unies».

En vertu des textes votés à la majorité des délégués a rappelé le président du Parti, «il devient interdit de dire qu'une fois que le Québec aurait décidé de s'appartenir complètement, il y aurait sur la table cette proposition d'association».

«Il serait mal vu, a encore dit M. Lévesque, de faire jusqu'à la promotion de l'idée d'association...»

Le premier ministre attribue en partie les prises de positions des délégués de son congrès «Au chantage proprement terroriste que les politiciens du Canada anglais et du gouvernement fédéral (...) ont exercé sur les Québécois au moment du référendum.» Il en voit une cause apparentée dans le «coup de force fédéral» en matière constitutionnelle, et son point culminant, le vote à la Chambre des communes la semaine dernière. A cet égard, il pense que la mise au vote de la résolution constitutionnelle à Ottawa a été «planifiée fort astucieusement pour l'avant-veille de l'ouverture du congrès».

Malgré ce contexte, qui peut expliquer dans une certaine mesure le comportement des délégués, M. Lévesque regrette que le congrès du PQ, au chapitre vital de l'association, «ait jeté le bébé avec l'eau du bain».

À cause de ces orientations qu'il désapprouve et dont il se dissocie, M. Lévesque pense que le PQ risque «de perdre une portion importante de cet acquis politique».

Voir page 8: Lévesque

L'éditorial de Jean-Louis Roy

— page 6

Autres informations

— pages 2 et 3

Le président du PQ luttera jusqu'au bout

par Jean-Claude Picard

M. René Lévesque prendra les prochains jours pour mesurer concrètement s'il possède encore assez d'ascendant sur le Parti québécois pour renverser des les prochains mois les orientations adoptées au congrès du week-end par le congrès du son parti.

Si oui, il demeurera à son poste et luttera avec acharnement pour faire prévaloir à nouveau les idées qu'il a toujours défendues au sein de ce parti.

Le moment choisi pour tenter cette opération serait le congrès spécial du printemps prochain, d'abord convoqué pour compléter le travail des derniers jours mais qui pourrait maintenant se voir confier la tâche de renverser carrément les orientations du week-end.

Des hier, M. Lévesque a affirmé, en conférence de presse, qu'il était persuadé que «ces orientations ne reflètent pas l'opinion générale des militants de la base» et qu'il leur appar-

tiendra désormais de s'exprimer.

Dans l'hypothèse contraire, M. Lévesque démissionnera de son poste de président et chef du parti avec toutes les conséquences que ce geste laisse supposer sur son propre avenir comme premier ministre du Québec.

Les prochains jours seront donc cruciaux. Hier, le premier ministre a fait savoir qu'il consulterait ses gens un peu partout à travers le parti et qu'il rendra sa décision vers la fin de la semaine au moment de la première réu-

nion au nouvel exécutif péquiste.

A partir de là, que peut-il arriver? Il est impossible de répondre à cette question sans d'abord rappeler quelques réalités fondamentales qui découlent du passé politique et des propres convictions de M. Lévesque.

■ René Lévesque se bat depuis près de 20 ans pour sortir le Québec du régime fédéral actuel et le conduire à un régime de souveraineté-association avec le reste du Canada. Pour y arriver, il a quitté le Parti libéral du Qué-

bec et fondé le Parti québécois. Il serait surprenant qu'il abandonne tout alors qu'il se croit lui-même prêt du but.

■ En dépit de ce que les événements de cette fin de semaine peuvent laisser croire, M. Lévesque dispose toujours de moyens très puissants pour reprendre en mains le parti. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, en 1976, le PQ a mis sur pied, à même les cabinets ministériels, une imposante

Voir page 8: Président



Aéroports fermés, routes bloquées, pannes d'électricité: tels sont les résultats d'une tempête-surprise qui s'est abattue sur les États de la Nouvelle-Angleterre hier et qui a déversé quelque 60 centimètres de neige, dont 40 centimètres sur la ville de Boston, qui était balayée en même temps par des vents violents. Au Québec, la région de Sherbrooke a connu une chute de 25 cm tandis que dans les Laurentides, il a commencé à neiger vers 20 h seulement. Au même moment, les services météorologiques avaient enregistré une chute de 2 cm à Dorval et de 8 cm à l'aéroport de Saint-Hubert. (Photolaser AP)

Bourassa vole la vedette à Ryan

par la Presse Canadienne

M. Ryan a noté qu'il ne fallait pas parler de «réconciliation» avec M. Bourassa, puisqu'il n'y avait jamais eu de rupture entre eux. Dans son allocution, le chef du PLQ a d'ailleurs souligné que ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait M. Bourassa depuis la campagne référendaire, comme plusieurs le croyaient. M. Bourassa est venu chez lui à plusieurs reprises depuis le référendum, a laissé entendre M. Ryan, qui a parlé d'une «amitié qui n'a jamais cessé d'exister entre M. Bourassa et moi-même».

Les deux hommes avaient choisi de parler de la gestion des finances de la province.

M. Bourassa a prédit que d'ici à 1985 le déficit de la province pourrait se chiffrer par \$9 milliards. La mauvaise gestion des affaires de la province risquent de faire perdre au Québec la cote financière AA

que lui confèrent les investisseurs américains, et qui a été méritée par «mon gouvernement en 1974», a prédit l'ex-premier ministre du Québec.

Si telle devait être la décision de ces investisseurs américains, la province en serait quitte à payer des milliers de dollars en surcoût pour les intérêts sur ses emprunts.

Il est contradictoire, a-t-il poursuivi, que le Parti québécois laisse tomber de son programme la partie «association» alors que durant des mois «on a soumis aux Québécois une avalanche de documents scientifiques démontrant que l'association était absolument nécessaire... comme si le Québec pouvait, sur le plan économique, en pleine crise de l'énergie, exprimer son indépendance».

Réunis en public pour une rare fois depuis la campagne référendaire, MM. Claude Ryan et Robert Bourassa ont con-

Voir page 8: Bourassa

Des retrouvailles forcées et manquées

par Rodolphe Morissette

Samedi soir, dans l'est de Montréal, le vin goûtait aigre aux «retrouvailles» forcées — et manquées — de l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Si, en effet, le fruit de la vigne était bon, l'événement, lui, tournait au vinaigre. Le dîner-bénéfice à \$100 le couvert avait été organisé dans un sous-sol d'église par des animateurs du parti afin d'essayer de refaire un peu l'unité de ce parti profondément déchiré depuis l'amère défaite du 13 avril.

Peine perdue, cependant: l'événement n'a fait que présenter en plus gros plan encore les divisions au sein du parti, l'agressivité de ceux qu'il faut désormais appeler les nombreux

ennemis de M. Ryan dans sa propre formation, et, enfin, les aspirations d'un bon nombre — ils paraissent en majorité samedi soir — qui appuient M. Bourassa comme s'il s'agissait de célébrer le vin nouveau.

Au moins 600 partisans libéraux y étaient, dont 14 députés du caucus provincial, un député libéral fédéral, M. Jean-Claude Malépart, les 13 candidats libéraux défaits en avril sur l'île de Montréal et plusieurs membres du parti.

M. Bourassa donne d'abord son discours, un abrégé de son intervention de Longueuil il y a trois semaines, à laquelle il ajoute quelques notes de courtoisie à l'égard de M. Ryan. Le Parti québécois trompe le Québec. Il faut s'unir pour les démasquer et «redonner la prospérité aux Québécois».

Voir page 8: Retrouvailles

Le KGB enlève la bru de Sakharov

MOSCOU (AFP) — Mme Liza Alekseeva, la belle-fille d'Andrei Sakharov, a regagné samedi soir l'appartement moscovite de ses beaux-parents, trois heures après avoir été enlevée en plein centre de Moscou par des agents du KGB (comité pour la sécurité d'État).

Visiblement éprouvée, Mme Alekseeva a fait à l'AFP le récit de son enlèvement et de sa libération: «Alors que nous descendions de voiture, devant la gare de Yaroslavl, deux individus en civil, sans aucun signe particulier, m'ont pris par le bras et m'ont fait monter dans une Volga noire. J'ai tout de même été surprise, car je ne pensais pas qu'on m'interdirait l'accès de la ville de Gorki. N'avais-je pas décidé de faire ce voyage sur le conseil du président de l'Académie des Sciences, M. Anatoly Alexandrov?»

«Ils ne m'ont pas touchée et ne m'ont pas bousculée», précise la belle-fille d'Andrei Sakharov. A peine installée dans la Volga officielle, dans laquelle se trouvaient déjà le chauffeur et une autre personne, l'un des deux agents donna un ordre: «Direction Tchicholovo» (grande banlieue de Moscou à une trentaine de kilomètres du boulevard périphérique).

«Ils n'ont prononcé que quelques mots

Voir page 8: KGB

Solidarité appelle à la protestation

VARSOVIE (Reuter) — Les dirigeants de la section de Varsovie de Solidarité ont adopté hier une résolution appelant à l'organisation sur tout le territoire de la Pologne de manifestations de protestation contre tout recours à la force dans le règlement des conflits sociaux.

Le texte précise que la journée du 17 décembre a été déclarée «jour de protestation» et sera marquée par des réunions de masse dans la capitale et les villes voisines.

Les dirigeants de Solidarité-Varsovie appellent en outre toutes les instances régionales des syndicats autogérés à suivre leur exemple et à organiser des manifestations le même jour.

Les 900 délégués ont également adopté une résolution appelant la Diète (Parlement) à révoquer le ministre responsable de l'intervention de la police contre l'école des pompiers, mercredi dernier. Le texte demande en outre qu'une émission soit consacrée à l'affaire.

Pendant le week-end, la police est effectivement intervenue dans deux villes.

Voir page 8: Solidarité

week-end sportif

Klammer l'emporte à Val d'Isère

La première descente de Coupe du monde de ski alpin a pu finalement être disputée hier à Val d'Isère. L'Autrichien Franz Klammer, le meilleur descendeur de sa génération, a renoué avec le succès après presque quatre ans d'attente et d'espoir. Les Canadiens Steve Podborski et Ken Read ont terminé quatrième et cinquième respectivement. Page 15



Bob Berry est très déçu de ses joueurs

Le Canadien a encaissé un autre revers, perdant cette fois 7-4 face aux Flames de Calgary, qui en étaient à leur première victoire en 12 matches à l'étranger. L'instructeur du Tricolore, Bob Berry, très déçu du résultat, a soumis ses joueurs à un rude exercice, hier, en attendant... une transaction. Page 14



Les Expos peu actifs aux assises

Les assises d'hiver du baseball commencent aujourd'hui à Hollywood, en Floride. Les Expos ne comptent pas être très actifs alors qu'ils préféreront attendre le mois de mars pour transiger. Les Expos risquent cependant de perdre quelques joueurs des mineures, soit Jerry Pate, Steve Ratzer, Hal Dues et Anthony Johnson. Page 15

Maria Chapdelaine

200 éditions différentes mais une seule... illustrée par

Clarence Gagnon

Coédition
Art Global/Libre Expression
En vente partout

LE 8e CONGRÈS DU PQ

PIERRE O'NEILL



■ Quand le chef du PQ menace de démissionner

Le congrès du week-end a fait naître chez le chef, M. René Lévesque des angoisses et des moments de révolte qui rappelaient les affrontements historiques qui l'avaient opposé jadis à MM. Pierre Bourgault et François Aquin. Chaque fois, il avait mis sa tête sur le billot pour obtenir la reddition de ses adversaires. A ce congrès-ci, M. Lévesque a compris très tôt que les militants s'apprêtaient à donner un coup de barre pour dissiper les équivoques et radicaliser les orientations du parti. Il a rencontré samedi un groupe de députés pour les prévenir qu'il n'accepterait jamais que les congressistes transforment le PQ au point de faire ressusciter le RIN. C'est alors qu'il a laissé entendre que si les résolutions radicales concernant l'accession à la souveraineté et l'association étaient adoptées, il n'aurait probablement pas d'autre choix que de démissionner. Il lui a fallu intervenir avec fermeté, samedi soir, pour bloquer une première résolution visant à maintenir au programme la notion d'association. Mais les radicaux sont revenus à la charge et il était passé minuit lorsque l'assemblée a refusé d'intégrer au programme une définition du contenu de l'association. Cette gifle a visiblement ébranlé le premier ministre et c'est un homme amer et déprimé que nous avons vu quitter les lieux du congrès. Des le lendemain, en réunion de l'exécutif, il a exprimé les mêmes sentiments de découragement et de colère. Dans les coulisses du congrès, les intimes et les plus fidèles ministres ne parlaient que de la colère du chef.

■ Quand Parizeau fait volte-face

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, est un authentique indépendantiste. C'est notoire. C'est pourquoi il était opposé à cette résolution qui visait à préciser et insérer au programme le contenu de l'association. En cours de débat, samedi soir, il lui est venu à l'idée d'affronter sur cette question litigieuse son chef, M. Lévesque. Lorsque les députés l'ont vu s'approcher du micro, ils lui ont réservé une longue ovation. Mais, rendu au podium, M. Parizeau s'est revissé, a balbutié, prétendu qu'il ne comprenait pas bien le texte de la résolution, puis est retourné prendre son siège sous les huées de l'auditoire. Quand il est monté au podium, on a entendu M. Lévesque échapper quelques jurons pendant qu'à ses côtés, son inconditionnel soumis, le ministre Jean-François Bertrand, se tenait la tête entre les deux mains. Le triste spectacle offert par M. Parizeau fut néanmoins suffisant pour entraîner le rejet de la résolution.

■ Claude Morin et son avenir

C'est en l'absence du père de l'étapisme que le congrès a consacré la disparition de la démarche référendaire inscrite en 1974 au programme du PQ. Le bureau du premier ministre encourageait les rumeurs en fin de semaine, confiant à l'un et à l'autre que M. Morin avait offert sa démission à M. Lévesque qui voulait lui enlever le dossier constitutionnel pour le confier à M. Claude Charron. C'est dans ce même remaniement ministériel que M. Jacques-Yvan Morin se verrait offrir le nouveau ministère du Commerce extérieur. Pendant que ses collègues se chargeaient de lui régler son sort, M. Morin passait le week-end au Gabon. Mais les méchants prétendaient que M. Morin ne se trouvait pas vraiment à Libreville et qu'il s'est plutôt arrêté à Drummondville.

■ L'aile fédérale du PQ

L'idée d'engager les troupes sur la scène fédérale a suscité un débat long et passionné. Dans son plaidoyer en faveur de cette résolution, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a notamment fait valoir qu'il faut aller battre l'adversaire sur son propre terrain si on ne veut pas voir Trudeau et ses députés envahir le Québec à l'occasion de la prochaine consultation populaire. M. Michel Bourdon, de Montréal-Centre a soulevé l'enthousiasme de l'assemblée en invitant les députés à aider les Québécois à faire un choix définitif entre les deux légitimités que représentent MM. Trudeau et Lévesque. Les opposants de ce projet estiment que c'est leur les gens que de leur faire croire que la défaite d'un gouvernement signifie la disparition d'un système. Parmi les autres arguments mis de l'avant: «Qu'avons-nous à gagner à battre les traîtres d'Ottawa? Si on ne peut pas battre Trudeau, oublions l'indépendance; il nous faut des espions à Ottawa.»

C'est par 909 voix contre 615 que les députés ont décidé d'engager le conseil exécutif du parti à «mener des études et des consultations» sur la question et, s'il y a lieu, de convoquer un conseil national et, au besoin, un congrès extraordinaire afin d'arrêter une décision.

■ Un nouvel etapisme

Le discours d'ouverture du chef, M. René Lévesque, vendredi soir, a été fort mal accueilli par les indépendantistes du parti. En écoutant le premier ministre leur dire qu'il n'était pas question de faire l'indépendance avant d'avoir surmonté la crise économique, de nombreux militants ont compris qu'ils se retrouveraient devant de nouveaux délais et qu'il leur faudrait peut-être attendre encore de longues années. Cet état de morosité leur a inspiré une boutade qui a circulé dans les coulisses du congrès. Il s'agirait, selon certains, de la nouvelle forme d'étapisme imaginée par MM. Morin et Lévesque.

■ Sylvain Simard

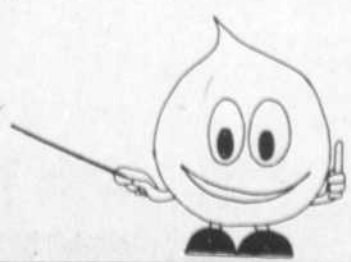
Une importante modification que les congressistes ont apportée aux statuts fera du nouveau vice-président l'homme le plus puissant du parti après René Lévesque. Professeur à l'Université d'Ottawa, indépendantiste et social-démocrate orthodoxe, redoutable «debater», M. Sylvain Simard devient en outre président de l'exécutif et porte-parole officiel de l'exécutif national du parti. Il semble vouloir faire équipe avec le député de Rosemont, M. Gilbert Paquette, ce qui permet de prévoir des éclats de voix lorsque l'exécutif ne s'orientera pas dans les voies indiquées par le chef, M. René Lévesque.

■ SHQ et fêtes nationales

Les ministres se sont vite aperçus que les militants n'entendaient pas plaisanter avec les menaces à l'égard de l'intégrité du parti. Dans une première commission, les députés ont adopté une résolution demandant au gouvernement de faire «toute la lumière» sur le dossier de la SHQ et de prendre toutes les mesures qui s'imposent, «avec grande diligence». Le ministre chargé de dossier, M. Guy Tardif, a participé aux travaux de la commission et lorsqu'il a vu la tournure que prenaient les débats, il a pris l'initiative et s'est fait lui-même le parrain de la résolution. Dans l'atelier de travail de la porte voisine, le ministre chargé des fêtes nationales, M. Lucien Lessard, a regardé, sans broncher, les députés choisir en priorité une résolution qui demande une enquête publique sur les fêtes nationales. Faute de temps, aucune de ces deux résolutions n'a été soumise à l'assemblée plénière.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...
Protégez
votre avenir!



Le PQ doit concentrer ses efforts sur la souveraineté politique du Québec

par Jean-Claude Picard

Le Parti québécois conserve le principe de l'association économique avec le reste du Canada mais refuse d'aller plus loin; veut désormais faire porter tous ses efforts sur l'accession du Québec à sa souveraineté politique.

Ainsi, les députés au 8e congrès de ce parti, qui s'est tenu au cours du week-end à Montréal, ont décidé de biffer du programme tous les articles affirmant la nécessité de cette association avec le reste du pays, son caractère prioritaire et essentiel. Ils ont aussi rayé du programme tout le chapitre précisant la nature de cette association.

D'autre part, les congressistes ont convenu que le processus d'accession à la souveraineté pourra, être engagé dès que le Parti québécois aura remporté la prochaine élection, peu importe qu'il ait ou non recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés.

Cet important virage, qui marque un net retour aux origines partiellement rinistes du PQ, s'est effectué à la suite d'un débat d'une dizaine d'heures où se sont durement affrontés partisans et adversaires de l'association économique avec le reste du Canada.

Débat non seulement dur mais passionné au cours duquel le premier ministre et chef du parti, M. René Lévesque, a dû jeter tout son poids pour conserver, dans le préambule du nouveau programme péquiste, une bien maigre référence au principe de l'association économique avec le reste du Canada.

Un débat où les péquistes ont vraiment semblé divisés entre deux clans presque de force égale: d'un côté, les tenants de l'indépendance pure et dure, celle qui ne souffre aucun compromis et, de l'autre, les associationnistes pour qui souveraineté et association doivent rester intimement liées, sinon par la processus du moins dans les faits.

Le premier ministre faisait évidemment partie du second groupe et c'est avec vigueur qu'il s'est lancé dans la discussion afin de sauver l'essentiel de ce qu'il a toujours, pour sa part, considéré comme son option fondamentale, la souveraineté-association.

«Le parti joue sa vie là-dessus. Il ne faut pas oublier la réalité: les citoyens ne vivent pas sur du papier et il est absolument nécessaire de

maintenir cette notion d'interdépendance avec le reste du pays», a déclaré M. Lévesque dans une intervention enflammée faite dans les premières heures du débat.

Quelques instants plus tôt, le chef du parti avait cru devoir réconcilier encore une fois ces deux tendances en confirmant qu'à la prochaine élection, l'accession à la souveraineté ne sera plus liée à une acceptation, par le Canada anglais, d'un projet d'association.

«Ce trait d'union aura été un mariage artificiel qui nous a coûté cher parce qu'il aura permis à nos adversaires notamment au moment du référendum, de terroriser le Québécois en leur disant qu'ils n'accepteront jamais cette association», a expliqué M. Lévesque.

Mais ce compromis n'aura en fait servi à rien et n'aura rien calmé les ardeurs de ceux qui, principalement regroupés autour de l'imposante délégation des comités de Montréal-Centre, avaient décidé de jeter par dessus bord cette notion d'association.

Ainsi, l'intervention du premier ministre aura permis tout au plus d'inscrire dans le préambule du nouveau programme la phrase suivante: «Un Québec souverain, sûr de lui-même et seul maître de ses destinées, pourra alors offrir, s'il le juge à propos après son accession à l'indépendance, une formule d'association au reste du Canada.»

Mais ce fut tout. Pour le reste, les députés se sont scrupuleusement appliqués à biffer systématiquement du programme toute référence concrète à cette association.

Ainsi, ils ont enlevé du titre de ce chapitre le mot association pour ne garder que celui de la souveraineté et ils ont rayé la phrase suivante: «Il (le PQ) reconnaît en premier lieu, dans cette perspective, les avantages que procurerait le maintien du marché commun qui existe déjà entre les partis constituants du Canada.»

Mais le plus dur restait à venir. En effet, quelques minutes plus tard, alors que le débat avait déjà duré plus de cinq heures, les députés ont rayé du programme du parti tout le paragraphe touchant le contenu de cette association, c'est-à-dire la monnaie commune et la libre circulation des personnes et des capitaux entre un Québec souverain et le reste du pays.

M. Lévesque était pourtant intervenu en faveur du maintien de ce paragraphe en expliquant que les adversaires politiques du PQ seront morts de rire s'il fallait supprimer ce strict minimum. «Il ne faudrait pas tomber dans le panneau de la provocation et j'invite les députés à garder leur sang-froid», a dit le premier ministre.

Cette exhortation resta vaine, le vent des opposants à l'association ayant déjà soufflé plus fort et ayant manifestement gagné le cœur d'une majorité de députés.

Tout au long de ce débat, l'un des principaux porte-parole des opposants, M. Michel Bourdon, est venu expliquer à plusieurs reprises que ce virage marquait la fin de l'étapisme et le retour à la priorité première du parti, la promotion de la souveraineté du Québec.

«Faisons d'abord la souveraineté. Nous verrons par la suite s'il convient ou non de proposer une association avec le reste du pays ou avec d'autres. Nous n'avons plus à nous jeter dans les bras de l'adversaire en mettant l'accent sur une association qu'ils ont beau jeu de nous refuser à l'avance», a dit M. Bourdon dont la conjointe, Mme Louise Harel, est députée péquiste de Maisonneuve.

En fait, il ressort de ce débat que les arguments à l'association s'articulent autour des deux axes suivants:

■ la conviction que la stratégie élaborée au sein du PQ depuis 1974 a échoué au moment du référendum de mai 80 et qu'il ne faut surtout pas s'engager à nouveau dans la même voie;

■ une amère déception à la suite des événements constitutionnels récents et l'assurance qu'il est impossible de négocier de bonne foi avec le Canada anglais et qu'il ne faut donc rien leur proposer avant que l'indépendance soit solidement acquise.

Outre M. Lévesque, les principaux défenseurs de l'autre thèse furent surtout le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, et le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau. En dépit de leurs efforts pour faire valoir leur thèse, leurs interventions ont été vaines et M. Bertrand, en particulier, fut à quelques reprises hué par une partie des députés.

Mais ce n'était pas tout: après avoir pratiquement exclu l'association de leur pro-

gramme, les députés ont voté hier matin un autre changement majeur à leur orientation traditionnelle.

En effet, il avait toujours été entendu dans le parti que le processus d'accession à la souveraineté ne pourrait s'engager avant que les citoyens ne se soient majoritairement prononcés en sa faveur, par voie électorale et référendaire.

Or, dans la matinée de dimanche, ils ont voté une proposition suivant laquelle le résultat électoral donnant une majorité de sièges au PQ sera désormais suffisant pour engager ce mécanisme. Ce qui veut dire, par exemple que le PQ

pourrait remporter les prochaines élections avec 45% des voix et se sentir autorisé à procéder.

Les défenseurs de cette nouvelle orientation ont fait valoir que, ce faisant, le Parti ne se trouvait qu'à respecter les règles du parlementarisme britannique et qu'à agir de la même façon que tous les autres à l'intérieur de ce type de régime.

Au moment de l'adoption de cette proposition, M. Lévesque n'était pas sur les lieux du congrès et n'est pas intervenu. Toutefois, un membre de l'exécutif national, M. Jean-Pierre Charbonneau, a

tenté, encore en vain, de battre cette proposition.

Enfin, dernier acte de cette opération modifiant radicalement le programme du parti et visant à assurer encore davantage l'autorité du parti sur les dirigeants gouvernementaux, les députés ont adopté, dimanche après-midi, la résolution suivante, particulièrement contraignante pour M. Lévesque: «Le congrès national reconfirme son autorité pleine, prépondérante et exclusive dans toutes les matières de son programme y compris dans l'interprétation et les démarches de l'article no 1 de son programme sur la souveraineté.»



L'organisation du congrès du PQ était bien rodée. Samedi, une équipe spéciale a réuni, en cinq heures environ, à compiler, résumer, transcrire et imprimer les résolutions qui avaient été adoptées en atelier. En début de soirée, à l'assemblée plénière, quelque 3,000 exemplaires de ces documents étaient remis aux députés et observateurs.

(Photo Jacques Grenier)

Le congrès appuie et ovationne Jacques Rose

par Lise Bissonnette

Jacques Rose, ancien membre du Front de libération du Québec a obtenu appui et ovation quasiment unanime des congressistes du Parti québécois, en fin d'après-midi, quelques minutes avant la clôture des deux jours de réunion.

M. Rose venait présenter une «résolution d'urgence» demandant au gouvernement du Québec de faire pression sur les autorités fédérales pour la «libération des prisonniers politiques» québécois, ses anciens collègues toujours derrière les barreaux; il réclamait aussi que ces prisonniers puissent profiter pleinement du régime de libération conditionnelle, et qu'une fois la souveraineté du Québec déclarée, ils fassent l'objet d'une mesure d'amnistie.

Non seulement M. Rose a obtenu le vote d'appui pour lequel il a pu longtemps plaider, grâce à l'une des rares exceptions procédurales consenties par le président du congrès, mais il a été chaudement applaudi par la foule, des son apparition derrière le micro. Certains députés sont venus soutenir sa position en ne craignant pas de faire un lien entre leur projet politique d'indépendance pour le Québec, et l'ancien Front de libération du Québec.

«Les gens qui faisaient partie du FLQ en 1970 et qui ont d'une certaine façon révélé le peuple québécois, ne sont plus des dangers pour la société de dire l'un. «Ca fait assez longtemps, au Parti québécois qu'on fait les sépultures blanchies à l'égard des felquistes, de tonitruer un autre. Ces gars-là sont nos pionniers, si nous sommes ici aujourd'hui, nous pouvons leur dire merci».

Pendant que l'ovation se prolongeait à la suite de tels propos, plusieurs dirigeants du parti arpentaient nerveusement les arrières-scènes, désolés de ce rapprochement PQ-FLQ qui clôturait curieusement le congrès, quelques minutes avant l'allocation finale de M. René Lévesque dont l'un des objectifs, à la tête du Parti québécois, a toujours été d'éviter ce genre de rapprochement. M. Lévesque n'a toutefois fait aucune allusion à l'incident dans son bref discours, rempli de nombreux autres sujets de mauvais humeur à l'égard du comportement des militants. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, il a attribué cette curieuse attitude à «un climat» chez les militants. Selon lui, c'est là le résultat «d'une espèce de provocation qui a fait son chemin» depuis la bataille référendaire et plus récemment, l'échec constitutionnel qu'il appelle «l'opération des Dix». Il déplore le danger qu'encore une fois on confonde le parti avec «des porte-parole totalement non autorisés».

Tout marche rondement

Plus de 800 bénévoles, venus surtout de la grande région métropolitaine de Mon-

tréal, ont veillé à la bonne marche du congrès du Parti québécois, auquel partici-

paient plus de 2.200 députés, de 300 à 400 journalistes, autant d'observateurs et une certaine d'invités internationaux et nationaux.

Une équipe d'urgence veillait à résoudre, dans les plus brefs délais, tout problème à survenir.

Ainsi, lorsqu'un bénévole s'est pris le talon de soulier dans un trou du plancher, dans le gymnase, vendredi soir, l'équipe d'urgence s'est précipitée et a bouché avec des chevilles de bois tous les interstices où, normalement, étaient vissés les poteaux habituellement en place à ces endroits.

«On ne pouvait pas se contenter de couvrir les trous avec du papier collant parce qu'une autre déléguée aurait pu se blesser», a expliqué la responsable des ressources humaines, Mme Michelle Doyon.

Les bénévoles, qui ont effectué un total de 14.700 heures de travail, étaient composés pour les deux tiers de femmes.

38% des députés étaient des femmes

Le pourcentage de femmes au 8e congrès national du Parti québécois, qui vient de se terminer, a augmenté de 8% par rapport au dernier congrès, celui de 1979, atteignant le sommet de 38% des 2.200 députés.

En fait, c'est le groupe des «travailleuses au foyer», c'est-à-dire les ménagères, qui a, avec les professionnels, augmenté le plus rapidement, en comparaison de l'autre congrès.

De 25% en 1977, le groupe des femmes est passé, deux ans plus tard, à 30%, dont le quart de ménagères, puis à 38% cette année. On ne donne pas la profession par sexe.

C'est toutefois le groupe des professionnels qui a connu la plus forte hausse cette année, gagnant 13% des députés, avec 23%, soit le groupe de travailleurs le plus nombreux.

On remarque que les cols blancs, qui avaient aux congrès de 1977 et de 1979 la plus forte représentation, ont perdu le plus de députés, passant de 29 à 16%, cette année.

D'autres catégories de travailleurs ont perdu des points de pourcentage chez les députés: Les cols bleus (-8%), les enseignants (-4%), et les étudiants (-3%).

Les pourcentages d'agriculteurs et de retraités ont augmenté tous deux de un pour cent, et le nombre de députés chômeurs est demeuré stable à 2%.

Il faut souligner que 97% des députés avaient un cours secondaire et 71% avaient au moins effectué des études de niveau collégial, la moitié des hommes déclarant avoir fait des études universitaires.

De plus, 73% des députés présents avaient moins de 45 ans, en comparaison de 76% au congrès de 1979. On note une hausse de 6% du nombre des moins de 24 ans, et une baisse de 10% en ce qui a trait au groupe d'âge entre 25 et 34 ans.

Les députés, dont les deux-tiers en étaient à leur premier congrès national, étaient, pour 40% d'entre eux, membres du Parti québécois depuis plus de 10 ans.

Large délégation de la presse

Un congrès de parti politique est généralement bien «couvert» par la presse, et le 8e congrès du Parti québécois n'a pas fait exception.

On dénombrait pas moins de 408 représentants de la presse aux huitièmes assises du PQ, sans compter que la liste des journalistes présents n'était pas complète.

C'est la Société Radio-Canada qui, d'emblée, dépassait, et par le nombre de personnes et par la quantité d'équipement, toute autre organisation de presse. Sur la liste officielle, on dénombrait pas moins de 168 personnes accréditées au nom de la télévision et de la radio d'État.

Il faut souligner que ce nombre comprenait les techniciens et le personnel de soutien de la radio et de la télévision françaises et anglaises ainsi que de Radio-Canada International. Selon les organisateurs du congrès, il y aurait eu de ce nombre une trentaine de journalistes.

Des journaux français, dont Le Matin et Le Point, avaient des représentants, ainsi que les quotidiens américains New York Times et Wall Street Journal, de même que le réseau américain de télévision.

Un vrai juif parle aux israéliëtes

Vrai juif car il n'a jamais abandonné le vrai judaïsme

המשיח לישראל

Manuscrit

En écrivant ce Manuscrit lui-même, l'auteur démontre par la Torah et les prophètes, (par le TANACH), pourquoi et comment le peuple élu a été dérivé du seul chemin tracé par l'Éternel.

Gaston LEVANT, fils de: Moïse Lewandowski et Rachel Birembaum

Ce Manuscrit de 152 pages est composé et écrit à la main par l'auteur lui-même. Sans montage ni usage de composition litho ou typographique, ce manuscrit est imprimé sur Prestige-Pinweave et relié avec couverture Champion-Kromekote. Chaque volume, numéroté individuellement et enregistré, possède son étui de protection en plastique transparent.

J'ai écrit ce Manuscrit moi-même car je désire un montage et une composition personnelle que je ne pouvais pas obtenir par l'intermédiaire de typographes ou de compositions lithographiques.

Les versets hébraïques sont tirés de nos Écritures Saintes (version originale massorétique), leur traduction française est du Grand-Rabbin ZADOC KHAN.

Tout le texte écrit à la main est personnel. J'ai écrit ce Manuscrit seul, entièrement seul, et sans aucune influence extérieure, mais avec exactitude, en étudiant la TORAH et les prophètes, et en dévorant bien d'autres livres juifs et chrétiens.

Mon but est de toucher le cœur d'un grand nombre de mes coreligionnaires juifs en leur exposant la découverte la plus sensationnelle de ma vie:

POURQUOI ET COMMENT MON PEUPLE A ÉTÉ DÉROUÉ DU SEUL CHEMIN TRACÉ PAR L'ÉTERNEL

Je démontre ce fait authentique par la TORAH et les prophètes, c'est-à-dire par le TANACH, la parole directe de DIEU.

Gaston LEVANT

Vous pouvez vous procurer ce Manuscrit dans toutes les bonnes librairies, ou encore, le recevoir chez vous en adressant directement à l'auteur un chèque ou mandat-poste au montant de \$16.95 pour chaque volume désiré. GASTON LEVANT, 47 rue Labelle, Laval-des-Rapides, Québec, H7N 2R1.

BON DE COMMANDE

Quantité désirée: Manuscrits à \$16.95 = \$

Expéditeur à: NOM

Adresse:

Code Postal:

Chèque ☐ Chèque ☐ Mandat-Poste ☐

LE 8e CONGRÈS DU PQ

Des écoles désormais pluralistes

Laurin favorise un regroupement linguistique

par Jean-Pierre Proulx

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, souhaite l'abolition des commissions scolaires catholiques et protestantes ainsi que la disparition du caractère confessionnel des écoles. En lieu et place, il songe à une formule où les écoles françaises et anglaises, désormais «pluralistes», s'associeraient séparément, donc sur une base linguistique plutôt que strictement territoriale. Voilà ce qui se dégage de l'observation des travaux de la commission de l'éducation au cours du week-end au congrès du Parti québécois mais aussi des propos de l'entourage du ministre.

M. Laurin ne favorise donc plus la structure unifiée, du moins pour la région de Montréal. C'est, paraît-il, la lecture du rapport Flynn-Elliott qui l'aurait con-

vaincu du caractère irréalisable, de ce type de structure. Ce rapport ministériel paru l'an dernier au Nouveau-Brunswick a donné naissance à la mise en place de commissions scolaires linguistiquement homogènes dans cette province.

M. Laurin n'en a pas moins voté en commission d'étude samedi pour que la «structure régionale» appelée à remplacer les commissions scolaires ait «juridiction directe sur toutes les écoles de niveaux élémentaire et secondaire situées sur son territoire». Le ministre expliquera sans doute, en temps opportun, que ce vœu auquel il souscrit lui-même est impossible à réaliser compte tenu des contraintes constitutionnelles actuelles.

Le nouveau système scolaire, comme on le sait déjà, aurait comme caractéristique fondamentale de faire de chacune des écoles une corporation publique. Le

conseil d'administration de chaque école située dans une même municipalité régionale de comté (MRC) déléguerait un représentant au sein d'une structure régionale dont la vocation principale serait de fournir des services aux écoles. A Montréal et dans les autres communautés urbaines, la situation, quant au découpage du territoire, serait sans doute différente.

Sans entrer dans les détails, les militants ont samedi quand même pavé la voie à cette hypothèse en proposant l'abolition des commissions scolaires et leur remplacement par des «structures régionales». Cela signifie donc, du moins à ce niveau, la fin du suffrage universel. D'ailleurs à ce propos, M. Laurin a dit en commission que 6% seulement des revenus des commissions scolaires provenaient de la taxe. Il a indiqué en outre que ce système avait fait la preuve de son inefficacité

puisque le taux de participation aux élections scolaires est très bas et que la majorité des sièges sont pourvus par acclamation. Pour ces deux raisons, le système électoral actuel ne se justifie plus à ses yeux.

D'autre part, il apparaît de plus en plus improbable que, contrairement aux hypothèses initiales, on laisse chaque école déterminer son statut confessionnel. Une résolution qui le proposait, a été battue y compris par le ministre. On a plutôt proposé de «déclarer les écoles pluralistes». Dans ces écoles, on assurerait l'enseignement de la morale au même titre que l'enseignement religieux. «Ce choix, ont dit les militants, devra être réel, c'est-à-dire libre de toute contrainte administrative. De plus, l'enseignement devra avoir la liberté d'accepter ou de refuser cet enseignement.»

Chez les gens proches du ministre, on est bien conscient que l'abandon du statut confessionnel des écoles constituera pour les milieux catholiques traditionnalistes, mais aussi au sein de l'épiscopat, un gros morceau à avaler. Aussi, travaille-t-on présentement à trouver des garanties juridiques satisfaisantes pour les catholiques quant à l'enseignement religieux et l'animation pastorale.

Quand se fera cette restructuration? On ne le sait pas de façon précise encore. Les militants, eux, ont demandé en commission que l'on amorce la chose d'ici à deux ans. La deuxième version du livre blanc que prépare le ministre est fort avancée, dit-on.

Mentionnons encore que la commission sur l'éducation s'est prononcée pour ajouter au programme du parti un article sur l'éducation sexuelle. On souhaite voir ins-

taurer des programmes d'éducation sexuelle obligatoires aux niveaux maternelle primaire, et secondaire, facultatifs aux niveaux collégial et universitaire. On demande aussi à ce que les parents soient consultés et tenus au courant des programmes. On a réussi à éviter le débat autour des sexologies en disant que les cours devraient être dispensés «par des personnes qualifiées à ces fins».

On s'est d'autre part entendu pour que soit «revalorisé le rôle pédagogique, culturel, social et politique des associations d'étudiants en facilitant leur incorporation, leur reconnaissance par les administrations en leur donnant les moyens de percevoir les cotisations de façon efficace».

Les résolutions des commissions n'ont toutefois pas pu être votées en plénière faute de temps.

Le PQ prône le salariat pour les professionnels de la santé

par Marie Laurier

La centaine de participants à la commission sur la santé au 8e congrès national du Parti québécois favorisent le salariat comme mode de rémunération non seulement des seuls médecins, comme cela est déjà inscrit au programme de cette formation politique, mais aussi pour les pharmaciens et les dentistes.

Cette résolution a été jugée prioritaire parmi les 102 études samedi après-midi et les 43 retenues et consignées dans le répertoire final, les douze premières ayant préséance sur les autres.

Aux yeux des délégués, le salariat des professionnels de la santé serait une façon d'en-

courager la prévention et de prévenir la surconsommation des services, une préoccupation qui revient très souvent dans les textes soumis à la discussion. Mais comme pour les 23 autres commissions, l'adoption des résolutions et des mandats impartis dans le domaine de la santé, a été reporté au congrès ultérieur qui aura vraisemblablement lieu au printemps 1982, les discussions sur le principal thème de la souveraineté ayant grugé tout le temps de la plénière de dimanche qui devait dégager les principales résolutions retenues dans les ateliers de travail de la veille.

Parmi les douze résolutions soumises dans un ordre priori-

taire, outre le salariat des professionnels de la santé, mentionnons celles proposant une meilleure répartition des effectifs médicaux, la remise aux usagers d'une facture indiquant les coûts générés lors d'une visite médicale, de même que la raison de la visite et le détail du diagnostic, la réforme du système de traitement des patients psychiatriques. On réclame également un champ d'action élargi des CLSC, ce qui impliquerait une réévaluation de la vocation des centres de services sociaux, une aide à domicile accrue pour les personnes âgées et les handicapés, la rationalisation de la consommation des services de santé, l'émission

d'un carnet de santé individuel et confidentiel, la tenue d'un mini-sommet sur la santé, la formation de sages-femmes pour le bénéfice des citoyennes qui préfèrent l'assistance de ces spécialistes quand elles accouchent, le développement d'interventions préventives et thérapeutiques visant à favoriser l'autonomie des individus par rapport à la sur-médicalisation.

Mais les coupures budgétaires n'ont pas donné lieu à de vifs affrontements, comme on l'avait craint en constatant la présence des manifestants vendredi soir à l'ouverture du congrès. Les délégués ont toutefois confié au Parti québécois le mandat de s'opposer fermement aux coupures unilatérales dans le domaine de la santé et des services sociaux, et de tenir compte des besoins de la population et des disparités régionales dans l'allocation des ressources financières. Ils confient aussi au gouvernement péquiste le mandat de chercher à réduire les abus de coûts inutiles par un meilleur contrôle de l'utilisation de la carte-soleil, un contrôle plus serré aussi des actes médicaux et des médicaments prescrits.

L'émission d'un carnet médical personnel serait de nature à rationaliser le système et on suggère une étude exhaustive du mécanisme de paiement de l'acte médical, particulièrement dans les centres hospitaliers universitaires. Certaines mesures particulières pouvant éviter la duplication des services hospitaliers pourraient également être efficaces.

Plusieurs autres résolutions touchent l'organisation des services sociaux et des soins médicaux dans les divers établissements du réseau des affaires sociales, notamment celle qui invite ces établissements à éviter la création de postes superflus chez les cadres et le gaspillage sous toutes ses formes. Le ton de ces résolutions fait la preuve que les délégués, conscients de la conjoncture économique difficile, sont prêts à vivre cette austérité sans toutefois renoncer à maximiser le rendement des ressources financières et humaines existantes.

M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, a évidemment suivi les travaux de la commission avec grand intérêt et il est intervenu à différentes reprises pour indiquer les différents points contenus déjà dans le projet de loi 27 et qu'il défendra en commission parlementaire à compter de demain.

Quelques propositions témoignent en effet des préoccupations des différentes délégations régionales et recoupent certaines dispositions prévues dans la future législation, notamment en ce qui a trait à la répartition des effectifs médicaux, à la facturation des soins, à une surveillance plus étroite des actes socio-sanitaires des professionnels, de même qu'au pouvoir dévolu aux différentes instances institutionnelles du réseau des affaires sociales.

Comme les résolutions (prioritaires) des autres commissions, celles-ci seront présentées pour adoption lors de la reprise du congrès national au tournant de l'an 1982.

Un autre a dit qu'il n'atten-

drat rien des tribunaux et qu'il fallait ramener la question sur la plan où elle doit se situer, c'est-à-dire sur le plan politique, là où devrait se faire la bataille.

Un délégué s'est élevé contre la motion, affirmant que le Québec serait gagnant de toute façon en allant devant les tribunaux.

«Si la Cour trouve que le Québec n'a jamais eu le droit de veto, cela fera taire ceux qui croient que le gouvernement du Québec a abandonné ce droit. Et on aura là l'argument supplémentaire pour convaincre les Québécois que l'indépendance est la seule façon de reconnaître les droits du Québec.

Si on n'a pas le droit de



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, cherche lui aussi à s'aérer de fumée, comme l'a si bien réussi son épouse, Corinne Côté. (Photolaser CP)

De nombreux étrangers ont suivi de près les délibérations du PQ

par Clément Trudel

Plus d'une trentaine de personnalités étrangères ont suivi de près les séances du 8e congrès du PQ.

M. Michel Leduc, député de Fabre, au nom du Comité des relations internationales de son parti, a rappelé hier que ces invités — bon nombre d'entre eux proviennent d'Amérique latine — ne se limitent pas au bassin de la francophonie. Puisque «le Québec s'achemine vers la souveraineté», il est important que, de plus en plus, le Québec aille vers les autres dans les rencontres internationales et les invite ces observateurs «à se rendre compte de ce que nous sommes». Ultérieurement, selon M. Leduc, ces observateurs pourraient compter comme alliés du Québec advenant une demande d'adhésion à l'Organisation des Nations unies.

Par télégramme, les dirigeants de la Commission permanente des partis politiques d'Amérique latine se sont excusés hier de n'avoir pu donner suite à l'invitation qui leur avait été faite mais bon nombre de ces observateurs étrangers étaient présents hier à une rencontre avec la presse.

Représentant du Front Polisario aux Nations unies, M. Abdulla Majid, rappelle les liens qui ont existé avec des membres du PQ «dès l'invasion Marocaine de 1976». Le Polisario est au stade du «contact humain», M. Majid voulait se familiariser avec les dossiers et juger utile d'entretenir des liens amicaux. «Je crois que les Canadiens et les Québécois ont une responsabilité envers le peuple sahraoui, entre autres pour soulager la

misère des réfugiés en Algérie. La neutralité canadienne doit être selon lui positive et active.»

M. Sergio Wartenberg, Chilien en exil et membre du Parti radical, se dit intéressé aux «caractéristiques spéciales» des Québécois, qui trouveront bien eux-mêmes le moyen de s'autodéterminer. Même type d'observation venant de l'Equatorien, M. Boracio Sevilla Borja, secrétaire exécutif de l'Association latino-américaine des droits humains qui, en mars, avait organisé à Lima un colloque sur la situation au Salvador. M. Sevilla Borja fait état d'affinités avec les Québécois et leur «latinité», sa sympathie va aussi à ceux qui luttent con-

tre «l'imposition de modèles étrangers» et il croit que les Québécois sont de ceux-là.

Représentant l'Union démocratique populaire, M. Jaime Paz Zamorra, était, jusqu'en 1980, vice-président de la Bolivie. A lui comme à Ricardo Obregon Cano, ex-gouverneur de Mendoza (Argentine) et représentant du mouvement péroniste Montoneros, on offre l'occasion de se renseigner sur la problématique particulière aux Québécois.

Présents à certaines séances du congrès, l'on remarque le vice-président de l'Internationale socialiste, Anselmo Sule; le porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine, MM. Edmond

Amran et Abdullah Abdullah; un représentant de la Convergence démocratique (Uruguay), M. Juan Pedro Eyherechar, ainsi que le porte-parole du Front de libération national d'Algérie, M. Mohammed Ouddane.

Au nom du peuple québécois «qui cherche à prendre le contrôle de ses institutions politiques», le parti qui a terminé hier son 8e congrès, fait valoir à ces observateurs que le Québec, une fois libéré d'un «appareil politique désuet», veut «enrichir, à sa façon, la vie internationale». Ce message est envoyé aux Catalans, aux Jurassiens, aux Belges, aux Grecs, aux Haïtiens, etc. Le PQ s'y emploie de plus en plus intensément.

La Loi 101 doit être appliquée strictement

par Rodolphe Morissette

La commission du Parti québécois qui a révisé le programme de la formation au chapitre du développement culturel, a rappelé au gouvernement qu'elle verrait d'un mauvais oeil tout assouplissement à la Charte du français.

Parmi la cinquantaine de résolutions que la commission (et non encore le congrès) a adoptées samedi, celles auxquelles les militants présents, avaient le plus à cœur touchaient en effet la Loi 101. Une demi-douzaine de «mandats» ont été formulées dans la foulée de celui-ci: «Que le gouvernement en vienne à exiger une conformité absolue à toutes les dispositions de la Loi 101». Et la commission d'insister sur l'application stricte et intégrale des dispositions de celle-là sur l'admissibilité à l'école anglaise.

En matière de communications, la commission a retenu deux propositions qu'elle considère plus importantes que les autres. D'abord, il s'agit de considérer désormais les activités reliées aux communications comme des «activités économiques prioritaires et majeures»; le même secteur devrait être vu également comme prioritaire en matière de recherche et de développement. Une autre proposition, floue celle-là, insiste sur l'établissement rapide d'un réseau d'État de radio-télévision à la grandeur du territoire. La programmation du réseau devra comprendre un bulletin quotidien d'informations. Le Québec devra exercer une juridiction complète touchant la télé payante sur son territoire. La commission veut que la Caisse de dépôt et placement du Québec augmente sensiblement sa participation en actions et obligations émises par les compagnies de téléphone sur le territoire québécois.

Du même souffle, on veut que la compagnie de téléphone Bell soit érigée en corporation québécoise et relève, quant à ses activités ici, de la compétence du gouvernement du Québec. En matière de communications entre les citoyens et l'État, l'exécutif national proposait d'instituer un «guichet unique» dans chaque région (pour l'accueil et l'orientation des demandes et la distribution des services gouvernementaux). Le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, qui «animait» à sa manière cet atelier de travail, a aussitôt annoncé qu'un projet de loi sera bientôt déposé, qui proposera plutôt un «pilote unique», affecté à chaque région, afin d'aider chacun à naviguer dans les officines gouvernementales. — «Un pilote?» répliqua

quelqu'un. «Encore faudrait-il savoir dans quelle barque on veut nous mettre». «Il y a déjà trop de fonctionnaires!» clament les autres. On laisse tomber le «pilote», puis le «guichet», pour adopter enfin un «service» unique.

L'atelier a insisté ensuite sur l'effort à faire pour fouiller notre patrimoine afin d'y identifier «un certain nombre d'éléments nationaux» pour le Québec et d'y choisir un hymne national. On a décidé à ce propos d'adopter l'Iris versicolore, cette «fleur autochtone» (non indienne toutefois) comme l'inspiration officielle du modèle actuel, héraldique, de la fleur de lys — ce qui ne changera absolument rien aux emblèmes actuels, s'est empressé de souligner le ministre, au grand soulagement des participants.

Au chapitre des arts et lettres, les militants ont apporté quelques précisions au programme existant, notamment en matière de cinéma. Ils ont cependant insisté ici sur deux questions. D'abord, ils désirent que se développe davantage le théâtre pour enfants dans les écoles. Ensuite, on demande au gouvernement de légiférer de manière que toute publicité dressée aux Québécois soit conçue et réalisée par les Québécois. (Ils n'ont pas précisé que cela devrait se faire au Québec, cependant.)

Dans le domaine de la recherche, enfin, deux propositions particulières ont retenu plus que les autres l'attention des militants. La première vise une concertation active entre le gouvernement, l'industrie et l'université pour accroître les activités de recherche et de développement «dans les secteurs de pointe», notamment en biotechnologie.

D'autre part, la commission a tenu à ajouter un nouveau chapitre à son programme qui touche l'informatique et la télématique, deux domaines qu'on voudrait voir réglementés par le gouvernement, entre autres pour empêcher toute possibilité de monopole en matière d'information à base de données numériques.

Les participants avouaient ne pas bien comprendre le contenu de cette longue et complexe résolution. Mais le ministre des Communications est intervenu de nouveau pour indiquer que même s'il y avait quelques corrections à y faire, il importait que le programme du parti ait quelque chose là-dessus. On l'a donc adoptée d'emblée, puis considérée comme prioritaire.

Comme les résolutions (prioritaires) des autres commissions, celles-ci seront présentées pour adoption lors de la reprise du congrès national au tournant de l'an 1982.

Un intervenant en faveur de la proposition a fait valoir «que nous n'avons rien à gagner en allant devant les tribunaux. Si on gagne le droit de veto, on nous dira qu'on peut se débrouiller à l'intérieur du Canada, et si on ne perd, de quoi aurons-nous l'air?», a-t-il demandé.

Un autre a dit qu'il n'atten-

Le recours aux tribunaux est un exercice futile et dangereux, selon Louise Beaudoin

Le recours aux tribunaux sur la question du veto constitutionnel est un exercice futile et dangereux, a déclaré Mme Louise Beaudoin, samedi, au congrès national du Parti québécois.

L'ancien chef de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales a tenté sans succès de faire adopter une résolution s'opposant à ce que le gouvernement porte la question du veto devant les tribunaux.

«Cet exercice est au mieux futile, et au pire dangereux, a-t-elle dit. Futile, parce qu'il est fort possible que la Cour d'appel du Québec n'ait pas le temps de prendre connaissance du recours avant que Londres ait adopté la résolu-

tion Trudeau. «Or, une fois le projet Trudeau adopté par Westminster, les juges déclareront probablement sans objet le litige devant eux. Ils seront trop heureux de se désister devant un problème éminemment politique.

«Il peut être dangereux aussi parce qu'à partir du moment où on fait appel à un arbitre, on ne peut impunément, à la légère, le recuser ensuite. En d'autres termes, nous aurons à subir les conséquences du jugement de la Cour suprême, qui ne manquera pas, sur le plan légal, de nous être défavorable.

«Donc, nous risquons d'être paralysés dans nos actions de contestation et empêchés d'a-

gir comme nous le voulons.

«Il est fini le temps du recours aux tribunaux, du masochisme collectif, de l'autoflagellation. Il est fini le temps de quêter nos droits auprès d'un tribunal qui est une création du gouvernement fédéral.

«Il est souverainement le temps d'arrêter de quêter nos droits, mais bien de les affirmer», a-t-elle dit.

Un intervenant en faveur de la proposition a fait valoir «que nous n'avons rien à gagner en allant devant les tribunaux. Si on gagne le droit de veto, on nous dira qu'on peut se débrouiller à l'intérieur du Canada, et si on ne perd, de quoi aurons-nous l'air?», a-t-il demandé.

Un autre a dit qu'il n'atten-

drat rien des tribunaux et qu'il fallait ramener la question sur la plan où elle doit se situer, c'est-à-dire sur le plan politique, là où devrait se faire la bataille.

Un délégué s'est élevé contre la motion, affirmant que le Québec serait gagnant de toute façon en allant devant les tribunaux.

«Si la Cour trouve que le Québec n'a jamais eu le droit de veto, cela fera taire ceux qui croient que le gouvernement du Québec a abandonné ce droit. Et on aura là l'argument supplémentaire pour convaincre les Québécois que l'indépendance est la seule façon de reconnaître les droits du Québec.

Si on n'a pas le droit de

veto, il n'y a aucune façon, à l'intérieur de la confédération canadienne, de protéger les droits du Québec», a-t-il dit.

«Si la cour reconnaît que le Québec a un droit de veto, Ottawa devra se mettre à genoux pour demander au Québec de refaire la constitution», devait-il ajouter.

La proposition a été battue.



Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide..., mais d'obligations

Le régime enregistré Obligations d'épargne

Avec le régime enregistré d'épargne-retraite Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous pouvez, même si vous ne disposez pas d'argent liquide, vous constituer un régime d'épargne-retraite ou encore continuer de contribuer à l'épargne-retraite en utilisant vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.

Le régime Obligations d'épargne vous permet de joindre les avantages de vos obligations à ceux d'un régime enregistré d'épargne-retraite: économie d'impôt, rendement garanti, sécurité.

Rendement accru de vos obligations

Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne sont déduites

de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime. Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru.

Encaissables en tout temps

Vos obligations restent encaissables en tout temps. Si vous les encaissez, leur valeur totale s'ajoute toutefois à votre revenu imposable de l'année en cours, et le régime est alors désenregistré.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite.

Venez ou téléphonez.



MONTREAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840
poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803



Fiducie du Québec

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier
(819) 566-5667
1-800-567-6920

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657



desjardins

Le Japon, quarante ans après Pearl Harbor

TOKYO (AFP) — Le 7 décembre 1941, le Japon militaire du général Hideki Tojo, puissance régionale d'une centaine de millions d'habitants déjà en guerre en Chine et en Asie du Sud-Est, stupéfie le monde en s'attaquant, sans déclaration de guerre préalable, au colosse américain.

Il vient aussi de signer sa perte car l'attaque de Pearl Harbor, selon l'expression même de celui qui fut chargé de la préparer mais qui ne l'approuvait pas, l'amiral Yamamoto, revenait à «réveiller un géant endormi». Effectivement, après quelques mois de succès japonais, l'énorme potentiel industriel des États-Unis leur permet de faire tourner le conflit à leur avantage à partir de la bataille de Midway, en juin 1942.

Des lors, devant l'irrésistible progression américaine, le Japon entier se mobilise et s'apprête à se défendre jusqu'à la dernière extrémité pour l'empereur. Malgré de terribles bombardements — 72.000 morts à Tokyo le 10 mars 1945 — la volonté de se battre demeure jusqu'au bout. Il faut le double holocauste atomique d'Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 et une intervention de l'empereur, qui n'avait pas souhaité

la guerre, pour mettre fin aux hostilités.

Dans un geste sans précédent, Hiro Hito annonce à la population hébétée la reddition sans condition du Japon. Celui-ci est alors occupé — pour la première fois de son histoire — et va être gouverné d'une main de fer par le général Douglas MacArthur jusqu'en avril 1951. L'occupation prendra fin en 1952.

Le Japon est désarmé et accepte une constitution qui lui impose de renoncer à la guerre et à entretenir une armée. Il adopte des institutions parlementaires à l'occidentale et le suffrage universel. L'empereur, considéré jusqu'alors comme un dieu, n'est plus qu'un symbole de la nation.

Le pays est en ruine. Il a perdu 45% de son territoire. Trois millions de personnes sont mortes, huit millions sont sans-abri et dix millions au chômage. C'est la disette. La production industrielle n'est plus, en 1946, que le sixième de ce qu'elle était à la veille de la guerre.

Les télécommunications sont détruites, les voies ferrées disloquées, les ponts coupés, les transports routiers et la marine marchande anéantis, le commerce inexistant.

Partout, la misère et l'inflation règnent. En outre, le choc psychologique de la défaite et la détresse qui s'ensuit provoquent une profonde dégradation morale.

Pourtant, il ne faudra que dix ans au Japon pour sortir du marasme. Grâce à l'injection d'une aide américaine massive et au rôle providentiel que joue la guerre de Corée (1950-53) sur son économie, celle-ci retrouve dans les années 50 son niveau d'avant-guerre.

Dès 1956, les chantiers navals japonais sont les premiers du monde. Une industrie de consommation est créée vers laquelle les Japonais, pourtant peu habitués au confort, se précipitent. C'est l'heure du «miracle». L'ardeur au travail et le sens du dévouement à la cause commune font des merveilles. L'esprit d'entreprise, voire le génie de certains managers font le reste.

Un simple exemple: il y a quelques 25 ans, un mécanicien japonais s'embarque à l'aéroport de Move avec — sur lui car il n'a pas assez d'argent pour payer l'excédent de bagages — une petite moto européenne en pièces détachées. Il l'exporte à Tokyo pour l'étudier et essayer de faire



Le 7 décembre 1941, 350 avions japonais attaquent Pearl Harbor où en quatre heures ils mettent hors de combat les trois quarts de la flotte américaine du Pacifique. 2.403 Américains sont tués, dont 1.102 à bord du seul cuirassé Arizona. (Photolaser AP)

mieux. Son nom: Honda...

Le renouveau économique, des institutions politiques stables, et trois grands premiers ministres dont l'un, Eisaku

Sato, reçoit en 1974 le prix Nobel de la paix, redonnent au pays confiance et fierté. Les Jeux olympiques de 1964 et l'Exposition universelle d'O-

saka en 1970 sont l'occasion de construire de nouvelles autoroutes, un train ultrarapide, de grands hôtels. Longtemps considérés

comme de bons élèves pour ne pas dire des «copieurs», les Japonais devaient souvent désapprendre ceux qui naguère leur donnaient des leçons.

Ils régnent sans partage sur le marché mondial des appareils-photos, sont les premiers producteurs mondiaux d'automobiles depuis 1980 et ont fait des progrès fulgurants dans des secteurs à très haute technologie (ordinateurs, semi-conducteurs, robots). Le Japon est aujourd'hui le 2^e pays du monde par le produit national brut.

Ces résultats ont été obtenus malgré un manque total de sources d'énergie — celle-ci est importée à 80% et grâce à une politique d'exportations extrêmement agressive.

C'est justement la que réside le seul problème important d'un pays qui connaît les taux de chômage (2%) et d'inflation (moins de 5%) les plus modérés du monde occidental. Ses partenaires européens et américains le pressent de modérer ses exportations et d'ouvrir davantage ses mar-

chés.

Géant économique, le Japon est toutefois encore loin du gigantisme politique. Plus proche allié de son ennemi d'hier, les États-Unis, dont il dépend pour sa défense, il est résolument ancré dans le camp occidental, mais sa diplomatie reste discrète. Paradoxalement, le pays qui l'a forcé à désarmer la presse aujourd'hui d'augmenter son budget d'auto-défense afin de prendre une plus grande part de «la défense du monde libre». Le moins qu'on puisse dire est qu'il se fait prier.

De toute évidence, et malgré un regain d'intérêt récent pour une région comme le Proche-Orient d'où, ils étaient jusqu'alors diplomatiquement «absents», les dirigeants nippons souhaitent maintenir la prééminence de l'économie.

Les meilleurs ambassadeurs du Japon — ou ses meilleurs soldats — resteront probablement encore longtemps Sony, Mitsubishi, Toyota, etc., tous les grands noms de son industrie.

Plusieurs pays d'Afrique songent à rétablir leurs relations avec Israël

JÉRUSALEM (AFP) — L'Afrique est à nouveau à l'ordre du jour en Israël où l'on évoque la fin possible du boycott diplomatique de l'État hébreu, la quasi-totalité des pays africains pratiquent depuis bientôt dix ans, et une relance des échanges commer-

ciaux avec ce continent en coordination avec l'Europe et les États-Unis.

Une tournée secrète du ministre israélien de la Défense, M. Ariel Sharon, dans plusieurs pays africains, fin novembre, une déclaration du chef d'État zairois, M. Mo-

butu Sese Seko, et quelques commentaires publics et officiels à Jérusalem ont ouvert la porte aux spéculations sur une reprise des relations israélo-africaines.

Dans les années 1950-1960, Israël avait des relations diplomatiques avec trente pays d'Afrique. À présent, seuls trois d'entre eux entretiennent de tels liens: l'Afrique du Sud, le Malawi et l'Égypte. Entre-temps, il y a eu la guerre de 1967, entraînant l'occupation par Israël de territoires arabes, et celle de 1973. Les liens se sont progressivement distendus pour finir par la rupture échelonnée en 1972 et surtout en 1973.

Le président Mobutu du Zaïre a été le premier chef d'État africain à annoncer un changement. D'une part, il a déclaré, mercredi dernier à Washington, qu'il était prêt à renouer immédiatement les liens diplomatiques avec Israël, en précisant, toutefois, qu'il préférerait attendre des consultations avec d'autres pays africains. D'autre part, le président Mobutu a rappelé qu'il avait décidé la rupture en 1973 en attendant qu'Israël rende à l'Égypte les territoires lui appartenant.

Ce rappel des événements a conduit certains observateurs politiques israéliens à une extrapolation bien tentante. En effet, Israël doit restituer la dernière partie du Sinaï à l'É-

gypte le 25 avril 1982. Ainsi, le prétexte de l'occupation par la force d'une partie d'un pays d'Afrique pour ne pas normaliser les rapports avec Israël devrait théoriquement tomber.

L'éditorialiste du *Jerusalem Post* a évoqué, hier, la possibilité que plusieurs pays africains décident en commun «d'ici quelques mois» de rétablir leurs relations diplomatiques avec Israël.

Interrogé à ce propos par la radio israélienne, M. Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères d'Israël, a répondu: «Je ne m'aventurerais pas à annoncer un calendrier, mais les chances d'améliorer nos relations avec les nations du tiers-monde ayant rompu leurs liens diplomatiques avec nous sont sérieuses et ne font aucun doute».

On notera que le chef de la diplomatie israélienne évoque lui-même la possibilité d'une amélioration des relations mais ne parle pas encore d'une reprise au niveau d'ambassades.

On estime d'ailleurs, dans les milieux diplomatiques en Israël, qu'une telle reprise n'est pas envisageable aussi longtemps que le processus de règlement du problème israélo-palestinien ne sera pas entamé. Il est connu cependant que l'État d'Israël entretient des relations commerciales avec des pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec lui et, concernant l'Afrique, la presse israélienne cite en particulier de vastes projets de construction au Nigeria, au Kenya et en Côte d'Ivoire.

À la suite du voyage du mi-

nistre de la Défense, M. Ariel Sharon, en Afrique, d'abord maintenu secret puis confirmé à posteriori quand le gouvernement israélien l'a jugé utile, sans, toutefois, mentionner les pays visités, les milieux officiels ont laissé entendre qu'il y aurait des échanges commerciaux accrus. De plus, selon une haute personnalité du ministère israélien de la Défense, l'Afrique offre des possibilités «formidables» pour la vente d'armes purement israéliennes ou à composants américains.

Du reste, selon cette même haute personnalité, Israël et les États-Unis se sont mis d'accord pour étendre à l'Afrique leur «collaboration stratégique» toute fraîche, notamment pour y combattre, à la demande des pays africains, la «menace soviéto-libyenne».

Cambodge: Pen Sovann est relevé de ses fonctions

BANGKOK (AFP) — Après avoir dirigé pendant près de trois ans le régime pro-vietnamien de Phnom Penh, M. Pen Sovann a été déchargé mercredi du tout puissant poste de secrétaire général du Parti communiste pro-soviétique, qui est l'organe dirigeant du pays.

C'est l'ancien chef du gouvernement, M. Heng Samrin, qui a été élu au poste de secrétaire général du comité central du Parti populaire révolutionnaire du Kampuchea (PPRK) et qui fait donc désormais figure de numéro un.

Selon un communiqué du comité central publié samedi par l'agence officielle cambodgienne SPK, c'est pour des

raisons de santé, nécessitant «un long repos», que M. Pen Sovann a dû quitter la direction du Parti communiste.

C'est la première fois qu'il est fait état de la mauvaise santé de M. Pen, âgé de 45 ans, qui jusqu'à présent avait de nombreuses activités.

Mercredi, SPK annonçait dans une dépêche que le dirigeant cambodgien rentrerait d'une nouvelle tournée en province, à Battambang (au nord-ouest de Phnom Penh). Dans cette dépêche, publiée précisément le jour où le comité central élit M. Heng Samrin, l'agence qualifiait toujours M. Pen Sovann de secrétaire général du PPRK et de président du conseil des ministres.

En septembre, M. Pen Sovann avait effectué une visite en Union soviétique au cours de laquelle il avait été reçu par le chef de l'État, M. Leonid Brejnev.

Ce bouleversement à la tête du régime cambodgien au pouvoir depuis janvier 1979 à la suite d'une intervention militaire vietnamienne qui ren-

versa le régime communiste khmer rouge) est d'autant plus inattendu que M. Heng Samrin n'a pas la réputation d'avoir l'envergure et la formation politiques de M. Pen Sovann.

Ce dernier a passé 25 ans au Nord-Vietnam communiste où il a reçu une formation politique poussée et où il s'est acquis la confiance des dirigeants vietnamiens.

LE DEVOIR EN FLORIDE

DISPONIBLE LE JOUR MÊME

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

Dania
Lucky Seven Inc., Jen Roger
265 South Federal Highway
Khan's Grocery
2102 N. Federal Hwy
Dania News
Dania Beach Blvd

Fort Lauderdale
Cunningham Drug
A1A Oakland Pk
Cunningham Pharm.
Las Olas Blvd
203 South Atlantic
P.N.S. Discount
3145 N.E. 9 st.
Clarks News
4 Watt St.
Bob News
1619 S. Andrews
Smith's Drug
1910 E. Sunrise Blvd

Fort Lauderdale by the sea
City News
4402 Bougainville Dr.
Cunningham Drugs
Sea Ranch
Village Shopping Center
4759 N. Ocean Drive

Hollywood
News Rack
Hollywood Shopping Mall
Tuzzo News
1700 E. Young Circle
Beach Book Sundries
328 Johnson

Hallandale
Tobacco Town
16 — D3 Diplomat Mall
1401 E. Hallandale Blvd

Margate
Margate Books

Miami Beach
Sheldon Drug
9501 Harding Ave — Surfside

Trade Winds
17600 Collins Ave
Golden Shores Pharm
18190 Collins Ave
Plaza News
79 St and Biscayne Blvd
J. and J. Stationary
209 71 St.
Freddie's News
7436 Collins Ave
Sheldon Drugs
9501 Harding Ave
Surfside

Hawaiian Isle Gifts Shop
17601 Collins Ave
Trade Winds
17600 Collins Ave
Golden Shores Pharm
18190 Collins Ave
House of Toys
12854 Biscayne Blvd
Humpty Dumpty Food
20156 W. Dixie Hwy.

Pompano
Lakeside Pharmacy
1201 S. Ocean Blvd
Oceanside Drugs
31 N. A1A (Oceanside Shopping Center)
Kwality Dry Cleaning

guérin
l'éditeur
qui
édite

Mécanique Populaire
Guide complet de Mécanique Automobile

Réparation simplifiée pour le mécanicien amateur

331 pages \$11.25



4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

En vente dans toutes les librairies

Coupez les dépenses de votre voiture!
Dans ce livre vous trouverez des techniques simples de mise au point, comment réduire la consommation d'essence de votre voiture, comment ajuster le ralenti et avoir de bons démarrages, comment réparer et peindre

En vente dans toutes les librairies

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

guérin
éditeur limitée
4874 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 1L3
Tél.: (514) 842-3481

une carrosserie, comment diagnostiquer les pannes à partir des bruits et mille autres détails utiles.

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

Pour des parties d'huîtres réussies

L'ANCRE VERTE
APPELLATION ENTRE-DEUX-MERS CONTRÔLÉE

Ce vin clair et pimpant, frais, sec, parfumé plaira à tout vrai gourmet

411A L'ANCRE VERTE
Louis Bert & Cie

Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					Provincial					DATE: 4-12-81					LOTO-QUÉBEC distribue 100% de tout l'argent qu'elle reçoit:				
1	13	14	22	23	29	8430312	500 000\$	192187	4 Gagnants de 50 000\$	En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.									
6 sur 6	0	252 607,00\$				430312	50 000\$	92187	32 Gagnants de 5 000\$										
5 sur 6	141	1 612,40\$				30312	1 000\$	2187	324 Gagnants de 250\$										
4 sur 6	6873	91,90\$				0312	100\$	187	3240 Gagnants de 50\$										
5 sur 6+	4	37 891,00\$				312	25\$	87	32400 Gagnants de 5\$										
GROS LOT Approximatif vendredi					516 000\$														

ENCASSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

La publication d'un manifeste de 100 officiers sème l'émoi en Espagne

MADRID (AFP) — La publication hier d'un manifeste de sympathie pour les putschistes du 23 février signé par cent officiers et sous-officiers le jour même où l'Espagne fête avec éclat le troisième anniversaire de la constitution apparaît comme une véritable provocation des secteurs les plus conservateurs de l'armée, estime-t-on dans les milieux politiques.

Le document s'insurge notamment contre les «insultes, injures et calomnies» dont seraient l'objet de la part de la presse «des membres des forces armées, au passé militaire brillant» dans une allusion claire aux insurgés du 23 février.

Les signataires, — 15 brigadiers, 25 capitaines, 21 lieutenants, un sous-lieutenant et 38 sergents — protestent également contre la disparition des monuments érigés à «ceux qui ont donné jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour l'Espagne» et notamment «ceux qui ont exercé les plus hautes responsabilités dans l'histoire récente de la patrie», allusion à leurs héros de la guerre civile et au général Franco.

Dans ce qui apparaît comme une menace voilée, les militaires indiquent: «Nous considérons que les insultes et les attaques contre nos camarades sont dirigées contre toute la collectivité, avec les conséquences que cela pourrait avoir».

Aussitôt alerté le président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, a rejoint son bureau du palais de la Moncloa, a minuit, et a convoqué tous ses ministres.

La junte des chefs d'état-major a annoncé immédiatement l'ouverture d'une enquête et les signataires ont reçu l'ordre de se présenter à leurs casernes.

Alors qu'à l'appel des principaux partis les Espagnols en très grand nombre avec l'inscription «Vive la constitution» les secteurs putschistes de l'armée ont voulu «rappeler» leur opposition au système démocratique, estiment les observateurs.

Cinq millions de drapeaux

en papier avaient été inclus dans les éditions de samedi des quotidiens espagnols et les municipalités ont couvert les murs de leurs villes des couleurs nationales tandis que les radios et la télévision consacraient de nombreux espaces à la constitution.

Cependant les innombrables actes publics et manifestations qui ont été organisés à l'occasion de l'anniversaire de la constitution, approuvée le 6 décembre 1978 par 87,8% des électeurs, ont été «sabotés»

par la publication de ce manifeste, ont regretté les leaders des principales formations.

Les secrétaires généraux des partis Union du centre démocratique (UCD, gouvernemental) et du Parti Socialiste ouvrier, MM. Inigo Cervero et Felipe Gonzalez, ont affirmé que la publication de ce manifeste constitue une «offensive contre la démocratie» mais que les manifestations qui ont lieu dans toute l'Espagne montrent clairement ce que veut le peuple espagnol.

Le manifeste a été publié au lendemain de divers incidents provoqués par des militaires, notent les observateurs. Ainsi, le 29 novembre dernier, le capitaine Lorenzo Fernandez, chef de la police militaire de la Corogne, était intervenu contre une manifestation contre l'OTAN et tire des coups de feu en l'air.

Jeudi dernier deux officiers avaient fait irruption dans une discothèque à Madrid où ils avaient fait l'éloge du général Franco après avoir tiré un coup de feu.

Vendredi, au cours d'une conférence de presse, M. Calvo Sotelo avait invité ses compatriotes à se libérer de la hantise du coup d'Etat. Hier cependant l'inquiétude était perceptible chez tous les Espagnols qui manifestaient leur appui à la constitution.

À trois mois du procès des putschistes du 23 février, qui devrait s'ouvrir en février prochain, ce manifeste est venu montrer qu'une partie au moins de l'armée ne tolérera pas que ceux-ci soient trop durement condamnés.

Vers une amélioration des relations inter-allemandes

BONN (AFP) — Le sommet inter-allemand qui réunira MM. Helmut Schmidt et Erich Honecker du 11 au 13 décembre en RDA, près de Berlin, — le premier depuis onze ans — est attendu avec «un optimisme mesuré» par les milieux politiques ouest-allemands.

«Quand le macro-climat des relations Est-Ouest s'améliore, le micro-climat allemand suit», a déclaré un diplomate, rappelant que le sommet avait lieu moins de trois semaines après «la visite du grand frère soviétique, M. Leonid Brejnev, dans la capitale fédérale».

Selon une source gouvernementale, trois grands thèmes vont dominer ce sommet

inter-allemand:

— la sécurité européenne et les rapports Est-Ouest, dans le contexte des grandes conférences de désarmement en cours (Genève sur les euro-missiles, Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, Vienne sur les forces conventionnelles).

Le chef du Parti communiste et de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, indique-t-on de même source, voudra sonder le chancelier fédéral à propos des euro-missiles pour lesquels le chef du gouvernement ouest-allemand entend jouer le rôle «d'intermédiaire» entre Washington et Moscou.

La situation en Allemagne et les relations entre les deux États allemands seront le deuxième thème abordé. «Il ne faut pas s'attendre à des développements spectaculaires, ni dans le domaine économique (où les moyens de part et d'autres se sont rétrécis et où on ne peut envisager actuellement de grands projets), ni au niveau politique», a indiqué la

même source.

«L'évolution de la situation en Pologne, avec la dégradation économique cet hiver, est préoccupante. M. Honecker parlera certainement avec le chancelier Schmidt de cet aspect et de la situation en Europe centrale. M. Honecker ne voudra vraisemblablement pas dès lors s'engager trop sur la question de l'ouverture des frontières et nous n'attendons pas de révision de la décision prise en octobre 1980 par la RDA de doubler (de 6 à 11,50 dollars) le montant quotidien de change obligatoire acquitté par chaque voyageur ouest-allemand se rendant en RDA (8 millions en 1979 dont trois vers Berlin-Est)».

Bonn, précise-t-on par ailleurs, n'exclut toutefois pas des résultats modestes sur le plan des contacts humanitaires. Le chancelier fédéral voudrait, d'autre part, qu'on en arrive à des rencontres régulières entre ministres des deux États allemands et peut-être tous les deux ans entre chefs de gouvernement.

COPENHAGUE (AFP) — Les Danois se rendront aux urnes demain, pour la sixième fois en dix ans, afin d'élire un nouveau Folketing (parlement) et de se prononcer sur les orientations économiques du pays.

Il est cependant peu probable que ces élections anticipées donne à un parti ou à une coalition le soutien parlementaire nécessaire pour faire face aux principaux problèmes que connaît le Dane-

Kadhafi démentit les allégations des É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le colonel Mouammar Kadhafi s'est déclaré «très surpris» hier des informations faisant état de la présence aux États-Unis de groupes de terroristes ayant pour charge de tuer le président Reagan, et a affirmé qu'il voulait une amélioration des relations de la Libye avec les États-Unis.

Lors d'un interview en direct réalisée par la chaîne de télévision ABC, le leader libyen, après avoir démenti les «accusations» publiées dans la presse américaine sur ce prétendu complot, a protesté de sa bonne foi: «Nous n'avons pas l'habitude, a-t-il notamment déclaré, de perpétrer des assassinats». Il a demandé des preuves, s'est dit prêt à mener une enquête, et a finalement retourné l'accusation en affirmant que les américains avaient essayé de l'empoisonner.

Le colonel a expliqué l'attitude de Washington par «l'imperialisme américain». «Nous refusons de baisser la tête et d'être des esclaves, a-t-il notamment déclaré. Et c'est une attitude que les États-Unis, qui veulent dominer le monde, ne peuvent pas supporter».

«Je suis prêt à établir des relations normales avec les États-Unis, comme avec n'importe quel pays», a ajouté le leader de la Jamahiriya, soulignant cependant que «les États-Unis refusaient toute normalisation». «Comment pouvez-vous avoir peur

de la Libye, a-t-il ajouté à l'adresse des autorités américaines. «La Libye n'a que 2 millions d'habitants, et vous êtes 200 millions...».

Le colonel libyen s'en est pris enfin au président Reagan, dont le départ selon lui permettrait la normalisation des relations entre les deux pays. «c'est un sot, un ignorant et un menteur, qui se conduit comme un enfant. Il n'est pas qualifié pour diriger les États-Unis comme doit l'être une super-puissance».

Le colonel a précisé cependant que si le peuple américain devait «se débarrasser du président Reagan», il ne pouvait s'agir que d'une mise à l'écart sur le plan politique, et non d'un assassinat.

Vendredi dernier, le président Reagan s'était lui-même déclaré inquiet des menaces que feraient planer sur sa personne et sur plusieurs hauts responsables américains les équipes de tueurs qui selon les autorités se trouvent dans le pays.

ABC pour sa part a affirmé hier que le FBI était sur les traces d'une équipe composée de trois Libyens, un Iranien et un Allemand de l'Est, «sous le contrôle direct du colonel Kadhafi».

ABC a indiqué à ce propos que, d'après les services de renseignement américains, les services secrets est-allemands entraîneraient des Libyens sous la direction du KGB, la centrale d'espionnage soviétique.

Les Danois éliront un nouveau gouvernement demain

mark: le chômage, qui touche plus de 250.000 personnes, et l'endettement extérieur.

Selon les observateurs, il faudrait pour cela une transformation radicale de l'ambiance qui règne au Folketing, une volonté de coopération et un esprit de responsabilité dont les dix partis de la Chambre sortante n'ont pas fait montre jusqu'à présent.

Pour le Parti radical, seul un gouvernement de rassemblement ou une coalition très

large pourrait être viable à long terme, mais les divergences qui opposent les partis rendent peu réaliste une telle hypothèse. Deux formations de droite, les partis conservateur et libéral, affirment cependant pouvoir constituer à eux deux une telle coalition.

Confiants dans les sondages plutôt favorables, ils ont présenté un «plan global» qui prévoit une diminution de l'embourgeoisement dans le secteur public, et un coup de frein à l'inflation par la réduction des impôts, le développement de l'énergie nucléaire et la baisse des taux d'intérêts, en contrepartie, ils laissent entendre que la gratuité des soins de santé, des crèches et garderies devrait notamment être abandonnée.

Le premier ministre social-démocrate, M. Anker Joergensen, qui préconisait également une relance de l'écono-

mie et la lutte contre le chômage, n'a pas trouvé au Parlement aujourd'hui dissous une majorité favorable à son programme d'action.

Le 12 novembre, par 78 voix contre 74 et 10 abstentions, le Folketing a voté une motion invitant le gouvernement minoritaire à abandonner son programme et notamment un projet visant à contraindre les compagnies d'assurances et les caisses de retraite à investir une partie de leurs revenus à des taux faibles dans des entreprises industrielles, artisanales et agricoles.

Bien que les sondages annoncent un recul des sociaux-démocrates, cette formation restera sans doute la plus importante au parlement. M. Joergensen pourrait se contenter du soutien de deux partis de moyenne envergure, la majorité absolue n'étant pas indispensable pour gouverner.

CONSULTANT FINANCIER

Parlons affaires, parlons franchises.



Les Services Financiers est un réseau national de franchises dont les concessionnaires assurent la distribution de services et de produits financiers. Nous avons développé un concept qui peut faire de vous un consultant financier au succès assuré. Pour nous, l'âge de l'ordinateur est déjà une réalité quotidienne.

Vous n'avez pas besoin d'être mathématicien ou génie en informatique; notre seule exigence: une volonté manifeste de réussir. Nous nous occupons du reste. Le coût de la franchise est raisonnable et son financement ne pose aucun problème.

Nous sommes actuellement à la recherche de concessionnaires qualifiés à l'échelle nationale. Si le défi vous intéresse nous voulons vous rencontrer.

Appelez sans frais au 1-800-663-1255

LES SERVICES FINANCIERS

"Au service de l'entrepreneuriat"

Recrudescence du terrorisme d'extrême-droite en Italie

ROME (AFP) — Le terrorisme d'extrême-droite connaît une recrudescence depuis le début de l'automne à Rome, où il multiplie les attentats contre les forces de l'ordre et les hold-up contre des dépôts d'armes, relèvent les observateurs.

Un carabinier, Romano Radici, 38 ans, a été mortellement blessé hier matin non loin du Colisée, par des coups de feu partis d'une Fiat 127 qui a pris la fuite. Un autre policier a été légèrement blessé. L'attentat a été revendiqué peu après à Milan par les nouveaux armés révolutionnaires (NAR), organisation subversive d'extrême-droite responsable de l'explosion d'un colis piégé qui fit 85 morts le 2 août 1980 à la gare de Bologne.

«Ainsi sera vengé le meurtre du Camerata (militant antifasciste) Alessandro Alibrandi», a affirmé l'interlocuteur anonyme. Alibrandi, dit Ali Baba, avait été abattu la veille dans un quartier au nord de Rome lors d'une embuscade tendue par un groupe de quatre néo-fascistes à une patrouille de police. Deux policiers avaient également été grièvement blessés.

Au fil des mois, la colonne romaine de la trame noire, que l'on disait démantelée l'an dernier après les coups durs infligés par la Digos (police anti-terroriste), paraît s'être reconstituée.

A preuve l'assassinat, il y a quelques semaines, du capitaine Straullu, l'un des principaux responsables de la lutte contre le terrorisme noir à la Digos.

L'enquête prouvera que les auteurs de l'attentat disposaient d'informations très précises sur ses activités et son mode de vie. Ce sont également, au début novembre, une fusillade devant le Policlinico, le grand hôpital de Rome, ou encore l'attaque de deux sentinelles de marine, délestées de leurs pistolets-mitrailleurs pendant leur service.

Et, pas plus tard que cette semaine, la découverte d'un véritable arsenal (dont quatre pistolets-mitrailleurs et dix-neuf revolvers) au siège du ministère italien de la Santé. Neuf mandats d'amener ont été émis par le parquet.

Ce regain d'activité s'explique en partie par l'arrivée de nouveaux venus dans les rangs des terroristes. La plupart des attentats commis au cours des derniers mois sont cependant attribués à des néo-fascistes activement recherchés par la police.

C'était le cas de Alibrandi, dont la carrière de chef de bande mi-terroriste, mi-criminelle s'est achevée samedi sur le pavé romain.

Fils d'un ancien conseiller à la cour de cassation, Ali-

brandi, entre dans l'extrême-droite à 17 ans, doit à la profession de son père, selon certains observateurs, de bénéficier longtemps de l'indulgence des magistrats.

Après des attaques contre le Parti communiste et le meurtre d'un policier, il est remis

en liberté alors que les preuves l'accablent.

La Chambre de commerce du district de Montréal

Déjeuners-causeries hebdomadaires

LE MARDI, 8 DÉCEMBRE 1981



Monsieur Justin Dugal

Président Fédération des caisses d'épargne économique du Québec

Titre: «Le devoir d'être audacieux»

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL 12h30

Le public est admis Billets à l'entrée 15\$

Pour les membres, des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée — 125\$ Renseignements: 866-2861



Collège André-Grasset ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

SESSION: Hiver 1982

ARTS

510-210 510-902 530-942

Recherche et documentation II Organisation spatiale Le cinéma et les arts de communication

lundi lundi jeudi

Lettres

607-101 607-201 607-401 601-202 601-302 601-402 601-911

ESPAGNOL élémentaire I ESPAGNOL élémentaire II ESPAGNOL intermédiaire II FRANÇAIS: Théâtre FRANÇAIS: Roman FRANÇAIS: Essai FRANÇAIS écrit

mercredi lundi mardi mardi mercredi lundi

Mathématiques

201-101

Compléments de mathématiques

lundi et mercredi

Sciences humaines

381-902

320-216 330-961 340-201 340-401 387-976

ANTHROPOLOGIE: Intr. à l'anthropologie sociale et culturelle GÉOGRAPHIE et tourisme HISTOIRE des États-Unis PHILOSOPHIE: L'homme et l'univers PHILOSOPHIE: Ethique et politique SOCIOLOGIE de l'éducation

jeudi lundi mardi mardi mercredi

Début des cours: Semaine du 18 janvier

Renseignements, demande de prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente Collège André-Grasset 1001 est, boul. Crémazie Montréal, Qué. H2M 1M3 Tél.: 381-4293

Livres Cadeaux Seuil

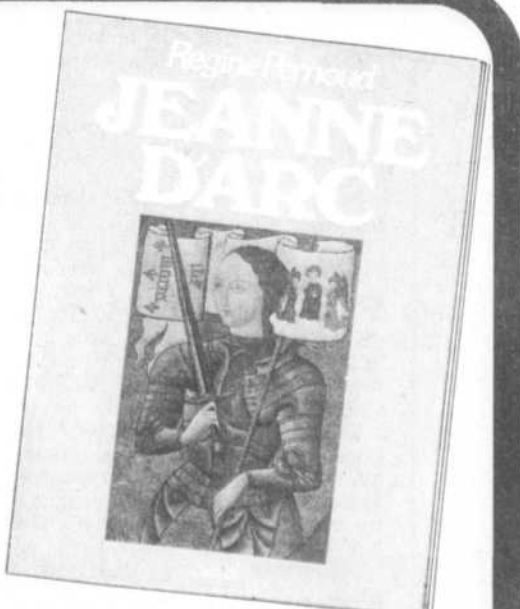
nouveauté

Jeanne d'Arc

par Régine Pernoud

Affrontant la solennité du mythe johannique avec l'érudition subtile et l'esprit de liberté qu'on lui connaît, Régine Pernoud donne à voir vraiment celle qui «grande, belle et bien formée», avait aux dires de ses contemporains «voix de femme bien douce».

Ce livre de science et de cœur, tout empli des rumeurs de la guerre de Cent Ans, nous restitue le portrait de la Dame des Dames, sous ses vives couleurs et l'ombre de ses secrets, tel que l'histoire seule, au bout du compte, ne saura jamais l'achever.



128 pages 20 x 28, 110 illustrations en noir et en couleurs. Broché 22,25\$ 4 couleurs. 28,60\$ relié toile sous jaquette

moi, j'aide OXFAM-Québec...
...pour lui



Envoyez vos dons:

Case postale 4444 Station Place d'Armes Montréal, Québec H2Y 3R6

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt: 0419556-03-08

Nom Prénoms
Numéro Rue App.
Municipalité Code postal
Ci-joint la somme de \$

Le choix de René Lévesque

Si la crise du Parti québécois, de ses rapports avec le gouvernement est apparue comme l'événement majeur de ce VIII^e congrès, l'autre crise évoquée par René Lévesque à l'ouverture du grand rassemblement et décrite par le chef du gouvernement comme «la crise économique la plus grave et la plus profonde de tout ce qu'on a vue depuis 50 ans», n'a pas suscité ces débats d'urgence et ces résolutions prioritaires qu'impose la situation actuelle. Inquiets devant cet éloignement et cette insensibilité du congrès par rapport aux préoccupations prioritaires des citoyens, des présidents d'association ont réclamé la tenue d'un conseil national spécial portant sur la situation budgétaire du Québec. L'initiative mérite une mention honorable.

Elle n'est pas suffisante cependant pour faire oublier que des députés ont préféré débattre des futures structures de l'hypothétique république du Québec, des fonctions présidentielles et d'aussi urgentes matières, que de rechercher des politiques susceptibles de limiter les effets désastreux de cette crise sur les budgets familiaux, sur les entreprises, sur les finances publiques, sur les institutions et les programmes sociaux. M. Parizeau sort donc de ce congrès sans avoir eu à répondre à l'ensemble des députés des politiques budgétaires de l'État et des conséquences des choix fiscaux qui, en ce moment, frappent les plus démunis.

La social-démocratie a été la grande absente de ce congrès. Le parti n'a pas fait preuve d'une sensibilité plus grande que le gouvernement devant la récession économique et la régression sociale qui risquent de bloquer pour longtemps le développement de notre société. La gauche de ce parti, celle qui s'est manifestée au congrès tout au moins, est apparemment bien confortable et inconsciente. Elle semble ignorer qu'en ce moment le marché du travail se rétrécit dangereusement et que la croissance des coûts forcent des milliers de nos concitoyens à effectuer des révisions déchirantes dans des budgets déjà trop restreints.

M. Lévesque, dès le début du congrès, évoquait la crise-tremplin ou la crise-obstacle. En refusant de faire écho aux inquiétudes de René Lévesque, le parti a peut-être disqualifié aux yeux de plusieurs Québécois et Québécoises sa réponse à l'autre grande question qui se pose en ce moment, dans un contexte difficile et complexe, soit celle du statut politique du Québec et de ses rapports avec le Canada.

Fondé sur un désaccord relatif à des formules de révision de la constitution canadienne, le Mouvement souveraineté-association puis le parti issu de cette coalition a toujours été divisé entre les tenants d'une souveraineté pure et ceux qui, tout en recherchant ce nouveau statut pour le Québec, avaient la conviction qu'une forme d'association avec le Canada complétait nécessairement ce nouveau modèle de pays. Cette conviction sur le fond teintée de préoccupations stratégiques a glissé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'occasion d'une confrontation dramatique, vers un minimum si étroit qu'en un sens il ne veut plus rien dire.

La simultanéité de la souveraineté et de l'association repose désormais dans le cimetière des résolutions de ce congrès. La souveraineté, disait-on jadis, ne va pas sans l'association. L'accès à la souveraineté est conditionnée par l'association. Dans l'univers programmatique du Parti québécois, cette dépendance, cette subordination d'une notion par rapport à l'autre n'existe plus. Il aura fallu cependant une intervention passionnée de René Lévesque pour infléchir le congrès et le convaincre de ne pas bloquer la possibilité pour un Québec souverain d'offrir une formule d'association au Canada, son voisin immédiat par l'histoire et la géographie.

Il était devenu cependant clair que le président du parti, fidèle à son discours politique des 14 dernières années, ne pourrait susciter une adhésion enthousiaste de ses partisans portés à effacer toute trace de cette notion ambiguë et, pour plusieurs, contradictoire de l'association. Il reste bien ça et là des parasites dans le programme. Cependant, ni dans son titre, ni dans ses descriptions de contenu, le programme du parti ne

propose l'association et n'élaboré son contenu possible. Les congressistes ont clairement rayé les propositions qui donnaient quelque substance à ces perspectives. Les députés au VIII^e congrès, en leur donnant un sens différent sans doute, ont cité les paroles du premier ministre — «C'est fini ce jeu où les dés sont toujours pipés».

Le paradoxe des affrontements profonds qui ont pris l'allure d'un véritable divorce entre le parti et le gouvernement, entre le PQ et René Lévesque tient aux conclusions radicales que les députés ont tiré des propos mêmes de ce dernier. En effet le premier ministre n'a pas ménagé l'autre Canada depuis la fraternelle accolade de M. Trudeau et des neuf chefs de gouvernements provinciaux. Dans la phase cruciale de l'accession à la souveraineté, il ne faut pas transiger avec ces gens-là, ont clairement affirmé les congressistes. Tous les peuples du monde, y compris ceux qui se sont le plus violemment opposés dans des affrontements considérables, ont tissé des liens étroits entre eux, répliquait René Lévesque. Ces deux modèles s'excluaient. Il fallait choisir entre ces deux pièges et ces deux perspectives. René Lévesque a vu glisser la sienne et émerger celle qu'il combat depuis toujours. L'avenir confirmera ou non l'intelligence de ce choix pour le parti.

Dans l'immédiat, il permet d'éponger des frustrations nombreuses et d'expliquer à postériori l'échec référendaire. Dans des perspectives plus larges, il pourrait marquer le ralentissement de la croissance remarquable de ce parti, inexistant il y a 15 ans. Le refus du Canada fédéral doit-il nécessairement s'accompagner du refus du Canada comme partenaire au sein d'une association nouvelle? En répondant oui à cette question et en rayant du programme tout embryon de réponse, les congressistes ont forcé René Lévesque à réaliser que par rapport à ces derniers il n'était plus un porte-parole crédible et cohérent.

L'accession à la souveraineté est maintenant reliée au résultat de la prochaine élection générale. Si le PQ remporte une majorité des sièges, le gouvernement qui en sera issu disposera du mandat de faire la souveraineté. Bref, on pourrait modifier radicalement le régime constitutionnel du Québec sans le consentement d'une majorité des citoyens et des citoyennes du futur pays. Cette décision du congrès est une perversion du processus démocratique. Elle porte en elle les germes d'une contestation radicale, non seulement du choix qu'elle privilégie mais du sens même de la démocratie qu'elle inaugurerait le nouveau régime. On ne peut que souscrire à la réaction du président du parti à une telle aberration. Il devait s'en dissocier sans réserve. Si le Québec devait un jour devenir un État souverain, cela ne saurait en aucune manière signifier qu'une majorité des Québécois ont été contraints par une minorité, si puissante soit-elle.

M. Lévesque a lancé cette accusation au sujet du déroulement du congrès. Il a souligné le caractère hâtif des décisions, «cette vitesse et ce vertige» qui présidaient à des choix absolument fondamentaux. Pour expliquer ce fait manifeste, quelle part faut-il attribuer à la structure même de ce rassemblement et quelle part faut-il attribuer à l'activisme visible et omniprésent de certaines délégations? Quelle part faut-il attribuer au comportement du chef du gouvernement qui depuis des semaines accroît la vitesse d'un bolide qu'il cherche brusquement à freiner?

Nul ne peut se réjouir de la tournure des débats et de la triste conclusion de ce congrès. Au delà du PQ, au delà de l'avenir même de René Lévesque, c'est le Québec tout entier qui est affaibli et ébranlé. Le chapitre n'est pas clos sans doute. Cette société est assiégée de l'extérieur: elle n'a pas les moyens en ce moment d'éclater de l'intérieur. Même si, à son jugement même, l'option fondamentale du PQ vient de subir un choc considérable, le premier ministre du Québec ne doit pas perdre de vue la confiance massive que, voici moins d'un an, les Québécois lui ont accordée.

Jean-Louis ROY

La MIUF et les risques de cancer

LE DEVOIR a publié samedi la bouleversante histoire de deux familles qui ont perdu chacune un enfant à la suite d'un cancer rare auquel la mousse isolante d'urée-formol n'aurait pas été étrangère. Ce n'est pas sans hésitation que ces parents, ayant eu à subir par ailleurs épreuve, se sont résolus à porter leur cas à l'attention du public, car les victimes de la MIUF sont déjà tellement éprouvées qu'on ne saurait à la légère leur ajouter le fardeau d'une si terrible menace. Ces familles ont cru que tel était leur devoir, et tel est aussi le nôtre d'exiger qu'une enquête soit faite sur les causes de ces deux décès et aussi que des mesures préventives supplémentaires soient prises entre-temps.

Nous vivons dans un univers où les produits chimiques font désormais partie de notre environnement, de notre alimentation et des remèdes qu'il nous arrive de prendre. En cas de maladie ou de décès, il devient de plus en plus difficile de démêler les causes et donc de départager, le cas échéant, les responsabilités. Même les experts qui sont chargés de prévenir la mise en circulation de produits nocifs ne voient pas toujours les conséquences ultimes des innovations offertes aux consommateurs. Plusieurs risques sont une question de degré. Des risques majeurs et reconnus continuent d'être pris volontairement par les consommateurs: c'est le cas des fumeurs.

Malgré toute cette culture permissive et fataliste, personne n'a le droit de mettre indûment la vie d'autrui ou sa santé en péril et la loi continue d'imposer aux autorités l'obligation de prévenir et, dans les cas douteux, de procéder aux enquêtes propres à faire la lumière et à fournir des correctifs pour l'avenir.

Il est bien évident que c'est à leur risque et péril que certains propriétaires ont pu faire isoler leur demeure avec un produit de moins bonne qualité isolante. Mais qui d'entre eux l'aurait fait si les autres conséquences que l'ont connait avaient été le moindrement inscrites dans les guides gouvernementaux des consommateurs? En tout cas, nul n'aurait pris le risque téméraire d'exposer de la sorte sa santé et celle de ses enfants.

Il ne s'agit pas seulement des deux cas de cancer qui viennent d'être trouvés, mais aussi des complications possibles qui pourraient survenir dans les années qui viennent chez ceux qui ont eu à souffrir ou qui souffrent encore de divers maux vraisemblablement causés par la MIUF. Les autorités ont le devoir de tirer au clair tous les cas connus, afin de déterminer les causes matérielles de ces maladies, même si elles ne sont pas mortelles, et afin aussi de déterminer comment a pu surgir pareil danger pour la santé du public.

Jusqu'à maintenant, en effet, les experts se sont limités à mesurer des taux d'émanation de l'urée-formaldéhyde et leurs rapports avec les problèmes des

habitants et avec les dommages matériels causés aux bâtiments. Le gouvernement québécois a formé des services de santé et d'habitation propres à soulager temporairement les familles empiisonnées dans ce problème. Le gouvernement fédéral s'apprêterait à indemniser les victimes de cette «catastrophe nationale», tout en refusant d'assumer une responsabilité autre que «morale».

Mais ces mesures ne sont pas de nature à nous éclairer sur les origines de ce désastre et sur les circonstances dans lesquelles les autorités «compétentes» ont donné leur accord avec la production et la vente de cette mousse isolante. Un ministre fédéral, M. André Ouellet, répète que c'est son gouvernement qui a interdit la MIUF; il s'abstient de reconnaître cependant que c'est aussi son gouvernement qui l'a d'abord autorisé, malgré les signes avant-coureurs qui commençaient de donner l'alarme, et qui en a fait la promotion, malgré, semble-t-il, les mises en garde de certains fonctionnaires.

On ne saurait attendre l'élection d'un autre gouvernement à Ottawa et l'institution d'une éventuelle enquête fédérale pour que le fond de la question soit tiré au clair de manière qu'on évite à l'avenir la répétition d'un tel fléau. Il a fallu attendre que les maux s'aggravent et que le nombre des plaignants devienne considérable pour que les gouvernements reconnaissent l'existence et la gravité du problème. N'ayant su l'éviter, les ministères en cause, au lieu de surmonter leur conflit d'intérêts et de montrer qu'ils n'avaient rien à cacher, ont joué à l'autruche le plus longtemps possible, évitant surtout de parler d'en-

quête publique et impartiale sur les causes du désastre.

Or la situation commande au contraire qu'aucune chance ne soit prise avec la santé des gens et avec le risque possible de maladies fatales. Il n'en va pas seulement, en effet, de la condition des immeubles. Tant mieux, certes, si les chimistes du gouvernement trouvent un produit antidote qui neutralise la MIUF sans imposer les travaux dispendieux que l'État craint d'avoir à défrayer. Mais qui va garantir aux familles qu'avec le temps et les conditions si changeantes du climat canadien, d'autres complications ne vont pas survenir, continuant d'attaquer la santé des habitants et de leurs enfants?

À la limite, on peut perdre sa maison et se loger autrement. Mais il n'est pas aussi aisé de contracter certaines maladies et de se en défaire. Dans le cas des victimes de la MIUF, il semble qu'il suffise de s'éloigner des lieux contaminés pour retrouver la santé. C'est du moins ce qui se dégage des nombreux témoignages enregistrés jusqu'à maintenant. Mais on ne peut hélas en dire autant de maladies difficilement curables, comme les formes de cancer auquel ont succombé les deux enfants, ou dont les signes prendront du temps à se manifester. Or les études connues mentionnent le danger cancérogène de la MIUF.

Voilà pourquoi il est urgent de faire enquête sur les deux décès déjà survenus dans des circonstances qui peuvent impliquer cet isolant. La loi sur les coroners ne fait pas seulement une obligation au gouvernement d'examiner les cas où un décès peut être attribuable à une cause non naturelle. Le même devoir lui incombe quand la santé publique est en cause, que les origines précises de certains décès soulèvent un doute raisonnable, et que d'autres circonstances font craindre une négligence ou à une faille de quelque nature dans l'organisation d'un service public.

Les deux cas signalés ne sont peut-être pas suffisants pour amener le coroner du district à intervenir proprio motu. Mais le ministre de la Justice en sait désormais assez pour ordonner une enquête, comme la loi le prévoit et lui en donne le pouvoir. Ce n'est pas parce qu'une possible négligence criminelle ou une possible cause «chimique» de décès sont cachés dans les complexités de la science ou de la bureaucratie gouvernementale que les citoyens doivent perdre toute protection et l'assurance que l'État ne néglige rien en matière de sécurité publique.

Entre-temps, les services de santé auxquels le gouvernement québécois a déjà confié l'étude des familles touchées doivent élargir leurs champ de préoccupation et aviser aux mesures préventives à prendre pour éviter non plus seulement de simples «allergies», mais le contact avec un fléau qui pourrait être fatal. Jean-Claude LECLERC

Genre humain

«Si vous retirez vos fusées, je n'installe pas mes missiles».

— Si vous n'installez pas vos missiles, je propose de réduire le nombre de mes fusées.

— De combien?

— Secret militaire. Je ne peux vous le dire.

Je vois! Vous me cachez quelque chose.

— Dites plutôt que j'ai vu clair dans votre jeu».

(Grand vacarme. Ils se battent... Après la bataille, le dialogue reprend.)

«Si vous retirez vos masses, je n'installe pas mes lance-pierres».

Henri MONTANT
Le Monde

Si savoir c'est croire, que sais-je?

On ne se corrige pas d'un défaut. Il est toujours là. Au mieux, on ne s'en sert pas.

Dans un philosophe il y a toujours de l'avocat: mais dans celui-ci il y a rarement de celui-là.

L'homme n'a pas encore réussi à se créer un dieu qui s'occuperait de lui, une sorte de bon diable de bon dieu.

Le hasard fait bien les choses en les laissant se faire.

Les conformistes sont frileux. Ainsi, dès que s'ouvre une fenêtre sur le monde, ils s'en éloignent, de crainte d'un courant d'idées neuves ne les enrhumme.

Le temps froid n'est pas propice à l'esprit révolutionnaire.

La nouvelle constitution, jeu qui se joue à deux, à la condition que le match se déroule à dix contre un.

Monsieur Trudeau laissera son nom à la posthistoire du Canada.

Un et un font onze. Calcul politique.

M. Jean Chrétien est l'exemple le

LE MOT DU SILENCIEUX

Mesure de la démesure

plus éloquent de l'érosion de la langue d'un Québécois qui fait carrière à Ottawa.

La pièce qui se dérègle le plus fréquemment dans la mécanique automobile, c'est son conducteur.

Quand la contestation est récupérée elle s'institutionnalise, et commande à l'esprit critique vigilant de la contestation.

Dès qu'une idée nouvelle se cherche des partisans, elle se met à retarder, parce qu'elle donne des signes qu'elle veut s'installer, primer, dominer.

Ces interrupteurs de la communication que sont les éteignoirs.

Je ne sais pas s'il est toujours préférable de réfléchir avant de parler que de réfléchir après l'avoir fait. Mais je sais que l'idéal serait de réfléchir pendant que l'on parle, et cela, personne ne le peut.

En politique électorale, on a ordinairement la liberté de choix entre deux candidats identiques.

Le mariage est le sacrement du plus grand risque.

Si quelqu'un meurt d'envie de vous connaître, laissez-la mourir.

Le génie qui veut être compris tout de suite, autrement dit, qui vise le succès, doit se résigner à se servir de son talent.

Si vous voulez qu'on vous plaigne à coup sûr, ne pleurez pas, gémissez; si vous voulez vous moquer, il en est de même, rire c'est trop peu, il faut ricaner.

Un critique qui loue modérément un artiste, c'est comme s'il lui lançait des fleurs fanées.

Entendre des voix, ce n'est rien d'autre que percevoir l'écho de ses mots avant leur émission.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

Diriger la recherche sans en avoir fait?

Une annonce parue dans vos pages Carrières et Professions, samedi dernier, m'a étonné. Le ministre de l'Éducation du Québec y lance un concours pour nommer un nouveau directeur général de l'enseignement et de la recherche universitaire. Une clause de l'annonce, concernant les exigences académiques requises, ne me paraît pas de nature à encourager chez qui que ce soit la poursuite des études au niveau supérieur. Les conditions d'admission stipulent en effet qu'il suffit, pour se porter candidat, d'être détenteur d'un diplôme de premier cycle. Ainsi sans avoir jamais effectué une recherche personnelle et originale (ce que sanctionne le doctorat de troisième cycle), ni même avoir prouvé son aptitude à la recherche (par une maîtrise, de deuxième cycle), quelqu'un pourrait diriger la recherche universitaire québécoise. Pire, selon l'annonce, et comme il est devenu d'usage courant, «chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente». On peut donc diriger l'enseignement supérieur et la recherche universitaire au Québec sans avoir jamais mis les pieds à l'Université!

De qui se moque-t-on?

Michel VAIS

Outremont, 30 novembre

Une photo touchante

Très touchante, en vérité, que cette photo publiée dans vos colonnes en date du 19 novembre, où il est écrit que: «le sergent Carabello, alors qu'il patrouillait dans le désert pendant les manœuvres américano-égyptiennes Bright Star III a rencontré ce jeune égyptien qui gardait un troupeau de dromadaires».

Vraiment touchante... mais ne pensez-vous pas qu'on aurait pu renverser ainsi cette légende de l'AP?

«Pendant qu'il gardait ses dromadaires dans le désert millénaire et se reclinait il pensait être chez lui, ce jeune Égyptien a vu surgir un escouade casqué et armé qui lui a posé des questions dans une langue barbare, avec l'air conquérant du supérieur «civilisé». Renseignements pris, ce n'était qu'un quelconque Américain en manœuvres, qui ne comprenait pas qu'il jurait dans ce décor...»

Gérard BOULAD

Montréal, 22 novembre

Gardons nos parcs

(Lettre adressée à M. René Lévesque)

À la suite de la lecture de l'article de M. Louis-Gilles Francoeur paru dans le DEVOIR du lundi 16 novembre 1981 «Deux grands parcs québécois livrés à l'entreprise privée», nous avons été fort surpris et profondément déçus. Qu'advient-il de votre «véritable réseau de parcs» dont il était question dans la brochure publiée par le MLCP intitulée «Une loi créant un véritable réseau de parcs»? Il y est dit que le Québec accuse un retard dans le domaine des parcs comparativement à ses voisins américains et du reste du Canada. La situation se serait-elle donc tellement améliorée depuis pour qu'on puisse aujourd'hui se permettre de les réduire ainsi? Nous en doutons et les préoccupations de conservation sont aussi fortes que jamais surtout en ce moment où l'épée de Damoclès plane au-dessus de nos têtes. La survie de notre patrimoine naturel n'est pas assurée comme nous le pensions.

D'autre part, nous aimerions que nos intérêts soient bien protégés, mais le sont-ils vraiment entre les mains du ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, soit M. Lucien Lévesque?

Nous sommes conscientes de la situation économique de la Gaspésie, mais nous sommes également conscientes du danger qui risque d'endommager de façon irréversible un milieu exceptionnel au Québec. Nous sommes d'avis que ces parcs devraient être laissés intacts et gardés leur superficie.

Allons-nous nous réveiller lorsqu'il sera trop tard?

Louise CHAMPOUX
Christiane SÉGUIN
Marie-Claude VEZU
Comité d'action pour la protection de l'environnement
Association des étudiants de Biologie de l'Université de Montréal
Montréal, 20 novembre

M. Lévesque devrait suivre l'exemple

M. Trudeau m'a une fois de plus surpris lors de son discours dans la région de Québec dernièrement, au point de le confondre avec les auteurs de *Croc*. Cela fait plutôt drôle d'entendre de la part de M. Trudeau que «le gouvernement du Québec ne peut plus prétendre parler au nom du Québec sur la question constitutionnelle, soi-disant parce qu'il est en désaccord avec le gouvernement fédéral».

À ce que je sache, en 1976 lorsque le Parti québécois a été élu, il n'était pas des plus solidaires avec la vision fédérale de M. Trudeau, et ce également le 13 avril, où la population du Québec lui a fait élire 80 sièges.

Allant plus loin, il considère nos 74 députés à Ottawa comme les principaux porte-parole du Québec. Réflexion faite, *Croc* n'aurait pas été aussi loin. Je pense que depuis quelque temps, la presse écrite a très bien analysé les conséquences (économiques) et les implications que nos chers députés fédéraux ont pris face aux intérêts du Québec. Transparence tellement marquante que même du côté des députés péquistes, on songe à siéger aux communes. Geste assez étonnant et significatif.

Cependant là où M. Trudeau m'emballe le plus, c'est au sujet de la représentativité des gouvernements. Car M. Trudeau, en grand démocrate affirme que son gouvernement peut légitimement modifier la constitution canadienne, pourvu que les députés fédéraux soient d'accord.

Et dire que M. Lévesque a passé par un référendum (qu'il a perdu) et songe encore à faire appel au peuple. Oui M. Lévesque, vous devriez suivre les traces de notre soi-disant défenseur des droits et libertés, c'est-à-dire déclarer l'indépendance unilatéralement.

Car si on applique la politique de M. Trudeau au provincial, le gouvernement du Québec a le mandat de procéder à l'indépendance, pourvu que les députés provinciaux soient d'accord. M. Trudeau, peut-on vraiment douter de la légitimité d'un gouvernement qui a 80 sièges et qui est appuyé d'un pourcentage de vote plus considérable que le vote.

Robin BERGERON

Longueuil, 20 novembre

La gloire d'avoir divisé le Canada

(Lettre adressée à M. Pierre Elliott Trudeau)

C'est un drame qui se joue actuellement et dont vous êtes le premier et principal acteur et auteur, peut-être aussi.

Vous vous êtes donné un certain rôle et l'histoire vous jugera sur ce que vous aurez fait. Car nous sommes à la croisée des chemins et il s'agit bien de choisir la voie, la vraie. Et non pas sa propre vaine gloire, non plus que de fausses routes.

Pour nous qui sommes d'origine française et qui avons été brimés précisément à cause de cela, nous aurions espéré qu'enfin le Canada soit fondé sur les bases véritables, c'est-à-dire d'un grand pays où deux peuples s'unissent et se respectent dans leurs droits et leurs aspirations. Et que les représentants du Québec à Ottawa voient à ce que cela soit.

Tête baissée, sans voir les conséquences, vous proposez des mesures qui ne peuvent asseoir le pays sur des bases véritables, justes et solides. Votre vanité et la soif du pouvoir sont d'assez mauvaises conseillères, entouré comme vous êtes de piètres seconds.

Et au lieu de servir les intérêts de ce Québec, grâce auquel vous avez le pouvoir à Ottawa, vous le desservez; et plus encore, les minorités françaises à travers le pays. Marchant ainsi dans les traces de votre prédécesseur Wilfrid Laurier. Il a fallu cent ans pour redresser les torts qu'il a faits aux français du Manitoba. Trop tard, pour empêcher l'assimilation.

Pourra-t-on jamais réparer ce que vous êtes en train de démolir, et non construire? Car vous avez en mains pour faire du Canada ce qu'il doit être, s'il doit survivre et se développer. Vous avez l'intelligence et le pouvoir.

Vous en servez-vous à bon escient? Avec bien d'autres, je ne le crois pas. Et nous redoutons en effet de vous voir revenir à la tête du pays, sachant votre suffisance et arrogance à défendre une prise de position, une vue politique du pays qui ne reflète pas les aspirations de tous. Et particulièrement de ce Québec que vous dites représenter et que vous combattez et traitez même avec mépris.

Rien ne pourra vous faire changer sans doute, et vous irez jusqu'au bout, même si cela veut dire les pires catastrophes. Vous aurez la gloire d'avoir

fait du Canada un pays divisé toujours, entre une majorité qui brime une minorité, jusqu'à cela éclate. Et ayant failli à votre mission de faire du Canada le pays de peuples français et anglais, ce qui est essentiellement ce qui doit être. Deux peuples, d'un océan à l'autre.

Allez donc à Westminster, avec votre pseudo charte des droits qui permettra encore et toujours de traiter le français hors du Québec, sans respect aucun. Et le Québec, avec les ricaneurs déplacés du ministre de la Justice et sa désinvolture. J'ai bien connu pour ma part ce ministère que je pouvais qualifier dans le temps de l'Injustice. Vaut-il beaucoup mieux maintenant?

C'est avec grande tristesse et désenchantement profond que nous assisterons à ces débats au Parlement où, ironie suprême, ce ne sont pas les représentants du Québec qui se feront les défenseurs d'un statut particulier pour cette «province», mais bien avec ses moyens, le chef de l'opposition.

Dernièrement, il m'arrivait de formuler un souhait: celui de voir surgir providentiellement une personnalité de premier plan qui sache rallier français et anglais au Canada. Après deux cents ans, cent ans de luttes, enfin vivre en paix sous une véritable Constitution, répondant bien au caractère spécifique de ce pays.

Il faudrait d'abord que vous ne l'ayiez pas détruit ce pays, en trahissant ceux que vous dites représenter. Comme d'autres avant vous. Et que soit bien pensée et rédigée ce document constitutionnel, et non l'arce de clauses dites «nonobstant», qui permettront encore et toujours les luttes vaines et les recours aux tribunaux. Si c'est cela, cette perspective de luttes que vous légèrez au Canada avec le «rapatriement», l'on s'en passera fort bien.

Henriette BOURQUE

Ottawa, 27 novembre

Que penser de P.-E. Trudeau?

C'en est fini, maintenant, dans les faits, de la réforme constitutionnelle. Fût-elle légitime ou legaliste, visionnaire ou traître?

L'écrivain argentin Jorge-Luis Borges s'est demandé déjà ce qu'il fallait penser de Judas Iscariote. Judas n'était-il peut-être pas mu, après tout, par une vision mystique, en assumant tout l'odieux de la trahison qui, seule, devait permettre à Jésus de sauver les hommes?

Pierre Elliott Trudeau aura-t-il été comme Judas? En portant la duplicité à son comble et le premier ministre Lévesque au ridicule, aurait-il permis que la société canadienne-française s'indigne justement, et prenne ses titres? Serait-ce grâce à lui, aussi, si l'identité québécoise avait maintenant des lettres de noblesse?

Longtemps, sans doute, dans ses monologues, le personnage d'Yvon Deschamps se posera-t-il la question. Car saura-t-on jamais si c'est là, ce que Pierre Elliott Trudeau a vraiment voulu?

François BILLETTE

Montréal, 2 décembre

Solution ultime

À Olympie, où tout est parfum de résine et architecture vive, l'effort se fait mesuré.

À Montréal, j'ai l'impression que M. Talibert en tentant l'impossible nous a légué une architecture de conflit. Car le complexe olympique, tel qu'il se présente aujourd'hui, pose avec insistance le fond du problème.

Rien dans tout le complexe n'indique l'échelle humaine. Tout est bouillons, boutons et béton. Il ne reste, à mon point de vue, qu'une solution: le démolir.

Pandelis TSAKINOGLIOU

Montréal, 30 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement: Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

(lignes groupées).

Les Québécois anglophones

Une position raisonnable sinon toujours confortable

DÉCIDÉMENT, il n'est pas toujours chose facile aujourd'hui d'être un «modéré». Que ce soit en Iran, en Irlande du Nord, au Salvador... ou même au Québec, on risque de se faire traiter de naïf, de peureux, de trouble-fête, ou de pire encore.

Prenons le cas de ceux et de celles qui, au sein de la communauté anglophone du Québec veulent être précisément cela: des modérés. Dans le contexte actuel, cela veut dire que, tout en acceptant pleinement et sans arrière-pensée la nouvelle société québécoise, ils continuent à croire que les anglophones du Québec ont leur place ici, et qu'ils ont, eux aussi, des droits individuels et collectifs à affirmer.

Il me semble que cette position est fondamentalement raisonnable; mais les positions raisonnables ne sont pas toujours confortables. On en a eu un exemple instructif la semaine dernière.

L'occasion était la présentation, par un groupe ad hoc qui s'appelait «la Coalition des Québécois d'expression anglaise» d'une déclaration demandant la reconnaissance de certains droits pour la minorité anglophone.

Quels sont les droits réclamés? En somme, ceux de participer à l'évolution du Québec, d'administrer ses écoles, d'utiliser sa langue dans l'affichage, d'avoir

par
Tom Sloan

une représentation dans la fonction publique et d'avoir disponibles des services sociaux et de santé en anglais aussi bien qu'en français.

Il y a sans doute des personnes qui pourraient contester le bien-fondé de certaines réclamations. Mais il est également certain que cette liste n'est pas foncièrement déraisonnable dans une société démocratique; et, chose certaine, le ton du document n'a rien de belliqueux ni d'offensant.

C'est précisément le supposé manque d'agressivité en général de la communauté anglophone qui fut l'objet d'une critique acerbe le lendemain de la part d'un commentateur du *Globe and Mail*, William Johnson. Pour M. Johnson, même si la déclaration elle-même n'est pas mauvaise, l'attitude des anglophones demeure une timide. Il ne faut plus se mettre au genoux, dit M. Johnson.

Pour un autre commentateur, Jean-Pierre Proulx, du DEVOIR, au contraire,

loin d'être timide, en lançant leur déclaration, les anglophones en question sont coupables d'une «indécence» manifeste à l'égard de la majorité au Québec.

Si, pour M. Johnson, c'est maintenant le temps pour les anglophones de crier plus fort leurs doléances, pour M. Proulx, sauf erreur, ils n'ont pas moralement le droit de ce faire avant de donner des preuves de leur compréhension de la réalité québécoise. Est-il possible de réconcilier — ou même de dépasser, ces deux thèses?

Peut-être. Prémûment, ni M. Johnson ni M. Proulx ne nieraient que la communauté anglophone possède et des droits et des devoirs. Si nous essayions de les regarder les uns et les autres, cela pourrait nous aider pour les fins de la discussion.

D'abord les droits. A part certains ultra-nationalistes — des xénophobes chevronnés — certains des droits réclamés la semaine dernière sont déjà acceptés en principe, tel le droit d'administrer les écoles et le droit à une représentation adéquate dans la fonction publique.

En général, il semble que le droit à la liberté de parole n'est pas en danger. Quant à l'affichage publique — non pas unilingue mais bien bilingue — même si le gouvernement n'a pas officiellement

changé sa position rigide et irréaliste, les sondages nous disent que la majorité des Québécois sont bien moins rigides que le gouvernement; et, en fait, depuis septembre, on a pu voir des indications d'une certaine souplesse administrative de la part des autorités. Néanmoins, on est en droit d'espérer un assouplissement des règlements qui sont manifestement injustes par un gouvernement qui se veut, souvent avec raison, civilisé et modéré.

Si on ne peut pas s'attendre, pour le moment au moins, à l'acceptation du droit aux services gouvernementaux dans la langue de la minorité, étant donné à la fois le nombre de personnes touchées et le sens de justice traditionnel de la majorité au Québec, on peut espérer que la question finira par se régler. De toute façon, on ne peut sûrement pas blâmer les anglophones de continuer à réclamer une solution.

Il y a un autre «droit» qui est demandé souvent: celui du libre choix de la langue d'enseignement. C'est un domaine où les anglophones se doivent d'être très prudents, et il n'en est pas question dans le document de la Coalition. Si la majorité francophone a décidé qu'elle ne veut pas cette liberté pour elle-même, la minorité doit respecter cette décision.

Ceci nous amène au domaine des devoirs de la minorité, dont le principal doit être justement de respecter et d'essayer de comprendre la nouvelle réalité québécoise — une réalité qui ne dépend nullement de la politique partisane ni du gou-

vernement en place.

Il ne suffit pas, comme le note M. Proulx, de reconnaître que la langue principale de la communication au Québec est et doit être le français. Il s'agit ici pour les anglophones, non pas simplement de respecter la place de la langue française, mais aussi de respecter ce qu'elle représente: la dualité fondamentale du pays.

Cette dualité comporte au moins deux aspects. Premièrement, si les anglophones veulent, avec raison, s'assurer la reconnaissance de leurs droits au Québec, ils devront aussi par esprit de simple justice aussi bien de leurs propres intérêts, défendre jusqu'à la mort les droits des minorités francophones en dehors du Québec, surtout en vue des injustices visitées sur ces minorités depuis un siècle et plus. Ceci ne veut pas dire que la minorité ici doit se taire lorsqu'il s'agit de ses propres droits. Mais en ce faisant, on doit tout de même garder un certain sens de la mesure.

Le deuxième aspect de cette dualité nous ramène au Québec. Même si la tendance des anglophones à être plus «fédéralistes» que leurs voisins francophones est compréhensible, cela ne leur absout pas — au contraire — du devoir de comprendre la détermination de la majorité de s'épanouir ici au Québec — une province qui n'est pas et ne pourra jamais être «une province comme les autres», n'en déplaise à M. Trudeau.

Dans le cas précis actuel de l'isolement

du Québec sur la constitution, il ne faut pas se leurrer. Au-delà des fines victoires stratégiques, cette question dépasse la politique ordinaire. Le sens de l'isolement est réel, et il ne peut que nuire aux efforts de la minorité pour faire reconnaître ses droits.

Il est donc d'autant plus dommage que la déclaration de la Coalition a oublié de traiter de cette situation. Si on veut être compris, il faut d'abord comprendre.

Il pourrait s'agir ici d'un facteur non négligeable dans les réactions plutôt négatives au document de certains commentateurs francophones, dont M. Proulx.

Et pourtant, faut-il rejeter dès le début un document qui, en dépit de certaines lacunes, exprime une certaine angoisse et même un certain espoir. Pour qui prend le temps de lire la déclaration en question, il est clair que, même si elle n'est pas toujours aussi clairement exprimée qu'on aurait pu vouloir, la bonne volonté n'est pas absente. Au moins, cette coalition des anglophones essaie d'entamer le dialogue sur une base qui est plutôt raisonnable; elle fait au moins un effort, même si l'est encore insuffisant aux yeux de plusieurs, de comprendre et d'exprimer la réalité du Québec. C'est une indication que nous avons au moins fait un certain progrès depuis l'époque des deux solitudes. Peut-on seulement espérer que nous sommes arrivés, enfin, à la possibilité d'un dialogue qui n'en est pas un de sourd? Pourquoi pas.

Des salles "X" contre la porno?

par
Micheline Carrier

DANS un article signé par Nathalie Petrowski (LE DEVOIR, 21 novembre 1981), M. André Guérin, du Bureau de surveillance du cinéma, soutient que «les féministes devraient se réjouir des salles X parce que partout où on a adopté cette solution, on a constaté au bout de deux ans une dégringolade dans l'achalandage. La population est allée voir par curiosité, puis s'est lassée».

Si la création de salles X entraîne cet effet, pourquoi les promoteurs de la pornographie tiennent-ils à ces salles? Pourquoi des propriétaires de cinémas sont-ils prêts à convertir leurs établissements en cinémas X dès qu'on leur en donnera le feu vert, s'ils savent qu'ils n'auront plus guère de clientèle dans deux ans? Pourquoi des gens des milieux du cinéma américain et québécois, des fonctionnaires, des gens d'affaires et des intellectuels dépensent-ils tant d'énergie, depuis plusieurs années, pour créer un réseau de salles X si cela est susceptible de nuire au commerce de la porno?

M. Guérin a oublié de rappeler le véritable motif de ce projet. Il s'agit d'offrir un réseau de distribution à toutes les formes de pornographie, particulièrement le «hard core», écarté ou édulcoré pour s'adapter aux lois et au réseau de cinémas ordinaires. Il s'agit d'offrir un nouveau débouché à des producteurs de films qui soutiendraient ainsi financièrement le cinéma québécois. M. Guérin avait explicitement déclaré le 28 février 1979, à «Actuelles», MF, Radio-Canada, que la création d'un réseau de salles X favoriserait la diffusion du «hard core» et éliminerait la méchante censure, ennemie jugée quasiment plus dangereuse que la haine contre les femmes. Ça, c'est du concret, non de la théorie.

Des études policières américaines ont montré, non que la concentration des produits porno, dans des établissements spécialisés et dans des secteurs donnés, contribuait à étouffer le marché et à faire germer un «vrai» cinéma érotique, mais contribuait plutôt à accroître toutes les

formes de crimes dans les secteurs de cette concentration (*Newspage*, juillet 1978; *Châtelineau*, juillet 1979).

Il y a un chiffre d'affaires de \$5 milliards. «Cela répond à un besoin et on ne peut pas revenir à l'Inquisition.» S'il y avait un marché pour des ciné-parcs où on pourrait voir des enfants violés, des hommes castrés, des Noirs battus et des citoyens fusillés par des tueurs à gage présentés comme des héros, faudrait-il encourager ce réseau pour ne point être soupçonné de revenir à l'Inquisition? Les féministes seraient les premières à dénoncer pareils abus des consommateurs et des personnes, enfants, hommes et Noirs. Elles ne se réfugierait pas derrière la crainte de censurer, en réclamant le respect de la personne humaine. Elles n'inventeraient pas des consensus sociaux favorables à ce genre de spectacles.

Si «la nouvelle génération n'a pas besoin d'images, elle vit sa sexualité tous les jours», comment la vit-elle, quand la seule éducation sexuelle qu'elle a provient des modèles pornographiques — les seuls soutenus par les pouvoirs économiques et politiques — qu'elle tient des parents et de la consommation des produits porno dès le primaire? L'expansion de la pornographie par la création des salles X se trouve compromise si la «nouvelle génération» ne renouvelle pas la vieille clientèle. À moins que ces salles fassent du racolage auprès de cette génération, pourquoi les veut-on avec tant d'acharnement, si elles doivent rester à moitié vides après deux ans?

Le Bureau des surveillances du cinéma n'est pas la police des mœurs, ni le gardien de la sexualité et des modèles sexuels adoptés par les gens. Il ne produit ni ne distribue de films, et il ne fait pas

les lois. Mais en vertu de quel mandat se fait-il propagandiste de salles X? En vertu de quelle mission sociale particulière propage-t-il l'idée, le discours très «théorique», sans fondement, qu'encourager la diffusion de la porno sous toutes ses formes, dans des établissements spécialisés et légitimés par un permis d'État, va faire germer miraculeusement un cinéma «vraiment» érotique? Lessiver les cerveaux par l'éternel message anti-érotisme de la porno prépare-t-il les esprits à désirer ou à bien accueillir d'autres produits? Comment les consommateurs de porno désabusés pourraient-ils créer la demande pour un produit érotique qu'ils ne connaissent pas?

Dans les salles X, la pornographie qui rapporte des milliards se ferait hara-kiri et céderait la place à un «vrai» érotisme? Hum... Le Bureau du cinéma du Québec n'est pas le gardien des mœurs, fort bien. Il n'a pas à se faire, non plus, l'agent de promotion des pornocrates et de leur clientèle. Les féministes n'ont pas ses moyens pour diffuser leur conception du «vrai» érotisme auquel il prétend rêver. Quand, usant des moyens à leur disposition, elles défilent devant les salles X pour protester contre la violence faite aux femmes, la police de l'ordre établi les arrêtera pour avoir «troubé la paix». Il vaut mieux prévenir que guérir, surtout quand on sait que ce sont toujours les mêmes qui reçoivent les coups. C'est pourquoi plusieurs s'opposent à ce que l'État québécois facilite, par salles X et Bureau de surveillance du cinéma interposés, l'expansion du marché de la misogynie. Ce Bureau n'a pas davantage à faire la promotion du commerce pornographique que le Conseil du statut de la femme n'a à faire celle de la compagnie Wonder Bra.

Rejeter la censure est une chose; aider un commerce à étendre son marché en est une autre. Il faudrait cesser d'entretenir la confusion à ce sujet: on commence à se demander qui sert quels intérêts dans cette longue histoire inachevée de salles X.

La prévention douce

par
Michel Bourque et Robert Perreault

M. Bourque est directeur du Centre d'information et de biostatistique; M. Perreault est médecin et coordonnateur de la recherche psychiatrique à l'hôpital du Sacré-Coeur. Ils répondent dans ce texte à l'article de notre collaborateur Jacques Dufresne, publié le 21 novembre.

mortalité peut être attribuable aux facteurs comportementaux; 20% aux facteurs environnementaux; 20% aux facteurs biologiques humains; et 10% aux lacunes du système de dispensation des soins.

Bien que ces chiffres ne représentent que des approximations, ils soulignent la nécessité d'une réaffectation des efforts et des budgets consentis dans le domaine de la santé. Dans la perspective peut-être souhaitable d'une amélioration de l'état de santé collectif et de la qualité de vie, une telle orientation semble constituer la voie la plus prometteuse.

Pour répondre au désir indéniable de la population d'au moins maintenir son état de santé au niveau actuel, la participation de l'individu, l'appel à sa responsabilité, et de façon plus générale, la prise en considération des facteurs comportementaux s'avèrent toutefois indispensables. Mise à part l'hypothèse où on accepterait la détérioration de la qualité de vie, il s'agit sur le plan économique de la seule alternative à l'escalade des dépenses consacrées à la santé: aux États-Unis, par exemple, ces dépenses annuelles passaient de 27 à 192 milliards de dollars de 1960 à 1978.

Issu de ces considérations, le mouve-

ment de prévention actuel n'est que la plus récente manifestation de l'intérêt renouvelé et, jusqu'à présent, rentable de la société contemporaine pour la prévention. Des vagues précédentes ont ainsi entraîné les réformes sanitaires de la fin du XIXe siècle, de même que les stratégies d'immunisation du milieu du XXe siècle. Chaque vague a été soulevée par le désir de permettre l'intégration de nouvelles stratégies d'intervention issues d'une connaissance accrue des mécanismes affectant notre santé. Donnant naissance à la vague actuelle de prévention, la connaissance acquise par la science médicale au cours des 20 dernières années se traduit par un aveu: la médecine technologique a atteint les limites de son efficacité avant de toucher les limites de ses possibilités, pour la simple raison qu'elle a sous-estimé l'importance des facteurs comportementaux. Interprété dans une perspective de prévention, ce message suggère d'intéresser l'individu à prendre en charge sa propre santé, tout en lui fournissant les outils conceptuels et les appuis technologiques.

Il ne s'agit plus de mystifier par la science, mais d'ouvrir la science en tant qu'instrument à ceux-là mêmes qui ont été les victimes de son pouvoir. L'individu doit abandonner pour un rôle plus actif le rôle du «parfait» patient que lui dictait Parsons il y a 30 ans: coopératif mais passif, uniquement intéressé à une guérison hâtive. Tout changement crée des tensions. Souvent improvisées, l'annonce de cette redistribution des rôles peut bien sûr engendrer des angoisses.

Dans son effort de diffusion d'information, le mouvement actuel de prévention doit en particulier réaliser les limites des médias de communication de masse, si attrayants soient-ils à première vue. On observe à l'heure actuelle une tendance à la création d'outils de prévention plus flexibles permettant de répondre à des contraintes locales et aux besoins de diverses populations à risque. Cette approche existe parce que les disciplines de santé

Suite à la page 8

V L B É D I T E U R P R É S E N T E



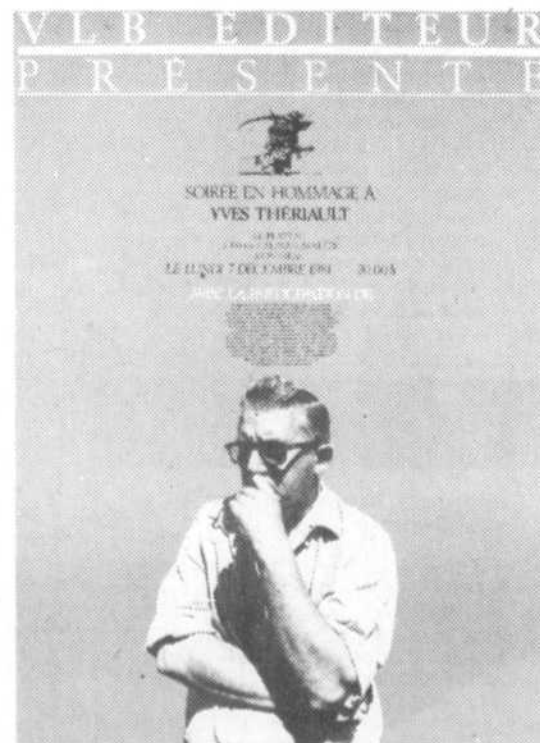
SOIRÉE EN HOMMAGE À YVES THÉRIAULT

LE PLATEAU
3700 rue CALIXA-LAVALLÉE
MONTRÉAL

AUJOURD'HUI À 20h

AVEC LA PARTICIPATION DE

André Bastien
Victor-Lévy Beaulieu
Henri Bergeron
Jean Bode
René Caron
Roch Carrier
Clémence Desrochers
Maurice Dubé
Yves Dubé
Jean Duceppe
Marc Favreau
Jean-Pierre Ferland
Jacques Ferron
Michel Garneau
Jean-Claude Germain
Max Gros-Louis
Jacques Hébert
Claude Hurtubise
Claude Jasmin
Pauline Julien
Diane Juster
Claude Landré
Jacques Languiard



Jean Lapointe
Nicole Leblanc
Raymond Lévesque
Doris Lussier
Gaston Miron
Jean-Guy Moreau
Huguette Oligny
Clément Richard
Maurice Richard
Robert Rivard
Michelle Rossignol
Marcel Sabourin
Alain Stanké
Jean-Yves Soucy
Marie-José Thériault
Pierre Tisseyre
Francine Tougas
Pierre Turgeon
Ian Tremblay
Michel Tremblay
Gilles Vigneault

... et quelques autres, bien sûr!

BILLETS DISPONIBLES AUX ENDROITS SUIVANTS

LIBRAIRIE GARNEAU
Place Desjardins
288-4844
1691 est rue Fleury
384-9920

LIBRAIRIE HUGO
2735 Van Horne
739-9251

LIBRAIRIE FLAMMARION
1243 rue Université
866-6381

LIBRAIRIE CARON
251 est rue Sainte-Catherine
845-5698

LIBRAIRIE HERMES
1120 ouest rue Laurier
274-3669

LIBRAIRIE AGENCE DU LIVRE FRANÇAIS
1246 rue Saint-Denis
844-6896

LIBRAIRIE DÉOM
1773 rue Saint-Denis
845-2320

LIBRAIRIE BEAULIEU
5840 Boulevard Léger
322-8410

VLB ÉDITEUR
2016 est rue Sherbrooke
524-2019

Billets disponibles à l'entrée 3,00\$

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lévesque

que précieux et prometteur qu'il évoquait lui-même dans son discours d'ouverture, vendredi. D'autre part, devant ces décisions sur l'association et l'accession à la souveraineté par simple élection, le président se dit « sérieusement mal pris », incapable d'assumer en conscience ces positions. C'est pourquoi il a voulu quitter son poste dès samedi.

En conférence de presse, il a ajouté qu'il ne s'estimait nullement lié par ces résolutions qu'il refuse et qui, à son avis, ne correspondent pas à « ce que pensent vraiment les militants de la base ».

La nouvelle de la décision de M. Lévesque, encore en suspens, a été recueillie douloureusement dans son entourage. Vers 21 heures, hier soir, le Parti annonçait que le Conseil exécutif national « affirme à l'unanimité sa solidarité avec M. René Lévesque ». Le conseil prie instamment le premier ministre de conserver la présidence du Parti et de ne prendre aucune décision avant la prochaine réunion de l'exécutif qui se tiendra cette semaine.

En fin de congrès, les députés ont résolu de reprendre leurs travaux inachevés en janvier ou en février prochain. Il s'agit alors du prolongement du 8e congrès, et l'occasion serait propice à une remise en question des résolutions adoptées que condamne le premier ministre. En s'accordant un délai de réflexion, M. Lévesque entretient sans doute l'espoir d'une reprise des discussions à la faveur d'un meilleur climat et d'un nouveau congrès. Si le PQ avait voulu donner un coup de main à M. Trudeau, le congrès aurait-il agi autrement? A cette question d'un journaliste, M. Lévesque a répondu: Non.

◆ Président

structure de liaison et de contrôle du parti. Dirigée à partir du bureau du premier ministre par M. Michel Carpentier, cette structure compte sur au moins une cinquantaine de personnes qui sont en contact direct et permanent avec toutes les associations de comités. Bien coordonnées, ces gens sont en mesure de peser d'un poids très lourd sur les événements des prochains mois.

M. Lévesque a toujours dit que nos institutions parlementaires rendaient pratiquement impossible de dissocier le poste de premier ministre de celui de chef du parti majoritaire et il serait surprenant qu'il ait aujourd'hui changé d'idée même s'il affirme, en conférence de l'Assemblée nationale et du caucus de ses députés, dans cette perspective, il est conscient que sa démission comme chef du Parti québécois pourrait difficilement lui permettre de diriger la majorité gouvernementale. Va-t-il abandonner son poste de premier ministre alors qu'il vient tout juste d'être réélu.

M. Lévesque n'en est pas à sa première crise avec le Parti québécois. Certes, celle-ci est sans doute la plus grave puisqu'elle touche les fondements même de son action politique. Mais elle survient à un moment où le parti est au pouvoir et si le chef péquiste a pu surmonter les épreuves au moment où le PQ était dans l'opposition et où lui-même n'était même pas élu, on voit mal comment il pourrait échouer maintenant qu'il est premier ministre et qu'il jouit encore d'une popularité très grande au sein du parti. Même ses pires adversaires ont toujours reconnu que M. Lévesque devançait le parti dans l'opinion publique.

Il faut enfin tenir compte de la personnalité propre du premier ministre. Tous ceux qui ont eu l'occasion de le voir à l'œuvre au cours des dix dernières années savent qu'il est un lutteur farouche et qu'il est à son mieux en période de crise. Au lendemain du référendum de mai 80, c'est lui qui a remonté le moral de tout son conseil des ministres et c'est encore lui qui, ces dernières semaines, a refusé de céder au découragement que pouvait susciter l'Accord constitutionnel du 5 novembre.

Dans cette perspective, il est à prévoir que M. Lévesque fera au cours des prochains jours ce qu'il a toujours fait dans le passé à l'occasion d'événements similaires: Il se retranchera les manches et ne ménagera aucun moyen pour parvenir à ses fins, même



Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a rencontré samedi soir l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, lors d'un dîner-bénéfice à \$100 le couvert qui s'est tenu samedi à Montréal.

s'il doit au besoin bousculer beaucoup tout autour de lui.

Ce qui est cependant loin de vouloir dire que le parti est gagné parce qu'il s'agit de rien de moins que de faire en sorte qu'un congrès plénier renverse carrément des orientations majeures que ce même congrès vient d'adopter puisqu'il y a toutes les chances du monde que ce soient, pour l'essentiel, les mêmes députés qui reviendront le printemps prochain.

A cet égard, M. Lévesque n'a laissé hier aucune autre porte de sortie: ou bien les députés accepteront de revoir complètement leurs décisions sur l'association et le mode d'accession à la souveraineté ou bien c'est lui qui partira.

Jusqu'à ce jour, les députés ont toujours tranché en sa faveur. Le feront-ils encore maintenant qu'ils jouissent de nombreux appuis au sein du caucus des députés et que même certains ministres, dont par exemple, MM. Bernard Landry et Jacques Parizeau, ne se gênent pas hier pour battre les corridors en affirmant qu'ils pouvaient très bien « vivre » avec ces nouvelles orientations.

Une chose est certaine, c'est qu'ils auront à choisir et que ce choix a déjà commencé à s'exprimer, si on en juge par la mine déconfite qu'affichaient plusieurs centaines de députés et militants à l'issue du congrès d'hier.

◆ Retrouvailles

Le gouvernement Lévesque met la province en banqueroute: exode massif, chômage inégal, hausse de taxes aux dépens des moins bien nantis et pour « satisfaire l'ambition internationale de Wall Street ».

Avant comme après son discours, M. Bourassa est ovationné. Ses moindres élans oratoires sont salués par des applaudissements.

Arrive ensuite M. Ryan. Une partie de la salle, qui ne se lève point, l'applaudit. M. Ryan termine l'adresse de son discours par ces mots pleins d'amertume: «... et mes chers amis, s'il en reste... » « Oh! oh! » entend-on dans la salle.

M. Ryan rappelle l'amitié soutenue qu'il a entretenue avec M. Bourassa « depuis le temps que j'étais au DEVOIR » et que M. Bourassa dirigeait la province. Il parle de son caucus comme d'une coalition qui se renforce de jour en jour. Il dénonce le Parti québécois, comme l'orateur précédent, il tape à fond de train, avec passion même et agressivité, sur ce projet du gouvernement Lévesque « pour faire d'Hydro-Québec le jouet de M. (Jacques) Parizeau (le ministre des Finances) ». « Hands off aux voleurs! » lance-t-il.

Mais on n'écoute guère dans la salle. On applaudit à peine, y compris à la fin du discours. Tout au long de celui-ci, des tables entières parlent très fort, insultent le chef actuel d'une manière ininterrompue. De très nombreux partisans ne se lèvent pas quand M. Ryan descend de la tribune. Et pourtant, M. Ryan, quoique manifestement nerveux, a livré un discours plein de feu, d'une partisanerie quasi inégalée et que savourent habituellement les auditoires libéraux.

Peine perdue. Même l'éloge de M. Bourassa, par le chef libéral, au sujet de l'opposition du premier au gouvernement fédéral à Victoria en 1971, a laissé plutôt froide cette salle, qui parlait déjà d'autre chose.

Chez les libéraux de l'est de Montréal (des représentants du West-Island y foisonnaient aussi), on a l'impression que le vin est tiré et que M. Ryan, tiré lui-même et manifestement mal à l'aise, ne s'y sent déjà plus chez lui, même s'il semble avoir décidé de boire le calice jusqu'à la lie.

Mme Denise Bombardier, animatrice à Radio-Canada, venue pour mesurer l'événement, s'est fait prendre à partie d'emblée et traiter de noms d'animaux étonnants par un partisan en voie d'abrutissement.

A la fin, M. Gérard-D. Lévesque, à son habitude, a tenté d'arranger les choses à force de paroles et de beaux discours. Mais c'était déjà fini. L'orchestre, issu de l'entrecôte de Glen Miller, revenait sur scène et les libéraux se sont remis à danser.

◆ Bourassa

jugé leurs efforts samedi soir pour critiquer la performance du gouvernement du Parti québécois en matière d'économie.

Les deux hommes assistaient à un dîner-bénéfice à \$100 le couvert en faveur du Parti libéral du Québec, qui s'est tenu dans le sous-sol d'une église de Montréal et au cours duquel on a servi aux convives un vin rouge du nom de « Chante-Christ ».

C'est M. Bourassa qui a volé malgré lui la vedette au chef du PLQ. Les journalistes se sont précipités vers lui pour l'interroger sur son éventuelle candidature dans la circonscription de Saint-Laurent, représentée au nom du PLQ par M. Claude Forget, jusqu'à son récent départ.

M. Bourassa a laissé entendre qu'il n'avait pas encore pris de décision à ce sujet, et qu'il se donnait encore quelque temps de réflexion. M. Ryan a pour sa part souligné qu'il n'avait personnellement aucune objection à ce que M. Bourassa dirige les suffrages pour le PLQ dans Saint-Laurent, à condition évidemment que les militants du parti dans cette circonscription veulent bien de sa candidature.

L'ex-premier ministre du Québec a d'ailleurs laissé entendre que justement plusieurs militants libéraux l'avaient invité à se présenter dans Saint-Laurent.

C'est aussi le discours de M. Bourassa qui a retenu le plus l'attention des militants libéraux. M. Ryan se contentant de lire le sien d'une voix monocorde, sans lever la tête.

Pour M. Ryan, l'examen de la « vraie performance » de la gestion du PQ mène « sur tous les fronts à un verdict de banqueroute et de débâcle ».

Dans son allocution, le chef du Parti libéral du Québec a déclaré qu'avec le Parti québécois au pouvoir, le Québec atteignait de nouveaux records de chômage, de faiblesse des investissements et d'exil de Québécois. « Après cinq ans, le bilan de la gestion de M. Parizeau permet de conclure que l'indépendance doit être plus éloignée que jamais ».

« Par sa politique constitutionnelle stérile et négative, le gouvernement a accentué l'impression d'instabilité politique qui se dégageait déjà au Québec », a poursuivi M. Ryan, qui reproche au Parti québécois de donner à la province une image d'intolérance avec sa politique linguistique.

M. Ryan a insisté sur le scandale que représentait l'introduction dans le budget d'une taxation supplémentaire. Le Québec, soutient-il, retirera plus d'argent par cette taxe sur l'essence que la compagnie qui produit l'essence et que le gouvernement de l'Alberta ensemble.

Au début de son discours, M. Ryan avait salué les principaux invités à son dîner-bénéfice, et ajouté ces mots: «... et mes chers amis, s'il en reste ».

Le chef du PLQ a senti le besoin de préciser alors: « Je veux dire par rapport à tous ceux que j'ai nommés. Je pense que je vous ai tous nommés dans les premières catégories ».

◆ KGB

pendant le voyage pour me rappeler que je n'avais pas le droit de me rendre à Gorki », dit Liza Alekseeva, reconnaissant que l'accès de l'ancien Nijni-Novgorod lui avait été interdit depuis mai 1980.

La Volga noire roulait pendant une trentaine de minutes, puis s'arrêta en lisière d'une forêt. « Vous pouvez descendre et rentrer chez vous. Ne cherchez plus à prendre le train pour Gorki, vous savez que vous n'avez pas l'autorisation », lui dit un des accompagnateurs.

La voiture est restée là, avec ses occupants, à attendre visiblement la suite des événements. La belle-fille d'Andrei Sakharov fut obligée d'arrêter une voiture particulière et demander à son chauffeur de la déposer à une bouche de métro. La Volga suivit.

« Lorsque je suis entrée dans le métro,

L'accès aux responsabilités, un problème pour la Française

par Renée Rowan

La grosse difficulté pour les Françaises, ou que ce soit, au gouvernement, à l'Assemblée nationale, dans les assemblées élues du pays et au Parti socialiste lui-même, c'est l'accès aux responsabilités.

C'est un problème qui n'est pas résolu, que le Parti socialiste avait tenté d'aborder par le biais d'une règle statutaire qui imposait à tous les échelons de responsabilités un quota minimum de femmes, mais ce quota est resté bloqué depuis quelques années à 20% alors que le pourcentage des adhérentes au Parti socialiste est beaucoup plus élevé que cela.

C'est ce que constate avec une certaine tristesse la représentante du Parti socialiste français, Mme Véronique Neiertz, députée au sein du nouveau Parlement de François Mitterrand et qui avait été auparavant à la direction du Parti socialiste de l'action vers les femmes et responsable des relations internationales du Parti. Il y a présentement à l'Assemblée nationale française 23 députées femmes dont une vingtaine sont socialistes.

« Je pensais qu'on pouvait augmenter la proportion des femmes à tous les niveaux de responsabilités — national, régional, local — mais c'est si difficile... une femme prend toujours la place d'un homme! Comme il y a une majorité d'hommes dans ce parti, lorsqu'on vote sur ce sujet, les femmes sont toujours perdantes. »

L'arrivée au pouvoir du Parti socialiste favorisera-t-il l'égalité entre les femmes et les hommes?

C'est le but visé, affirme Mme Neiertz, qui assistait au congrès du PQ au cours du week-end, mais cela ne pourra se faire

du jour au lendemain. « Nous avons, à l'Assemblée nationale, depuis que nous sommes au pouvoir, un programme tellement chargé de réformes prioritaires que nous siégeons jour et nuit, sept jours sur sept, y compris les fins de semaines. »

Il y a toutefois des efforts de faits déjà dans ce sens et un certain nombre de mesures ont été mises en application. Parmi celles-ci, la visiteuse en mentionne une qui, de son propre aveu, peut nous apparaître ici comme un combat d'arrière-garde, mais qui représente pour les Françaises une grande première. Il y a en ce moment, et depuis quelques semaines à peine, une campagne à la télévision sur la contraception. Ce qui n'avait jamais été fait alors que la contraception est légale en France depuis 1967 de même que l'avortement, depuis 1975, sous certaines conditions. C'était même illégal de faire la moindre information populaire dans un sens large: bien sûr, certaines associations pouvaient dispenser aux personnes qui venaient les voir, sous forme de « petits papiers », une information confidentielle, mais ça se limitait à cela.

On présente à la télévision, tous les soirs, de courts messages qui s'adressent à toutes les classes de la société montrant que le problème de la contraception peut se poser aux jeunes comme aux moins jeunes et indiquant où on peut avoir accès à plus de renseignements sur le sujet. Ces messages télévisés ne donnent pas encore beaucoup d'explications, reconnaît Mme Neiertz, mais par rapport à ce qui existait jusqu'à présent, c'est un pas considérable même s'il semble modeste.

En accédant au pouvoir, le nouveau gouvernement Mitterrand a tout de suite changé l'appellation du ministre qui a remplacé Mme Monique Pelletier à la Condition féminine. « Notre ministre so-

cialiste, Mme Yvette Roudy, est ministre des Droits des femmes... pour nous, explique Mme Neiertz, condition féminine, c'est une façon de limiter la femme à sa condition biologique. Ça ne nous paraît pas être la bonne approche pour envisager les problèmes d'égalité entre femmes et hommes. »

Pour favoriser cette égalité, le nouveau gouvernement entend défendre, en priorité, le droit des femmes à l'emploi, un droit qui a toujours été refusé aux femmes de façon d'ailleurs pas explicite, note Mme Neiertz. On ne dit pas aux femmes qu'elles n'ont pas le droit à l'emploi, mais les conditions dans lesquelles elles peuvent y accéder sont telles qu'en fait ce droit leur est refusé.

« On nous considère toujours comme étant celles qui, dans la famille, doivent assurer à la fois des charges familiales et une tâche professionnelle. Or ces tâches familiales sont considérables lorsqu'il y a des enfants. Si l'on veut donc que les femmes puissent avoir accès à l'emploi comme les hommes, il faut que la société prenne en charge une large part des tâches familiales, en particulier l'éducation des enfants. Cela passe par la création de crèches (garderies) beaucoup plus nombreuses, d'équipements collectifs dans les quartiers déchargeant ainsi les familles — la mère comme le père — d'un certain nombre d'obligations; cela passe aussi par une formation professionnelle pour les filles qui jusqu'à présent, à tous les niveaux, ont été conditionnées par les traditions. »

Ici comme en France, on veut une formation professionnelle totalement mixte qui donne accès aux filles comme aux garçons à tous les métiers traditionnels et non traditionnels, une formation qui s'ouvre sur des débouchés d'avenir, sur des emplois mieux payés.

gne de propagande lancée sur le sujet par Solidarité, jointe aux propos antisocialistes des nombreuses publications internes de l'organisation ouvrière, expliquaient à eux-seuls la réticence du gouvernement à engager des pourparlers.

Au total, a-t-il estimé, la direction de Solidarité s'est mise elle-même hors jeu et ne saurait par exemple prétendre jouer un rôle dans l'élaboration du mode et de la date des nouvelles élections municipales, prévues en mars 1982.

◆ Prévention

Suite de la page 7

communautaire et les groupes sociaux sont de plus en plus en mesure d'identifier des problèmes spécifiques. Des moyens concrets de réaliser éducation et prévention doivent donc être mis au point. Parmi ces stratégies individualisées, les systèmes informatisés interactifs offrent peut-être un prolongement naturel à la seule source d'information sanitaire à laquelle la majorité des gens prêtent encore leur confiance: leur médecin. Quoi qu'il en soit, l'inexpérience des messages de la prévention n'invalide rien l'essentiel de leur message. Il ne suffit pas non plus d'évoquer la perpétuelle imperfection du savoir médical pour justifier d'en enfreindre la diffusion et d'en empêcher la validation sur la place publique. S'il arrive à l'approche prévention de confondre corrélation et causalité, sa conscience statistique lui interdit de substituer l'anecdote au raisonnement.

C'est ici qu'il faut renouer avec l'argument de la grande angoisse développée par M. Dufresne via Bensaïd et Benoist. L'hypertendu potentiel, par exemple, menacé de perdre son poste s'il ne fait pas de zèle en temps de crise économique, inquiet par le fait que son style de vie perturbe son équilibre conjugal, sa vie sexuelle et sa santé mentale, doit-il vraiment demeurer dans l'ignorance des matériaux dont sont composés ses chaînes; doit-il vraiment être protégé de la grande angoisse?

Une perspective comme celle que présente M. Dufresne le suggère précisément, parce qu'elle ne présente du médical que le pouvoir et la mystification. Molère l'a fait mieux fait et il faut continuer de le faire. Mais il est aussi cynique de s'y limiter que de l'ignorer.

7 décembre

par le PC et l'AP

1980: les États-Unis accusent l'Union soviétique de procéder à des préparatifs en vue d'une intervention en Pologne, où l'agitation sociale menace la stabilité du régime communiste.

1979: le gouvernement iranien annonce que certains otages américains, détenus à l'ambassade des États-Unis, pourraient être libérés, mais les étudiants islamiques, qui occupent l'ambassade, déclarent qu'il n'en sera rien tant que le chah ne sera pas extradé.

1977: en représailles de critiques contre ses initiatives de paix au Proche-Orient, l'Égypte ferme plusieurs centres culturels en Union soviétique, en Allemagne de l'Est, en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

1976: Kurt Waldheim, diplomate autrichien, est reconduit pour un deuxième mandat au poste de secrétaire général de l'ONU.

1975: les Indonésiens renforcent leurs forces à Timor et le Portugal rompt avec Djakarta.

1974: Mgr Makarios rentre à Chypre après cinq mois d'exil et annonce son intention de pardonner à ceux qui ont complété son renversement.

1972: l'épouse du président philippin Ferdinand Marcos est blessée à coups de couteau par un homme, qui est abattu.

1971: un étage de la sonde soviétique Mars III, qui s'est posé sur Mars, transmet des signaux radio et télévision vers la terre.

1953: David Ben Gourion démissionne de ses fonctions de chef du gouvernement israélien.

1952: émeutes au Maroc.

1941: les Japonais attaquent Pearl Harbor (Hawaï); les Philippines, la Malaisie et Hong Kong (c'est le 8 décembre en Asie).

1917: les États-Unis déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie.

1895: victoire des Éthiopiens sur les Italiens à Amba Alagi, en Abyssinie.

1858: Français et Espagnols annoncent le blocus de la Cochinchine.

1815: le maréchal Ney, inculpé de trahison sous la seconde restauration pour s'être rallié à Napoléon, est passé par les armes.

Ils sont nés un 7 décembre: Marie première Stuart (1542-1587). Le compositeur italien Pietro Mascagni (1863-1945).

AUJOURD'HUI

Le YMCA Hochelaga-Maisonneuve prie le public intéressé à des cours de conditionnement physique en piscine ou de musculation à se renseigner en appelant au 255-4651. Le YMCA est situé au 4567 rue Hochelaga.

La conférence socio-économique pour l'intégration de la personne handicapée se tient jusqu'au 9 à l'hôtel Méridien.

Toute la population desservie par le CLSC Centre-Sud est invitée à participer à une assemblée d'information qui aura lieu à 19 h 30 au 1710 Beaudry.

Les services socio-culturel et de l'éducation des adultes du Collège Lionel-Groulx annoncent la tenue du 2e salon des artisans de Sainte-Thérèse dans les salles de la Galerie d'art du Collège, jusqu'au 9 décembre. Pour info: 430-3120, poste 287.

Une conférence des perspectives de l'agriculture canadienne se tient au Centre des conférences du gouvernement à Ottawa.

Le Service communautaire de la Ville de Saint-Laurent invite à une rencontre tous les citoyens de la municipalité qui auraient un enfant handicapé mental âgé de 18 ans et plus, à 19 h, au 710 rue St-Germain. Le but de cette réunion est de mettre en commun certaines expériences de vie et obtenir de l'information sur les organismes existants afin d'être en mesure de fournir les moyens les plus adaptés aux enfants pour favoriser leur épanouissement personnel.

En la salle Gilles-Tremblay du Collège Lionel-Groulx, 100 rue Duquet à Sainte-Thérèse, il y aura un concert midi donné par Murielle Bruneau, contrabassistesse classique et Elizabeth Miquel, pianiste accompagnatrice, à midi 30. Des œuvres de Mizek, Boccherini,

Koussevitzky, Hindemith et Bottesini y seront interprétés.

A 19 h 30, au Centre marial Mont-Fortain, 5875 est, rue Sherbrooke, aura lieu la réunion de clôture pour l'année 1981 d'un travail mené par l'association des parents catholiques du Québec pour expliquer à la population les méfaits de l'enseignement de la sexualité dans les écoles.

La Société d'histoire de Longueuil invite ses membres et le public à une conférence sur les premiers canaux aux cascades et aux cédres, à 20 h, au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent. M. Pierre Clément agitera une exposition de diapositives et d'artefacts. Entrée libre.

Les étudiants de secondaire V qui envisagent de poursuivre leurs études au collégial sont invités à une soirée d'information au Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin. Pour info: 325-0150. Et jusqu'au 10 décembre, il y aura à ce collège, un « mini-salon des artisans ».

Pour marquer tout spécialement Noël, la société historique du Marigot a invité Suzanne Berthiaume, harpiste, et M. Claude Lafortune parlera de son livre « Saint-François d'Assise », publié aux Éditions Fides. Rendez-vous à 20 h, en l'église Saint-Antoine de Longueuil, salle d'accueil, angle Chamblay et St-Charles.

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à Acton Vale, à la salle des Chevaliers de Colombe, 1007, boul. Acton, de 14 h à 16 h 30; à Sainte-Anne-de-Bellevue, au campus Ste-Anne du Cégep John-Abbott, de 10 h à 17 h; à Montréal, à la cafétéria de la Polyvalente Lucien-Pagé, 8200, boul. Saint-Laurent, de 14 h 30 à 20 h 30.

Chili: la femme est la plus durement touchée

SI Chiliennes et Chiliens sont bien décidés à poursuivre leurs luttes pour obtenir des conditions de vie plus décentes et cesser d'avoir peur, ils ont besoin pour cela de l'aide extérieure, ils ont besoin de sentir autour d'eux un grand mouvement de solidarité.

Malgré le système de répression, malgré la propagande et les interdictions, un pourcentage fort élevé de femmes au Chili luttent pour faire changer la situation. Elles tiendront, les 12 et 13 décembre, leur quatrième congrès annuel à Santiago.

Maria Elena Carrera qui a assisté au cours du week-end au congrès du Parti québécois à titre de représentante officielle du Parti socialiste du Chili, profite de son passage à Montréal pour nous parler de la répression, plus grande que jamais qui règne dans son pays d'origine.

Veuve et mère de trois enfants, Mme Carrera qui vit actuellement en Allemagne, est militante du Parti socialiste du Chili depuis 1950. De 1970 à 1978, elle a été membre du Comité central du Parti socialiste du Chili. Je l'ai rencontrée tout juste à sa descente du train, quelques minutes à peine avant l'ouverture du congrès vendredi. L'entretien s'est déroulé en espagnol avec l'aide d'un interprète.

Cette femme énergique, infatigable, qui parcourt le monde pour faire avancer la cause de son peuple, arrivait

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



de la deuxième conférence des femmes latino-américaines qui s'est tenue à Winnipeg la semaine dernière sous les auspices du gouvernement du Manitoba, des organisations syndicales et du Centre international des femmes. Des représentantes de l'Argentine, du Chili, de l'Uruguay, du Salvador, de Cuba et du Canada y ont participé.

Pendant la campagne électorale de Salvador Allende, en 1969-1970, Mme Carrera a été responsable nationale des comités de femmes de l'Union populaire et, sous le gouvernement de l'Unité populaire, elle a été présidente du comité des femmes de l'Unité populaire. Depuis le coup d'État de septembre 1973, elle est toujours présidente des comités des femmes en exil, ce qui l'a menée à parcourir l'Europe, les États-Unis, le Canada, Panama, le Pérou, le Venezuela, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour y consolider les nombreux comités de femmes chiliennes en exil et pour développer un mouvement de solidarité à l'endroit des luttes du peuple chilien.

«Nous avons toujours eu au Chili une organisation féminine, avant le gouvernement populaire, sous ce gouvernement et encore aujourd'hui. Mais à cause de ce qui se passe actuellement au Chili, à cause de la répression, il nous est impossible de dire combien il y a de femmes qui militent au sein de cette organisation. Mais tout le Parti de la gauche chilienne ainsi que le Parti démocratique chrétien y travaillent», souligne Mme Carrera. Sans compter tous les comités de femmes chiliennes en exil ou encore les comités de défense des droits des femmes au Chili tel celui de Montréal qui organise, ce soir, à 19 h 30, une rencontre à la Polyvalente Pierre-Dupuis, au 2000, rue Parthenais, rencontre à laquelle la visiteuse participera. Il y a, au Canada, huit comités de femmes chi-

liennes ou qui appuient les droits des femmes chiliennes.

La situation de la femme au Chili depuis la dictature de Pinochet a grandement régressé: on est retourné 50 ans en arrière, affirme Mme Carrera. Avant l'arrivée de la Junte militaire, la femme chilienne participait à la vie politique, syndicale, administrative de son pays. Entre 1965 et jusqu'au coup d'État, 10% des parlementaires étaient des femmes. Il y avait une cinquantaine de sénatrices dont Mme Carrera qui, avant la prise du pouvoir par Allende, était membre de la Commission de la santé nationale en tant que pédiatre et psychiatre pour enfants. Elle a aussi été membre de la Commission pour la planification des investissements nationaux.

A cette époque, 23% des femmes travaillaient à l'extérieur. On ne dispose d'aucun chiffre sur la participation actuelle des Chiliennes à la vie active, mais le taux de chômage sous le régime Pinochet a monté en flèche. Les femmes sont les plus durement touchées, celles qui les premières sont renvoyées chez elles. Les statistiques fournies par la dictature ne sont pas dignes de foi, souligne Mme

Carrera; les travailleurs, toutefois, estiment le taux actuel de chômage entre 20 à 25%.

La répression est habile et tous les moyens sont bons pour camoufler la situation. Ainsi, pour tenter de masquer le taux élevé de chômage, la Junte militaire a mis sur pied un nouveau Code de travail (Plan laboral). Avec le salaire minimum, explique Mme Carrera, cela signifie que les travailleurs gagnent \$30.00 par mois sans aucun bénéfice social. Cela touche hommes et femmes, mais la majorité des victimes de ce stratagème sont les femmes. Ces emplois à salaire minimum ont d'abord commencé par les nettoyeurs de la rue, les préposés à l'entretien des parcs publics, mais cela s'est depuis étendu à tous les secteurs de l'économie.

Le pendant de la répression et son but ultime, c'est une surexploitation sans précédent des travailleurs et l'extrême pauvreté du peuple chilien. Ce qui rend les choses plus difficiles encore, c'est le coût de la vie au Chili qui est aussi élevé qu'ici. Comment penser se nourrir, se loger, se vêtir avec si peu? Il est impossible de vivre et de faire vivre une famille. C'est la misère la plus

noire, la malnutrition, la mendicité. Le taux de mortalité infantile y est le plus fort au monde. Beaucoup de femmes vont travailler comme domestiques pour se nourrir et peut-être, avec un peu de chance, trouver quelques choses à rapporter à ses enfants.

La thèse de doctorat de Mme Carrera a porté sur «la sous-alimentation de la mère et les accouchements prématurés». Pendant 10 ans, elle a été pédiatre dans les quartiers populaires de Santiago. Quand l'Unité populaire est arrivée au pouvoir, une des premières mesures sociales adoptées par le gouvernement Allende avait été de fournir gratuitement, chaque jour, une portion de lait à tous les écoliers. Mais avec la chute du gouvernement socialiste et l'arrivée de la Junte militaire, cette mesure a tout fait disparaitre. Le système d'éducation, celui de la santé ont été détruits, on ne tient plus compte des lois déjà en force.

Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'il y ait une croissance de la délinquance et de la prostitution même chez les filles de 12 et 14 ans? Avant et sous le régime Allende, il y avait une politique nataliste. Après le coup d'É-

tat, on a mis en place une politique de stérilisation en ayant recours à des moyens chirurgicaux (ligatures des trompes faites souvent sans le consentement des femmes) et d'autres moyens expérimentaux que l'on n'est pas encore parvenu à déterminer, souligne la visiteuse. Cette politique s'est soldée par une chute très marquée de la natalité.

Inquiète de la tournure des choses, la dictature souhaite maintenant une augmentation de la population et en conséquence a retiré du marché le stérilet et il est très difficile d'obtenir d'autres formes de contraceptifs. Mme Carrera rappelle, en outre, que l'avortement est illégal au Chili. Il n'y a pas de garderies pour les travailleurs et on ne respecte plus le congé de maternité. Il existait auparavant une loi empêchant le congédiement d'une femme enceinte. Aujourd'hui, dès que l'on apprend qu'une femme attend un enfant, elle est mise à pied. La politique actuelle au Chili est de renvoyer la femme au foyer et beaucoup de propagande est faite en ce sens.

Depuis trois ans, il y a chaque année, un congrès des femmes chiliennes convoqué par la Coordinadora (Comité

pour la coordination syndicale). La quatrième rencontre des femmes chiliennes aura lieu les 12 et 13 décembre. On y discutera des moyens d'action à prendre pour faire face aux problèmes les plus aigus non seulement des femmes, mais de la famille et des enfants. On y défendra les droits de l'individu. Plusieurs délégations de l'extérieur sont attendues à cette rencontre. L'an dernier, on en avait accueilli 24, dont trois du Canada.

Il faut continuer la lutte pour le retour au Chili, il faut s'y préparer, dit Mme Carrera aux femmes chiliennes qui vivent en exil. Elle-même attend ce jour avec impatience. Elle a déjà fait une demande officielle en ce sens auprès du gouvernement du Chili, mais cela lui a été refusé. En 1980, lorsqu'elle a demandé la permission de rentrer au Chili pour y voir son père mourant, elle a essuyé un refus. Malgré l'interdiction de la part de la Junte militaire, Mme Carrera a décidé de se rendre au Pérou d'où elle aurait pu s'envoler pour Santiago, mais aucune compagnie aérienne n'a voulu lui vendre un billet. Son père est mort sans qu'elle ait pu le revoir.

\$100,000 pour le centre roumain

par Denise Robillard

«Chaque fois que les Roumains vont mettre dix oranges, le gouvernement du Québec va en mettre une.» C'est avec cette allusion à Saint-Nicolas, le traditionnel pourvoyeur d'étrennes de son enfance dont c'était la fête hier, que le ministre de l'Immigration, M. Gerald Godin, a annoncé la contribution de \$100,000 que consentira le gouvernement pour le centre culturel roumain dont il présidera l'inauguration hier à Montréal. La communauté roumaine montréalaise a déjà versé \$1 million pour financer ce projet.

Les allusions politico-culturelles n'ont pas manqué d'un discours à l'autre. Le président du centre, M. Pierre Sultana, a d'abord fait état de la joie de la communauté roumaine d'avoir réalisé enfin «un rêve cheri depuis longtemps», celui d'avoir son propre centre culturel. La présence de M. Godin, a-t-il dit, signifie «que nous pouvons continuer, que nous sommes sur le bon chemin.» M. Sultana a insisté sur la triple fonction de ce centre, culturelle avec sa bibliothèque classique, sa salle de conférence, ses cours de langue, sociale, puisqu'il se veut une maison d'accueil, d'orientation et d'information pour les nouveaux venus, nationale enfin, en ce sens qu'il sera un lieu d'intégration à la société québécoise.

M. Godin s'est dit heureux de constater que les membres de cette communauté «veulent rester roumains tout en étant québécois.» Il a souligné la vitalité et le dynamisme de cette communauté en l'invitant à garder ce qu'elle a. La somme qu'il venait offrir «est la confirmation que le peuple

du Québec s'associe à votre rêve réalisé, et comme vous le savez, nous avons aussi un rêve...»

Le député fédéral de Laprairie, M. Pierre Deniger, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État pour le multiculturalisme, a offert l'aide de son gouvernement pour les activités culturelles. Si nous ne partageons pas les mêmes objectifs politiques, a-t-il dit de M. Godin, «lorsqu'on parle de patrimoine, notre but est identique.»

Le père Pierre Popescu, curé de la paroisse orthodoxe de l'Annonciation, a caractérisé la présence de la communauté roumaine à Montréal depuis 90 ans de «êtres discrets, très peu bruyants, animés du sentiment d'être ici chez elle.» Les Roumains de Montréal, a-t-il dit, considèrent cette terre et cette ville comme la leur, et les autres citoyens comme leurs frères. «Ils sont prêts à partager leurs aspirations légitimes pour bâtir ensemble une société pas comme les autres. Mais il faut reconnaître que la communauté roumaine de Montréal est une communauté distincte par sa culture, sa langue, son folklore, sa foi.»

Cette foi très forte dans les valeurs de base du christianisme, a insisté le père Popescu, a inspiré à cette communauté de bâtir d'abord une église, puis un presbytère, pour pouvoir vivre spirituellement près de Dieu et permettre à son prêtre d'être constamment à son service. Il a souligné également l'ouverture oecuménique de cette communauté. Une ouverture qui s'est manifestée concrètement par l'offre d'une salle aux Roumains uniates, une minorité qui s'est ralliée à Rome.

nouvelle optique

À lire
et à regarder
avec plaisir

Au fond des yeux

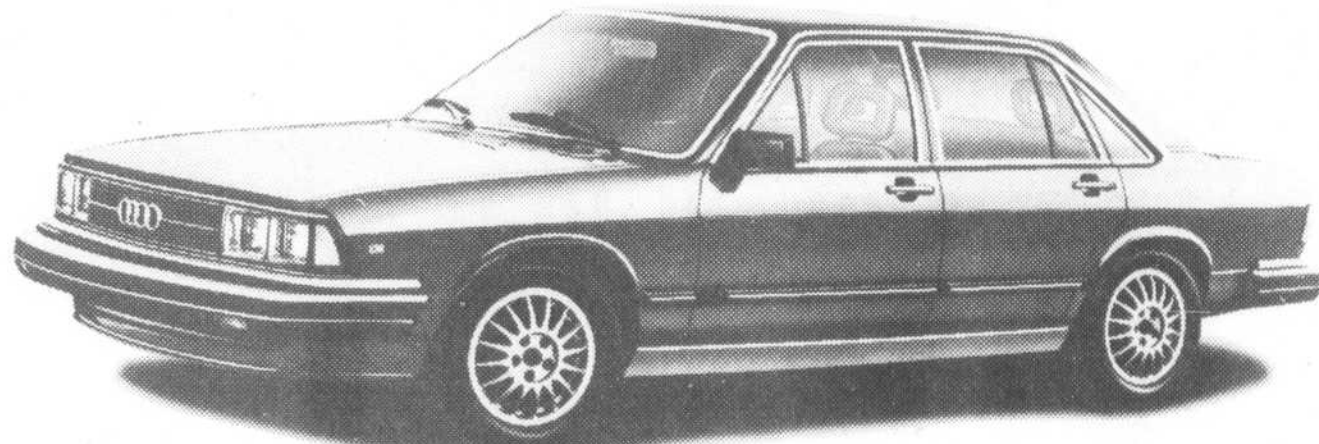


Photographies de Kéro

nouvelle optique

Au fond des yeux/25 Québécoises qui écrivent
Préface de Lise Payette — Photographies de Kéro
10 x 8, 112 p., \$14.95

«A travers ces portraits de femmes d'ici, Kéro se livre
autant qu'elle livre ses modèles. Elle nous aime et
nous aimera toujours.»
Lise Payette



Depuis 50 ans, Audi a acquis sa renommée grâce à une technique innovatrice, à la qualité de la construction et à la beauté des formes. Aujourd'hui, Audi est à l'avant-garde de la technique automobile.

Chaque année, les chroniqueurs des magazines spécialisés font l'éloge des découvertes techniques et des nouvelles caractéristiques des voitures Audi.

Selon la tradition Audi, chaque modèle est le résultat de cette technique sophistiquée et est conçu pour vous offrir le maximum de confort et de luxe fonctionnel.

Audi lance maintenant la carte Audi. Il s'agit d'une autre innovation sans pareille dans le domaine de l'automobile.

La carte

LA CARTE Audi

JEAN MEUNIER
10 RUE PRINCIPALE
VILLE PQ
H9R 1B1

WAUCB0430CN100212
11/81 10/84 555-1212 868L841

L'achat d'une Audi 1982 vous donne droit à la carte Audi. Cela veut dire, en gros, que pendant les trois ans qui suivent la date de livraison de votre Audi, vous devez défrayer le coût du carburant et de l'assurance-automobile, prendre adéquatement soin de la voiture et conduire normalement. Il vous faut amener votre voiture chez un concessionnaire Audi autorisé pour les travaux d'entretien réguliers et les inspections visant à déceler la corrosion. Mais le coût de ces visites et la plupart des autres coûts seront défrayés par Audi.

Vous vous attendez naturellement à ce que la carte couvre le moteur, le mécanisme d'entraînement, les essieux, le

PENDANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES, ELLE COUVRE À PEU PRÈS TOUT, SAUF LE CARBURANT.

climatiseur et les systèmes électriques. Elle couvre effectivement tout cela. Elle couvre en plus les vidanges, les filtres, les pneus et les services d'entretien ordinaires... en plus des remorquages et d'une voiture de remplacement si les réparations ne peuvent être effectuées le même jour. Tout cela, sans frais. Et enfin, tous les propriétaires de voitures Audi 1982 deviendront automatiquement membres de l'Association canadienne des auto-

mobilités, avec tous les avantages que cela comporte.

Naturellement, la carte Audi ne couvre pas certains frais extraordinaires comme la réparation de dommages subis lors d'une course ou d'un rallye automobile; les accidents; les modifications apportées à la voiture; la négligence ou le mauvais usage, par exemple. Il est évident qu'il y a certaines restrictions. Votre concessionnaire Audi se fera un plaisir de vous donner tous les détails.

Bref, l'Audi est une voiture tout à fait remarquable. Et la carte Audi, un concept tout à fait remarquable pour rouler sans problème.

Il s'agit probablement de la caractéristique standard la plus importante jamais offerte avec une voiture.



en bref...

■ Que Lévesque se conduise en vrai premier ministre

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre du Québec «devrait oublier un peu le Parti québécois et se conduire en véritable premier ministre du Québec». C'est le conseil qu'a adressé à M. Lévesque le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, interrogé à la télévision hier. J'aimerais aborder plusieurs questions encore avec M. Lévesque au sujet de la constitution, de dire M. Chrétien, mais il est très difficile de trouver une solution avec un gouvernement qui ne veut pas vous adresser la parole. Je suis certain, a dit M. Chrétien, que «si M. Lévesque et son gouvernement décidaient de se conduire plus comme un gouvernement et moins comme un Parti québécois, les choses seraient plus faciles». Parmi ces questions qu'il voudrait aborder avec M. Lévesque, M. Chrétien a énuméré la formule d'amendement, le droit des provinces à une compensation financière, la protection des droits des anglophones du Québec à l'éducation dans leur langue. Nous sommes toujours prêts à discuter de ces sujets, a souligné M. Chrétien.

■ La récession découle en partie du dernier budget

OTTAWA (d'après CP) — Les petites et les moyennes entreprises tombent comme des mouches, et le dernier budget du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, ne fait qu'empirer la situation. C'est l'avis du critique conservateur en questions de travail, M. David Crombie. Le ministre des Finances, estime M. Crombie, doit à tout prix aider l'économie. Les petites et les moyennes entreprises, a précisé M. Crombie, ne sont pas les seules à être affectées par le climat économique, mais ce sont elles qui créent le plus grand nombre d'emplois au Canada. Le budget est peut-être approprié à la lutte contre l'inflation, a dit M. Crombie, mais il ne s'insère pas dans la réalité quotidienne, mais est celle d'une récession, et non seulement ne fait-il rien contre cette récession, mais il en est en partie responsable.

■ 64e anniversaire de l'explosion de Halifax

HALIFAX (PC) — Il y a 64 ans hier Halifax passait à l'histoire avec une explosion comme jamais le monde n'en avait connue jusqu'à. Il fallut attendre Hiroshima et la bombe atomique de la Deuxième Guerre mondiale, en fait, pour connaître une secousse semblable. En ce matin du 6 décembre 1917, deux bâtiments entrent en collision dans le port de Halifax. L'un était un navire de secours norvégien appelé Imo. L'autre, le cargo français Mont-Blanc, transportait dans le plus grand secret 4,000 tonnes de TNT et 2,300 tonnes d'acide picrique. C'était une bombe flottante aux dimensions énormes. L'explosion tua 1,963 personnes et en blessa 9,000 autres. 1,630 bâtiments furent détruits et 12,000 autres endommagés. Dans une ville de 65,000 habitants, 25,000 personnes se trouveraient sans logis. Immédiatement après la collision, le feu éclata sur le pont du Mont-Blanc. À la surprise générale, cependant, les marins sautèrent à l'eau, au lieu d'éteindre l'incendie. C'est que personne ne savait ce que eux, les marins français, savaient. 18 minutes plus tard, l'explosion se produisit. Qui était responsable? Le pilote du port, M. Francis Mackey, et le timonier du Mont-Blanc, M. Aimé LeMédéc, furent accusés d'homicide involontaire, mais les accusations furent retirées par la suite. M. Mackey fut suspendu, puis réinstallé dans ses fonctions. Quant à M. LeMédéc, il fut éventuellement fait chevalier de la Légion d'honneur.

■ Le pape évoque les disparus d'Argentine

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a évoqué samedi les violations des droits de l'homme en Argentine en faisant une allusion non explicite à un cas de disparu et en exprimant sa solidarité avec les évêques de ce pays. Le pape a souhaité également que les négociations en cours depuis trois ans pour un règlement du différend du canal de Beagle entre l'Argentine et le Chili puissent progresser. Le pape s'adressait à M. Jose Maria Alvarez de Toledo, nouvel ambassadeur d'Argentine près le Saint-Siège, qui lui présentait ses lettres de créance. Dans son discours, Jean-Paul II a relevé que «l'Eglise en Argentine s'est employée autant que possible et dans le cadre de sa compétence à examiner, à la lumière de l'Evangile, toute la réalité de la vie communautaire et à donner les orientations pratiques (...) mettant en garde contre la violation des droits des personnes». Sans faire allusion explicite au cas des disparus, le pape a souligné que «ce est dans ce même esprit que l'Eglise argentine s'est employée à soulager certaines blessures que le corps de la nation ressent encore douloureusement».

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de:

PROFESSEUR

pour le programme de baccalauréat en éducation (élémentaire).

Exigences: Maîtrise ou doctorat en éducation et de l'expérience dans l'enseignement élémentaire.

Le candidat aura des responsabilités dans l'enseignement et dans l'encadrement des stagiaires.

Traitement et niveau en fonction des titres et de l'expérience.

Soumettre sa candidature par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae et des noms de trois répondants à:

G. Morcos, doyen Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta
8406 - 91^e rue
Edmonton, Alberta T6C 4G9

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juillet 1982.

Concours ouvert aux hommes et aux femmes. (Ce poste est soumis aux autorisations budgétaires).

Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario

ADJOINT(E) EN GÉNÉTIQUE

Des candidatures seront reçues pour le poste d'adjoint(e) en génétique pour l'hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, hôpital moderne de 301 lits affilié à l'université.

Le candidat choisi aura l'occasion de travailler dans un secteur très actif qui fournit des services cliniques en génétique aux régions de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec. Les responsabilités incluent la compilation des données, l'organisation clinique et l'assistance aux examens physiques.

Les candidats possédant de l'entraînement en soins infirmiers, travail social ou domaine relatif à la génétique seront retenus. L'expérience est définitivement un atout. Habilité à communiquer dans les deux langues officielles est nécessaire.

Veuillez transmettre votre demande écrite au:

Directeur du personnel
Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
401 chemin Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1

Une plate-forme de Shell évacuée

ABERDEEN (Reuter) — Plus de 400 ouvriers ont été évacués samedi par hélicoptère vers Aberdeen, en Ecosse, après la découverte d'une cassure dans l'un des piliers.

La plate-forme Borgland Dolphin, exploitée par Shell. Elle était affectée uniquement au logement des ouvriers travaillant sur le gisement de Fulmar, qui doit entrer en production l'année prochaine. Elle doit être remorquée soit en Norvège, soit en Ecosse, pour être réparée.

Selon un porte-parole de Shell, il est encore trop tôt pour déterminer la cause de la cassure, longue de 28 centimètres, découverte sur une soude du pilier.

«Elle a été repérée il y a quelques jours, et surveillée

depuis lors. C'est un exemple de problème potentiel auquel on a paré dès le début... Ce n'est en aucun cas une situation d'urgence», a-t-il ajouté.

Le Borgland Dolphin, semi-sous-marin, appartient à la société Fred Olsen, basée en Norvège.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, rappelle-t-on, deux plate-formes du champ pétrolier d'Ekofisk, l'une norvégienne l'autre britannique, avaient eu leurs amarres brisées par la tempête et avaient dû être remorquées. C'est dans le même champ que en mars dernier, 125 personnes étaient mortes après qu'une autre plate-forme, l'Alexander Kielland, se soit renversée à la suite de la rupture de l'un de ses piliers.

Deux prisonniers trouvés sans vie

Deux détenus à l'institut à sécurité maximum Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines ont été trouvés sans vie au cours du week-end. Le premier, Daniel Brisebois, âgé de 22 ans, a été découvert pendu dans sa cellule vendredi en début de soirée. Il purgeait une sentence de six ans pour vol et n'était à Archambault que depuis mercredi seulement. Tout samedi matin, un autre détenu, Serge Bergeron, 24 ans, a été trouvé sans vie sous son lit dans une cellule de l'infirmerie. Il avait la tête dans un sac de plastique qui avait été noué autour de son cou avec un lacet. Bergeron purgeait une peine de 30 mois pour fraude et faux. Il avait été transféré à l'institut Archambault le mois dernier après s'être plaint dans une autre institution que sa vie était en danger. Des enquêtes sont en cours.

Draperies...

Contemporaines et traditionnelles

La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949

Boutique L'Artisane Inc.

165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal
COÛR SUPERIEUR, No. 500-05-013-888
03. Qualliance Lambert Inc., demanderesse
— Roger Demarais, défendeur. Le 18 décembre 1981, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaire du défendeur au No 1872 rue Ontario, est, en la cité de Montréal, sont venus par autorité de Justice, les biens et effets de 28 créanciers saisis en vertu d'un jugement en appui de plomberie divers et ameublements. Conditions ARGENT COMPTANT, PIERRE GUERIN, huissier tel. 866-8091, Montréal, 4 décembre 1981.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Jean-Paul B. Inc. Bonus Metal Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal Québec le vingt-cinqième jour de novembre 1981, sous le numéro 3224347. Ce trentième jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LA MÉTÉO

Une importante dépression située près du sud de la Nouvelle-Ecosse se dirigera vers Terre-Neuve aujourd'hui. Les nuages associés à ce système recouvriront le Québec dans son ensemble. Les précipitations sont sous forme de pluie sur le Bas St-Laurent et sous forme de neige sur les régions de l'ouest.

MONTREAL

Faible neige passagère aujourd'hui. Accumulation totale possible depuis le début près de 5 cm. Maximum près de — 1. Apercü pour mardi: Neigeux.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 21
COUCHER: 16 h 12

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue: ciel variable. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 5. Apercü pour mardi, peu de changement. Réservoirs Cabonga et Gouin: neige passagère. Minimum près de moins 6. Maximum près de moins 3. Apercü pour mardi, peu de changement. Pontiac-Gatineau, du Lièvre et Outaouais: possibilité de faible neige passagère. Minimum près de moins 6. Maximum près de moins 2. Apercü pour mardi, neigeux. Montréal et Laurentides: faible neige passagère. Minimum près de moins 3. Maximum près de moins 1. Apercü pour mardi, neigeux. Trois-Rivières, Drummondville et Mauricie: neige passagère. Minimum près de moins 3. Maximum près de moins 1. Apercü pour mardi, neigeux. Saguenay, Rivière-du-Loup, La Malbaie et Beauce: faible neige passagère ou brume. Maximum près de 1. Apercü pour mardi, averse de neige. Rimouski, Matapédia, Bas-Comeau et Port-Louis: nuageux avec pluie ou brume. Minimum près de 2. Maximum près de 3. Apercü pour mardi, nuageux. Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: nuageux avec pluie ou brume passagère. Minimum près de 3. Maximum près de 5. Apercü pour mardi, nuageux avec brume. Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux avec pluie ou brume passagère. Minimum près de 4. Maximum de 6 à 8. Apercü pour mardi, nuageux.

Albany Part. nuageux 20 35
Atlanta Beau 34 59
Baltimore Beau 33 43
Boston Averses de neige 27 36
Buffalo Beau 25 39
Burlington Averses de neige 20 32
Charlotte NC Part. nuageux 29 46
Chicago Ensoléillé 40 59
Cleveland Part. nuageux 37 52
Dallas Part. nuageux 31 47
Denver Part. nuageux 31 65
Detroit Averses de neige 25 37
Hartford Averses 71 81
Holliston Nuageux 54 68
Houston Nuageux 41 66
Kansas City Ensoléillé 38 68
Las Vegas Brumeux 52 68
Los Angeles Part. nuageux 55 74
Miami Beach Nuageux 31 41
New Orleans Nuageux 45 64
New York Part. nuageux 32 44
Norfolk Va Part. nuageux 33 52
Oklahoma City Ensoléillé 42 72
Orlando Part. nuageux 42 72
Philadelphie Beau 30 45
Phoenix Ensoléillé 46 78
Pittsburgh Part. nuageux 25 44
Portland Me Ventoux 27 36
Portland Or Pluie 38 50
Reno Part. nuageux 27 58
Seattle Averses 38 48
Salt Lake City Nuageux 34 54
San Diego Beau 54 68
San Francisco Nuageux 47 55
Saskatoon Averses 38 48
Spartanburg Part. nuageux 32 45
Syracuse Part. nuageux 24 40
Tulsa Ensoléillé 45 72

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 novembre, 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ÉQUIPEMENT DE MODE LAURENTIN, L'ÉCLAIRANT FASHION EQUIPMENT LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ème jour de novembre 1981, sous le numéro 3224343. Ce 30ème jour de novembre, 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3222861, The Bank of Nova Scotia (ci-après appelée "la Banque") a rétrocedé et transféré de nouveau à Cézarine Franks Inc. (ci-après appelée "le client") 423 Mayor Suite 16, Montréal, Québec, manufacturier, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque, en date du 29 mai 1981 enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 1674520. Fait ce 30e jour de novembre 1981. LA Banque Toronto-Dominion

PRENEZ AVIS que Gilles, Frénette (GILLES) FRENETTE ENR. J. s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à agir comme volutier remorqueur, pour tirer les remorques et semi-remorques vidées ou chargées, propriété ou en possession légale de 19246 CANADA LIMITEE, détenteur du permis M-305638, laquelle à titre de roulier demande un permis de courtier réciproque (364 jours). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: le 7 décembre 1981
2ème publication: le 8 décembre 1981
3ème publication: le 9 décembre 1981
PAQUETTE, PERREAU, RIVET & ASSOCIÉS
PAR: Jean Brossard/Procureur

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (S.Q. 1965, c. 77 et mod.)

AVIS

LISE MARGUERITE CÔTÉ
Avis est donné que Lise Marguerite Côté, secrétaire, domiciliée au 203 rue Normand à St-Eustache, district de Terrebonne, s'adressera au ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lise Marguerite Vézina.

La seule personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est la requérante, Lise Marguerite Côté.

Signé à Montréal, ce 30 novembre 1981
ETHIER, LAMOUIN ET L'HEUREUX
Procureurs de la requérante

Date de la première parution: 7 décembre 1981
Date de la deuxième parution: 14 décembre 1981

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 138 C.p.c.)

A. M. Donat Paradis et Paul-Aimé Boulet. Considérant la demande formulée par requête en date du 3 décembre 1981 la Cour ordonne à l'intimé de comparaitre au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Beaufort, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande contre le Tribunal de la Jeunesse et saisir le Tribunal de l'adoption de Joseph Paul PARADIS, né le 15 février 1976 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis. Le Greffier-adjoint, Lucille Roulier

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la ville, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, le lundi, 21 décembre 1981 et seront ouvertes à 12 h 15 pour l'approvisionnement de ESSENCE/DIESEL.

Les formules de soumission peuvent être obtenues au Bureau de l'acheteur, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

P. Patenaude
Greffier de la ville



VILLE DE MONTREAL

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION D'UNE TAXE D'AFFAIRES SPÉCIALE

Avis public est par les présentes donné que le rôle de perception d'une taxe d'affaires spéciale imposée, par la Ville de Montréal, aux membres des Sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales de Montréal (S.I.D.A.C.):

PLAZA ST-HUBERT
PROMENADE MASSON
PLAZA MONK
PROMENADE D'ONTARIO

est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes dont les noms sont inscrits sont par les présentes requises de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard le 1^{er} janvier 1982, sans autre avis, le montant de la taxe porté à son nom audit rôle.

Guy Lefebvre, c.a.
DIRECTEUR ADJOINT DES FINANCES

Hôtel de Ville
Montréal, le 30 novembre 1981

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX	
Vancouver	Dégagement	3	7
Victoria	Dégagement	2	7
Edmonton	Ensoléillé	-8	0
Calgary	Ensoléillé	-6	3
Winnipeg	Ensoléillé	-8	1
Regina	Nuageux	-7	-4
Saskatoon	Nuageux	-5	3
Ottawa	Nuageux	-5	-1
Quebec	Faible neige	0	0
Halifax	Averses	2	6
Fredericton	Averses	2	5
Charlottetown	Averses	5	8
St John's	Brume	5	8

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMP.	MIN	MAX	
Albany	Part. nuageux	20	35
Atlanta	Beau	34	59
Baltimore	Beau	33	43
Boston	Averses de neige	27	36
Buffalo	Beau	25	39
Burlington	Averses de neige	20	32
Charlotte NC	Part. nuageux	29	46
Chicago	Ensoléillé	40	59
Cleveland	Part. nuageux	37	52
Dallas	Nuageux	31	47
Denver	Part. nuageux	31	65
Detroit	Averses de neige	25	37
Hartford	Averses	71	81
Holliston	Nuageux	54	68
Houston	Nuageux	41	66
Kansas City	Ensoléillé	38	68
Las Vegas	Brumeux	52	68
Los Angeles	Part. nuageux	55	74
Miami Beach	Nuageux	31	41
New Orleans	Nuageux	45	64
New York	Part. nuageux	32	44
Norfolk Va	Part. nuageux	33	52
Oklahoma City	Ensoléillé	42	72
Orlando	Part. nuageux	42	72
Philadelphie	Beau	30	45
Phoenix	Ensoléillé	46	78
Pittsburgh	Part. nuageux	25	44
Portland Me	Ventoux	27	36
Portland Or	Pluie	38	50
Reno	Part. nuageux	27	58
Seattle	Averses	38	48
Salt Lake City	Nuageux	34	54
San Diego	Beau	54	68
San Francisco	Nuageux	47	55
Saskatoon	Averses	38	48
Spartanburg	Part. nuageux	32	45
Syracuse	Part. nuageux	24	40
Tulsa	Ensoléillé	45	72

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP.	DEGRÉ	HE
-------	-------	----

Saraguay: un arrondissement naturel fictif

Le ministre des Affaires municipales vient de permettre à son collègue des Affaires culturelles de se soustraire à ses responsabilités à l'égard de l'arrondissement naturel de Saraguay.

En effet, dans un projet de loi omnibus (projet de loi 33) que l'Assemblée nationale adoptera, à la vapeur et sans examen approfondi, d'ici aux vacances de Noël, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, propose de permettre à la Communauté urbaine de Montréal et au ministre des Affaires culturelles de conclure une entente «portant sur l'application ou la non-application, totale ou partielle, d'une disposition de la Loi sur les biens culturels relativement à un parc intermunicipal situé en totalité ou en partie dans un arrondissement



Alain Duhamel

naturel au sens de la Loi.»

Cette disposition se trouve dans le projet de loi 33 pour acquiescer à la requête de la CUM laquelle souhaitait obtenir une délégation d'autorité du ministre des Affaires culturelles pour aménager tout à son aise le boisé de Saraguay visé par un classement en arrondissement naturel. On peut comprendre et admettre que le ministre des Affaires municipales veuille modifier la loi

de la CUM pour lui permettre de recevoir une délégation d'autorité prévue en certaines circonstances dans la Loi sur les biens culturels.

On ne peut admettre, cependant, que le ministre profite et prenne prétexte d'une modification aux attributions de la CUM pour transformer le classement en arrondissement naturel en une fiction juridique contrevenant aux dispositions de la Loi des biens culturels.

Le ministre des Affaires culturelles peut, s'il est satisfait des dispositions réglementaires locales, conclure une entente avec une administration municipale ou une communauté urbaine dans le but de lui déléguer son autorité en matière d'émission des permis, par exemple. La Loi des biens culturels accorde au ministre des Affaires culturelles une très large discrétion. En aucun cas, et de quelque manière que ce soit, elle ne lui permet d'en suspendre l'application, de l'ignorer ou d'agir en contrevention.

Le projet de loi 33 affirme même qu'une entente conclue ainsi «prévaudra sur une disposition incompatible». En quelque sorte, le ministre des Affaires culturelles se trouverait à renoncer à tous ses pouvoirs

et à toute sa discrétion dès lors qu'il concluerait une entente avec la CUM sur l'avenir de l'arrondissement naturel.

Voudrait-on se moquer des Québécois de l'île de Montréal que l'on ne ferait pas mieux. Ce gouvernement, qui a refusé d'accorder aux Montréalais les mêmes droits démocratiques qu'il a accordés à tous les autres Québécois en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en est rendu à leur retirer le seul et modeste instrument qui leur restait encore.

Oublie-t-on sur les hauteurs du Cap-Diamant ou sur celles des Laurentides que la conservation de la forêt de Saraguay, au-delà de l'objectif immédiat de protection contre une menace de destruction, a toujours aspiré à des fins culturelles?

En matière d'arrondissement naturel, la mission spécifique du ministre des Affaires culturelles consiste précisément à repérer, identifier, protéger et mettre en valeur les rapports entre l'homme et la nature. Les rapports annuels de la Commission des biens culturels, les réflexions engagées à la Direction générale du patrimoine et même les autres ministères (Environnement, Loisirs, Chasse et Pêche, Tourisme) ont identifié à cet égard le rôle particulier du ministre des Affaires culturelles non seulement parce qu'il disposait d'un outil législatif, mais aussi parce que sa mission l'amène logiquement à se préoccuper des rapports nature-culture. A Saraguay, comme aux îles de Mingan et à Percé, le ministre des Affaires culturelles ne peut se dérober quelle que soit la qualité de partenaires éventuels.

Certes, le ministre des Affaires culturelles n'a jamais été à l'aise avec ses pouvoirs à l'égard des espaces naturels. Longtemps il a songé à refiler à d'autres une autorité dont il ne savait que faire et pour laquelle il n'avait ni ressource humaine, ni ressource technique et financière. Les événements ne lui ont pas laissé le choix, il a dû intervenir sous la pression de l'opinion et des autres ministères qui trouvaient commode d'utiliser une loi qui ne conduisait à rien d'autre qu'à une expropriation coûteuse. Rien dans la modeste expérience du ministre des Affaires culturelles à l'égard des arrondissements naturels ne justifie un abandon de juridiction.

Au contraire, précisément parce que le boisé de Saraguay se trouve en milieu urbain où la spéculation foncière est florissante et crée une pression considérable en faveur du développement, il faut s'assurer que cet arrondissement natu-

rel d'une exceptionnelle qualité sera mis en valeur dans une perspective culturelle. Autrement, le boisé de Saraguay ne deviendrait qu'un équipement urbain parmi d'autres affectés à la récréation et aux loisirs.

Que le maître d'œuvre et propriétaire de l'essentiel de l'arrondissement naturel, la CUM, ait une marge de manœuvre suffisante, cela va de soi. Qu'elle soit investie par délégation d'une partie des pouvoirs du ministre des Affaires culturelles, dans le cadre et les moyens définis par la Loi des biens culturels, cela

s'entend. Que l'on suspende l'application de la Loi des biens culturels, c'est inadmissible.

Où alors que le gouvernement québécois indique clairement que le ministre des Affaires culturelles n'a rien à faire en matière d'arrondissement naturel et que, désormais, cet aspect de notre patrimoine n'appartient plus à la Loi des biens culturels. Nous aurons alors ce que la Commission des biens culturels a dénoncé dans son dernier rapport annuel au sujet de nos parcs nationaux et régionaux: «... une mise en valeur mini-

male et terne qui rate totalement l'objectif le plus important: offrir au citoyen et au visiteur une approche globale des rapports nature-culture (...) On y a adopté une approche de la mise en valeur superficielle et patrimoniale, tout à fait indigne d'un pays le moins fier de sa culture.»

Le ministre des Affaires culturelles n'a pas démontré qu'il pouvait faire mieux que les autres ministères dans la mise en valeur des espaces naturels. Il n'a pas démontré non plus qu'il fera pire avec un partenaire comme la CUM.



Le boisé de Saraguay situé en plein milieu urbain.

1982 sera une année favorable aux sportifs et aux artistes

BUENOS AIRES (AFP) — L'année 1982 sourira aux coureurs et aux gymnastes, et les chances de gagner le Mondial de football en Espagne reviendront à l'Allemagne, l'Espagne, l'Argentine, le Brésil et l'Italie, a déclaré à l'AFP l'astrologue argentin Waffman, dans une entrevue à Buenos Aires.

L'année à venir, selon l'astrologue, qui avait prédit les assassinats des frères Kennedy et de Martin Luther King, sera dominée par le soleil et favorisera le génie créatif.

Ainsi, affirme le professeur, les peintres, les dessinateurs de mode, les artistes de ci-

néma et de théâtre connaîtront des heures particulièrement fastes.

Pour ces derniers, une ombre toutefois: les séparations l'emporteront sur les mariages.

En outre, certains pays (Mexique, Venezuela, États-Unis, Équateur, Panama, Brésil, Chili, Uruguay et Argentine) connaîtront l'influence bénéfique du soleil.

En revanche, affirme le professeur Waffman, tout ira mal en Europe, où sévront la sécheresse et des troubles atmosphériques. Toutefois, la

France, l'Espagne et l'Italie jouiront d'un tourisme prospère.

D'autre part, le professeur Waffman, pessimiste quant à l'inflation et à la stabilité de la monnaie, assure que Frank Sinatra, Sofia Loren, Ronald Reagan, Caroline de Monaco, Lech Walesa et Cristina Onassis feront parler d'eux plus que jamais.

Enfin, prédit l'astrologue, les signes du zodiaque les plus favorisés par le soleil seront le lion, le bélier et le sagittaire, «qui auront de l'énergie à revendre».

Le débat sur Hydro-Québec est presque terminé

QUÉBEC (PC) — Après 27 heures de débat, l'Assemblée nationale a presque complété l'étude en deuxième lecture du projet de loi 16 qui transforme Hydro-Québec en société à capital-actions et autorise le gouvernement à se verser des dividendes.

Les parlementaires ont convenu cependant que ce n'est que lundi que se feront entendre les deux derniers intervenants et que le vote sera pris.

Les libéraux ont mené toute la semaine dernière une lutte sans merci (filibuster) à ce projet de loi, forçant le gouvernement à passer deux nuits

blanches à l'Assemblée nationale.

Ils ont d'abord présenté un amendement demandant que l'étude de cette législation soit retardée d'au moins un an. Trente-huit des 41 députés de l'opposition se sont exprimés sur cette motion de report avant que le débat ne revienne sur le principe du projet de loi.

Le PLQ soutient que le gouvernement cherche à transformer la société d'État en «vache à lait» comme le sont la Société des alcools et Loto-Québec.

Prix record pour un vin du Rhin

WIESBADEN, RFA (AFP) — Une bouteille de Johannisberger, vin blanc du Rhin, millésimé 1648 a atteint le prix record de 17.000 marks (quelque \$9.000), samedi, à Wiesbaden, au cours d'une vente aux enchères.

Un deuxième bouteille de Johannisberger du même millésime a changé de propriétaire pour 15.000 marks (environ \$8.500). Selon les organisateurs de la vente aux enchères, ce sont les prix les plus élevés jamais payés dans le monde pour des bouteilles de vin blanc.

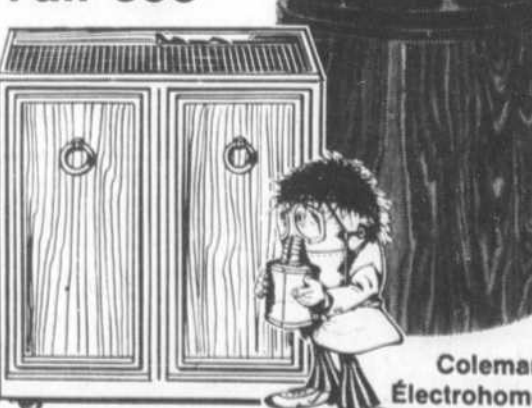
Les acquéreurs sont une distillerie de Bingen, sur les bords du Rhin, et un collectionneur de Francfort.

Le précédent prix record avait été obtenu, en novembre dernier, au cours d'une vente aux enchères à Mayence.

Un restaurateur avait obtenu une bouteille Erbacher Marco-brunn millésimé 1911 pour 11.000 marks (environ \$5.000).

Vente • Service • Location

Une oasis contre l'air sec



Coleman Électrohome

HUMIDIFICATEURS

Ces appareils aident à maintenir un taux d'humidité convenable, réduisent l'irritation de la gorge et les troubles de sinus, protègent les plantes et meubles, bref, ils assurent un maximum de confort durant l'hiver. (Également disponible pour système central)

PURIFI-TRONIQUE INC.

Aussi: CLIMATISATION ET PURIFICATION
5505 rue Papineau
Montréal, H2H 1W3 **527-3646**

Pour bien former, il faut être bien informé

Education permanente = revue

Commerce

Vous faites partie des cadres. À ce stade de votre carrière, votre temps est l'élément le plus précieux. Vous n'avez ni le temps de participer à des séminaires, ni le temps de suivre des cours. Comment faire alors pour être au courant des toutes dernières techniques administratives qui progressent aujourd'hui à un rythme si accéléré?

L'ÉDUCATION PERMANENTE dans les techniques de gestion vous est offerte sous une formule pratique et efficace: la REVUE COMMERCE.

Chaque mois, des milliers de lecteurs bénéficient d'études hautement documentées sur les techniques administratives les plus récentes et d'articles sérieux sur la planification et le contrôle dans l'entreprise, la gestion financière de la PME, la gestion du personnel, les investissements, pour n'en citer que quelques-uns.

Mais la REVUE COMMERCE offre encore davantage. Elle traite de l'activité économique tant au Québec qu'au Canada, des systèmes économiques, des régimes politiques, de publicité et de vente, de l'industrie et des affaires en général.

L'ÉDUCATION PERMANENTE en gestion, vous la trouvez chaque mois, au moment qui vous convient, dans la REVUE COMMERCE. Pour bien former, il faut être bien informé. Abonnez-vous aujourd'hui!

L'abonnement à la REVUE COMMERCE comprend également l'exemplaire annuel LE POINT, une édition spéciale sur l'économie du Québec, publiée en février.



Pour recevoir le prochain numéro de la REVUE COMMERCE, utilisez le Bon ci-contre.

Veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de: REVUE COMMERCE, 1080 côte du Beaver Hall, Montréal, Québec H2Z 1T1.

Bon d'abonnement

Je désire m'abonner à la REVUE COMMERCE tel qu'indiqué ci-dessous.

☐ 12 mois \$18 ☐ 36 mois \$35 ☐ incluant l'édition annuelle LE POINT

Mode de paiement: ☐ Chèque inclus ☐ VISA Charge ☐ Facturez-moi ☐ MasterCard ☐ American Express

N° de carte: _____ Signature: _____

Occupation: _____ Genre d'entreprise: _____ Nombre d'employés au Québec: _____ Nom de l'entreprise: _____

Je désire recevoir ma revue ☐ bureau ☐ domicile

Nom: _____ N° tél.: _____ Adresse: _____ App: _____ Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

Culture et civilisation Etudes québécoises

Deux certificats de 30 crédits chacun, offerts à ceux qui désirent ajouter une dimension culturelle à leur formation professionnelle et comprendre les changements sociaux de notre époque.

Cet hiver, 5 activités de choix sont offertes dans le cadre de ces deux programmes d'étude:

- Lundi soir**
- Droit québécois: histoire et sociologie — DRT 1123G
 - Analyse politique: concepts et mécanismes — POL 1010G — Prof.: M. Jules Pascal Venne
- Mardi soir**
- Culture et contre-culture — LRP 1010 — Équipe de professeurs
- Mercredi soir**
- L'expression artistique québécoise — QCF 2133 — Prof.: Mme Maryvonne Kendergi
- Jeudi soir**
- Vie politique de l'Occident: analyse d'une question particulière — POL 2032G — Prof.: M. Charles Villiers

Annuaire disponible

Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre

Renseignements: 343-6090

Le milieu du cinéma met en doute la bonne volonté des élus

par Nathalie Petrowski

En dépit des incertitudes et des revendications de clochers, les audiences publiques de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel, se sont terminées sur une note amère et sur un doute rempli de cynisme quant à une véritable volonté politique d'intervention de la part du gouvernement québécois.

C'est M. Louis Dussault des

Films du Crépuscule qui est venu raviver les plaies vendredi après-midi devant un auditoire plutôt clairsemé et des commissaires plutôt endormis.

«Je ne vais pas parler des difficultés de tournage en ce moment, de la fermeture de l'aide artisanale à l'ONF, des coupures budgétaires à Radio-Québec, du plan quinquennal de l'IQC qui a marqué la mort du cinéma culturel mais plu-

tôt de l'absence de volonté politique du gouvernement actuel qui a réussi à passer trois ministères des Affaires culturelles en moins de cinq ans», a-t-il déclaré. Reprochant au gouvernement sa crasse indifférence en matière de culture, ses investissements de l'ordre de \$35 millions dans une autoroute alors que le budget de l'IQC n'a pas été indexé depuis 1977 et contenu encore d'un dérisoire \$4 millions, M. Dussault a également déclaré

que le gouvernement entretenait un sous-développement culturel inconcevable dans une société hyper-industrialisée. Il a ajouté qu'il n'attendait strictement rien de la commission et que celle-ci ne changerait rien. Lorsque M. Fernand Dansereau lui a demandé pourquoi alors était-il venu témoigner devant les commissaires? M. Dussault, visiblement énervé, a répondu: «Je me le demande moi-même!»

A la fin de l'après-midi, M. Guy Fournier, président de la Commission ne pouvait que se rallier aux conclusions de M. Dussault. «Je comprends tout à fait les doutes exprimés par le milieu, je les partage moi-même», a-t-il confié. «Mais ce ne résume ni plus ni une question d'argent. Il faut avant tout que l'intervention

de l'Etat soit cohérente, ce qu'elle n'a pas été jusqu'à présent. L'ironie de la situation, c'est que le gouvernement fédéral qui n'a aucune juridiction sur la culture, a eu au cours des vingt dernières années à cause des francophones qui y siègeaient, plus de continuité et d'intérêt pour la culture que le gouvernement provincial.»

M. Fournier a déclaré d'un même souffle qu'il lui restait cependant l'espoir, peut-être naïf mais réel, de voir les choses changer. «Le déséquilibre entre la production faite par l'Etat et le secteur indépendant va en grandissant. On a pris pour acquis que les grosses structures ne pouvaient changer, mais ce n'est pas vrai. Le changement est inévitable dans la mesure où on ne peut bâtir un secteur indépen-

dant sans débouchés. Peut-être en arriverons-nous d'ici à 15 ans à une structure semblable à celle des grosses chaînes américaines qui ne produisent presque plus et se contentent d'être des diffuseurs.»

Au chapitre des interventions, M. Fournier s'est dit satisfait des différents mémoires déposés sur des sujets aussi incompatibles que le Super 8, le vidéo et la pornographie dans les salles de cinéma. Déclarant qu'il y avait tout un secteur de production qui lui aurait échappé n'eût été des audiences, il s'est dit étonné et éclairé par les interventions même si celles-ci avaient souvent l'air de prêcher pour leurs petites paroisses et n'apportaient aucune véritable solution aux problèmes. La seule conclusion pertinente à laquelle le commissaire a pu

en venir dans le méli-mélo des interventions c'est que la fragmentation des auditoires a entraîné au cours des dernières années une fragmentation des moyens d'expression et de production.

Au-delà des constats philosophiques sur l'avenir des mass media, les commissaires n'ont pu dissiper le scepticisme grandissant et le mécontentement du milieu qui voit la commission comme un prix de consolation illusoire pour calmer les esprits et faire finalement accepter au milieu les coupures budgétaires. M. Guy Fournier, lui-même, a déclaré que certains ministres faisaient beaucoup d'apparitions publiques ces temps-ci pour faire oublier à tout le monde l'absence de fonds. Quelques heures plus tôt, M. Fernand Dansereau abondait dans le

même sens en faisant remarquer que la commission n'était pas une priorité gouvernementale puisqu'elle ne dispose que de \$340.000, un budget qui fait figure de parent pauvre à côté d'autres commissions qui disposent d'au-delà d'un million.

«L'absence de volonté politique se traduit toujours par un manque d'argent», a-t-il déclaré au DEVOIR. «S'il n'y a pas d'argent, c'est pas une question de coupures budgétaires, c'est une question de priorités.»

Faut-il en conclure, que le cinéma et la culture ne pesent pas lourd dans la balance hiérarchique du pouvoir et laissent le gouvernement indifférent? Aucun commissaire n'a osé dire tout haut ce dont il est convaincu tout bas, depuis longtemps.

John Lennon, une victime de la guerre (Yoko Ono)

LOS ANGELES (AP) — Yoko Ono, la veuve du Beatle John Lennon, assassiné le 8 décembre 1980 à New York, espère que sa mort servira de tremplin «pour apporter, finalement, la raison et la paix».

«Je songe à John mort comme à une victime de la guerre», dit-elle, dans un enregistrement rendu public samedi. «C'est la guerre entre la

raison et la folie. Toute sa vie, John a combattu la folie en nous et dans le monde».

«Ironiquement, ajoute-t-elle, il a été tué par un acte de folie au moment où il connaissait la période la plus raisonnable de sa vie».

Mme Ono remercie tous ceux qui lui ont écrit ou adressé des dons à la fondation Spirit créée à des fins char-

itables par John Lennon.

«Le soutien que nous avons reçu pour la fondation m'a donné un grand espoir pour l'avenir. Pensons globalement et agissons localement, telle est notre devise. Ne laissons pas gaspiller la mort de John. Que la mort de John devienne un tremplin pour apporter, finalement, la raison et la paix au monde pour nous-mêmes et nos enfants».

La voix d'Elvis rapporte encore aux producteurs

NASHVILLE, Tennessee (AP) — La voix vibrante d'Elvis Presley perpétuera son souvenir pendant des années grâce à de nombreuses bandes enregistrées inédites.

Le King, décédé le 16 août 1977, a laissé d'innombrables enregistrements que la société de disques RCA a l'intention de commercialiser dans les années à venir.

Depuis sa mort, terrassé par une crise cardiaque dans sa propriété de Graceland, à Memphis (Tennessee), il y a quatre ans, ses albums et 45 tours continuent à être mis en vente — et achetés par ses fans.

Au cours de ces années, RCA a sorti huit albums: *He Walks Beside Me*, *Elvis Sings for Children*, *Elvis a Legendary Performer*

volume 3, *Our Memories of Elvis* volumes 1 et 2, *Elvis Aron Presley, Guitar Man* et *This is Elvis*.

Les albums *Moody Blue* et *Elvis in Concert* étaient déjà en vente lorsqu'il est mort et furent rapidement épuisés. Elvis Presley avait enregistré de son vivant un total de 56 albums.

Un nouvel album sortira très bientôt. «Nous possédons une quantité de chansons entièrement inédites», déclare Mlle Joan Deary, directeur commercial de RCA, à Los Angeles. «Nous en avons pour des années. Elle a commencé à en dresser la liste peu après sa mort et n'a pas encore terminé».

Ces enregistrements ne sont pas nouveaux, car il n'existe plus de musique originale d'Elvis Presley. RCA fait une sélection parmi les concerts enregistrés inédits, en alternant les titres les plus connus. Par exemple, *This is Elvis*, double-album sorti au printemps et tire du film du même nom, comprend *Heartbreak Hotel* chanté par Elvis, lors de l'émission télévisée de Tommy Dorsey en 1956 et *Don't Be Cruel*, tirée de *The Ed Sullivan Show* en 1957.

L'album *The Guitar Man*, sorti également au début de cette année, comprenait principalement des chansons que Presley avait enregistrées 15 ans auparavant.

Grâce aux nouvelles techni-

ques d'enregistrement, l'ancienne orchestration a été supprimée et remplacée par une composition instrumentale fidèle à la musique originale d'Elvis Presley.

De Suspicious Minds, il existe peut-être 20 versions, toutes différentes, précise Mlle Deary. «Mais les fans d'Elvis peuvent ré-écouter la même chanson dans dix contextes différents».

Les fans eux-mêmes sont parfois en possession de bandes inédites. Le premier disque d'une série de huit, *Elvis Aron Presley*, était l'enregistrement d'un concert de Presley à Las Vegas en 1956. RCA en avait acheté la bande à une personne dont on ne connaît pas le nom et pour une somme également inconnue.

L'album *This is Elvis* est composé de chansons tirées de *Too Much Monkey Business* et de *Always on My Mind*, d'une version inédite enregistrée en public de *Suspicious Minds*, d'une version inédite de *Mean Woman Blues* qui apparaît dans un film et d'une version inédite également de *Blue Suede Shoes*, enregistrée pour une émission de télévision mais inutilisée.

Une chanson d'Elvis Presley, toutefois, ne sera jamais éditée. Le King, qui l'avait interprétée dans un film intitulé *Dominated* et qui la jouait horriblement, en avait fait expressément la demande à Felton Jarvis, le producteur du film.

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

■ Appartements à louer

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières

Chaque parution coûte \$4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

\$0.55 la ligne agate. Minimum \$8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons



par téléphone

286-1202

Pour tout autre service

844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas tous grands à prix d'au-bain, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 Ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

BIBLIOTHÈQUE Reff, blanche, 78" x 10"10", tiroirs, compartiments, \$1500. 932-5886. 8-12-81

■ Appartements à louer

VIEUX MONTRÉAL complètement rénové, studio, 1 1/2 pièce, mur de briques, poutres, armoires chêne, chauffage, cuisinière, réfrigérateur, libre \$440. 878-1213 8-12-81

C.D.N., très agréable 3 1/2, spacieux, foyer, meublé, chauffage, libre, \$500. 932-5886. 8-12-81

LE BRIDGE

Parlons-nous mutuellement

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

Nord			
♦ 85			
♥ RD 1094			
♦ V 10			
♦ AV 95			
Ouest			
♦ A 3		♦ D 976	
♦ 87		♦ 653	
♦ AD 8765		♦ 93	
♦ R 72		♦ D 843	
Sud			
♦ RV 1042			
♦ AV 2			
♦ R 42			
♦ 106			

Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 ♦ 2 ♦ 3 ♦ 4 ♦
2 SA 3 SA 4 SA 5 SA
pas pas pas pas

L'entame: le 7 de carreau par Ouest.

D'une manière générale, un signal est le jeu d'une carte semi-haute qu'il n'est pas nécessaire de jouer. Cette carte jouée par le défenseur a pour but de décrire à son partenaire la possession d'une carte d'honneur qui peut servir de prise de main éventuelle et rendre ainsi de grands services. Le déclarant voit les 26 cartes de son équipe tandis que les défenseurs se décrivent mutuellement les leurs par le rang des cartes qu'ils jouent, et chacune d'elles peut être chargée d'un message. Et un message, un seul message qu'il aurait donné le joueur Est à son partenaire, lors du jeu ci-dessus, aurait fait chuter le contrat adverse de deux levées, tandis qu'il fut réalisé avec une levée additionnelle. Les enchères allèrent tel que décrites ci-haut et le joueur Ouest, relançant de 2

■ Appartements à louer

SOUS-LOCATION, angle Sherbrooke C.D.N., grand 2 1/2, luxueux, très calme, air climatisé, piscine hivernale, sauna, terrasse de bronze, portier, libre début janvier, garage disponible, \$300/mois. 933-6533. 8-12-81

A LOUER, Rockhill, immédiatement, penthouse + stationnement, prix \$690/mois, 2 chambres, salon, salle à manger, 2 sb, tél. heures de bureau, Mme Basile. 866-8711. 9-12-81

CARRÉ St-Louis, 3 1/2 refait à neuf, balcon sur parc, soleil, \$485, tout compris. 482-1616. 8-12-81

■ Appartements à louer à la campagne

BRESIL, Rio de Janeiro, studio, 3 1/2, meublé, tout fourni. \$35 - \$45 US par jour. 932-0389. 8-12-81

■ Antiquités à vendre

DECAPAGE sur boiserie, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Gracieux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 8-12-81

PARTICULIER, Très vieille armoire en pin, panneaux soulevés, parfait état, prix à discuter. Demander Robert: 285-3353, soir: 1-460-3140. 10-12-81

■ Commerces à vendre

RESTAURANT, centre-ville de Québec, style Espagnol, aussi un logement 2 pièces. \$20 000. Renseignements: Antonio, 418-522-6278, de 19 à 22 h. 15-12-81

■ Chalets à louer

LAURENTIDES, belle petite maison canadienne à louer le temps des fêtes, 3 chambres à coucher, foyer, tout fourni. 224-5422. 8-12-81

LUXUEUX chalet 2 foyers, 2 salles de bain, à Ste-Agathe Sud, au mois ou saison. 663-1274, 1-834-6363. 14-12-81

■ Condominium à vendre

A 2 minutes métro Berri. 5 1/2 rénové, 900 p.c. environ. Financement à 15% (1984). Gérald Roy 871-0293. EXCLUSIF, Imm. Grand-Air 8-12-81

■ Cours

ENSEIGNEMENT COMPLET guitare classique et populaire. 376-8932. 9-12-81

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, méthode Thérèse Berthier. 935-9365. 8-12-81

■ Divers / Services

MODISTE de chapeau de haute couture, modèles exclusifs. 284-0137. 11-12-81

■ Demandes d'emploi

CUISINIER Professionnel cherche travail pour Floride. (418) 658-9005. 12-12-81

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité: poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Bien-être social accepté. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

■ Équipements de bureaux

PHOTOCOPIEUR Xerox à vendre. 645-9164. 14-12-81

■ Garderie

GARDIEN ou gardienne à domicile demandé(e) pour bébé de 5 mois, 4 ou 5 jours semaine. Ville St-Laurent. 744-0228, 526-2516. 10-12-81

■ Instruments de musique

PIANO à vendre, tous reconditionnés à neuf, avec une garantie de 2 ans écrite. 253-3275. 19-12-81

■ Logements à louer

CENTRE-VILLE, 6 1/2 triplex, bon prix, (497) et autres meublés ou non. Service Location Hart. 274-5606. Frais. 8-12-81

PLATEAU MONT-ROYAL, sous-louer, grand logement meublé, vaisselle, literie, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, janvier à septembre 82. Références. \$350 ferme, non chauffé. Matinée. 524-6730. J.N.O.

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ, Christophe Colomb et St-Zotique, 4 1/2 pièces fermées, boiserie chêne, climatisation centrale, libre, \$385. 878-1251. 8-12-81

PARC LAFONTAINE, 4 1/2, sous-sol aménagé, \$250, (4616). Plusieurs autres. Service Location Hart. 274-5606. Frais. 8-12-81

RUE SHERBROOKE EST, près métro, 6 pièces, béton, tapis, neuf, ascenseur, garage, \$1100/mois, 721-7122. 8-12-81

■ Livres

POÈMES ÉROTIQUES, illustré par Stanley Cosgrove, J.A. Martin Photographie, illustré par LeSauter. Prix à discuter. Après 5 h: 737-7121. 9-12-81

■ Local commercial à louer

ATELIER LOFT, 1800 p.c., Vieux-Montréal, chauffé, \$240/mois, 667-2593, 861-3915. 8-12-81

■ Maisons à louer

A ST-HILAIRE, cottage 5 1/2, avec garage, entourée d'un immense terrain, magnifique salon avec foyer. Occasion formidable! Renseignements: 467-1646. J.N.O.

■ Œuvres / Objets d'art

À VENDRE: Kamouraska, illustrée par Antoine Dumas; J.A. Martin Photographie, illustrée par LeSauter; La Montagne Secrète, illustrée par René Richard; Hugues de Jouvancourt, illustrée par René Richard. 418-833-3705. 8-12-81

■ Propriétés à vendre

CENTRE-VILLE près Radio-Canada, d'abord superbe 11 pièces avec sous-sol fini, boiserie, fenêtres en baie, 220V, etc... Aussi 2 X 6 1/2 et 2 X 7. Co-op? Comptant \$32 000. 1446 Montclair, 721-7122 ou 253-3945. Faut voir ça. Bergeron Courtier. 10-12-81

■ Propriétés à vendre

N.D.G., cottage semi-détaché en briques, état exceptionnel, boiserie chêne, charmante cuisine et salle de bain rénovées, foyer, etc... Excellent financement. Ne tardez pas! Réduit \$127 000. Privé. 649-4431. 8-12-81

ST-BRUNO, propriété ultra moderne, 10 pièces, avec beaucoup d'extras, magnifique foyer. Vue superbe sur la région. Jocelyne Bernard. 653-2496, 653-7191. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 8-12-81

QUEST DE MONTRÉAL, grand domaine au bord de l'eau, construction pierre, chauffage électrique, garages, piscine, information: Ferdinand Bernier. 465-5580. IMMEUBLES EXPRESS COURTIER. 8-12-81

BROSSARD, secteur "N", bungalow, chauffage électrique, terrain 8300 pc, Monique Griffin. 672-6450, 678-7820. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 8-12-81

BROSSARD, condo, secteur recherché, construction, 77, 8 pièces, foyer, salle à manger, garage, piscine, tennis, classe 31, valeur locative \$700, hyp. \$56 000 à 13% due 1985. URGENT. Mme Bergeron. 672-6450, 465-7711. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 8-12-81

ST-BASILE LE Grand: Luxueuse propriété, \$75 000, décorée avec goût, 10 pièces, intercom, système d'alarme, climatisé, piscine. L'IDEAL! GRENIER NICOLE: 462-1880, 671-5313 TRUST GENERAL, courtier 8-12-81

ST-HUBERT: Vous cherchez une maison neuve? près de tous les services, Québécoise, rampe, armoires chêne. \$57 900. GRENIER NICOLE: 462-1880, 671-5313. TRUST GENERAL, courtier 8-12-81

STE-MADELEINE: au pied-Mont St-Hilaire, 3605 Montée Benoit. Québécoise avec écurie, 10 arpent. Y.P. DUBOIS. 462-1880, 653-2794. TRUST GENERAL, courtier 8-12-81

BROSSARD, secteur "T", 4 chambres, salle familiale, garage, cour privée, \$71 500, un choix rentable. Serge Bélanger. 672-6450, 678-5246. MONTRÉAL TRUST COURTIER 8-12-81

■ Terrains à vendre

BROSSARD, adjacent St-Lambert, terrain au bord du fleuve, 18 000 p.c., site résidentiel très recherché, vue magnifique, 10 min. de Mt. Claire Bernier. 672-3265, 672-0321. A.E. LEPAGE COURTIER. 9-12-81

ST-JOVITE, Lac Quimet, terrain 18 600 p.c., boisé avec pente légère vers le lac, face à Mont-Tremblant. (514) 697-5650. 10-12-81

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Qui ne peut être réformé.
- 2—Celui qui met à mort les condamnés à la peine capitale. — Érucation.
- 3—Pas allé. — Sorte de canard. — Patrie d'Abraham. — Oiseau échassier.
- 4—Tamis. — Oiseau échassier.
- 5—Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie. — Déchet d'acier ou de fer.
- 6—Agile. — Marque l'alternative. — Seul.
- 7—Treillage en bois ou en fer. — Pilier carré saillant sur la façade d'un édifice.
- 8—Élevé en hauteur. — Tailler en fuseau.
- 9—Argent. — Dommage. — Érucation.
- 10—Localisera la position exacte de. — Préjudice.
- 11—Qui occasionne des frais.
- 12—Bienheureux. — Chemin de halage. — Rongeur.

- anglais (1913-1976).
- Oiseau palmipède. — Ville de l'URSS.
- Organe de la vue. — Né du même père et de la même mère.
- Dispositif permettant de déterminer la position et la distance d'un obstacle. — Distinct.
- Changerions de poil, en parlant de certains animaux. — Article contracté.
- Rejeter avec dureté. — Sélénium.
- Brome. — Ouest-Libanais. — Éviter avec adresse.
- Chiens. — Septième lettre grecque.
- Faire un premier usage d'une chose. — Maison de culture.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 N U L A I T E R M
2 A N O B I L I R N O C E
3 T E N I E R E V I O L
4 I E S S E N C E H E
5 V I O E R R E U R
6 I N E D I T I G N E
7 S T O R A T E U R B
8 T E T U N E R I D E
9 E G A L I T E S C I A
10 Q U E R A B I H N
11 P A R U L O U P I O N
12 A L E R T E T U R C

«Un reel ben beau, ben triste»

Le théâtre québécois s'enrichit d'une superbe tragédie classique

par Jacques Larue-Langlois

Un reel ben beau, ben triste, de Jeanne-Mance Delisle; production du Théâtre du Nouveau Monde, mise en scène: Olivier Reichenbach; décor: Guy Neveu; costumes: François Laplante; éclairages: Michel Beaulieu; musique: Jean-François Garneau; avec: Raymond Bouchard, Sophie Clément, Monique Spaziani, Pierre Chagnon, Markita Boies, Chantal Beaulieu, Michel Daigle, Guy Vaillancourt et Pierre Fillion; à l'affiche du TNM, à 20 h, jusqu'au 23 décembre — relâche le lundi.

À la reprise (j'ai vu cette pièce au Théâtre du Bois de Coulange, à Québec, en août 1979), c'est le classicisme de la tragédie qui saute aux yeux. Nous sommes en plein pathétique, au bord du pathos sans y sombrer jamais, et la catharsis, ou purgation des passions chez le spectateur — même vaine et temporaire — opère parfaitement au niveau des

glandes lacrymales. On est en situation de fatalisme et le poids du drame repose, non pas sur la méchanceté intrinsèque de Tonio (le père) mais quelque part entre l'ancienne conception tragique de la faute-souillure et la maladie de l'esprit envoyée par les dieux: c'est l'harmatia.

Tonio, chômeur chronique atibien frisant la cinquantaine, sa femme, ses trois fils et son fils, débile lourd, subissent la vie davantage qu'ils n'en profitent. Tonio désire charnellement sa fille aînée, Pierrette. Celle-ci joue le jeu par intérêt mais ne cède pas entièrement aux volontés de son papa, par ailleurs ivrogne. Cette situation, pour le moins équivoque, se déroule au vu et au su de toute la famille, qui méprise Tonio et a peur de lui.

Il faudra l'intervention — intéressée, on le découvrira plus tard — de Camille, le beau-frère, pour lever le rideau de terreur qui pèse sur le foyer en faisant arrêter le père

pour refus de pourvoir. Évadé et rentré chez lui, il en sera définitivement chassé par sa femme, couteau en main, qui met ainsi un terme à vingt ans d'exploitation et de domination absolue. C'est un des plus grandioses moments de la pièce, une des plus belles scènes tragiques du répertoire théâtral québécois, à laquelle Sophie Clément (la mère) en particulier confère une violence débridée, née du désespoir.

Pour renforcer encore la situation, chaque action se passe sous l'oeil, apparemment impassible mais profondément troublé par ce qu'il ne comprend pas, d'un témoin dont l'esprit dérangé finira par provoquer le pire. Gerald Ti-Fou, abstraction de la raison, sa mère cajole, de son père gâté et dont tous se rient, est le catalyseur. Prolongeant l'Eros punitif qui a frappé Pierrette, engrossée par son beau-frère, il la tuera «accidentellement» en la vio-

lant négligemment. Olivier Reichenbach, qui avait monté *Un reel ben beau, ben triste* à Québec, il y a deux ans, propose une lecture plus stricte encore du texte, dont il met en évidence chaque souffle, chaque ponctuation. Il a réuni autour de lui la même équipe de production pour la conception du décor, parfaitement idoine dans sa combinaison de réalisme et de stylisation, des costumes, pragmatiques et simples avant tout, de l'éclairage, propice aux émotions charriées par le texte, et de la musique, celle de Jean-François Garneau, qui joue un violon trop haut perché rappelant son collègue «on the roof».

Au niveau de la distribution, Reichenbach a encore la main sûre. Quatre personnages dominent: trois les supportent, deux sont accessoires. En Tonio, Raymond Bouchard reprend le rôle qu'il avait joué à Québec. Il y est magnifique d'émotion contenue mais mange son texte à quelques reprises. Dans le rôle de la mère, Sophie Clément impose un personnage dont la détresse déborde dans la scène splendide dévrite ci-dessus, qu'elle contribue à rendre mémorable. Monique Spaziani, jouant Pierrette, est belle, vibrante, chaleureuse et donne à l'atmosphère un bon *Petit Arpent du bon Dieu*. En Gerald Ti-Fou, Pierre Chagnon, en scène presque continuellement pendant une heure quarante, sans entracte, crée un personnage touchant et plausible.

Il faut noter la singulière finale de la pièce, dans les rires d'abord hystériques puis fiers de la mère et de ses deux fils. C'est la double fin, le texte avant été bouclé comme il avait débuté: les personnages, à l'exception de Camille, restent au noir, le monde des affaires — La revue des éditeurs —

Restauration de «la Cène»

MILAN (AFP) — Il aura fallu cinq années d'un travail d'une précision chirurgicale à l'équipe de la superintendance artistique de Milan pour restaurer la fresque représentant «La Cène» de Léonard de Vinci.

Commentant au cours d'une conférence de presse l'oeuvre accomplie, Mme Pinin Brambilla Barcilon a souligné les «découvertes» de l'équipe qu'elle a dirigée au chevet du chef-d'oeuvre réalisé de 1495 à 1497 et considérablement altéré par le temps et les hommes au cours des siècles.

Première découverte: Saint-Simon, à l'extrême-droite de la fresque, n'avait pas originellement la barbe aussi longue. Par ailleurs, ce qu'on croyait être jusqu'à présent des portes et des fenêtres en arrière-plan étaient en fait des tapisseries dont quelques éléments ont pu être remis en lumière.

De même, de nombreux détails concernant les objets posés sur la table du repas sont apparus aux restaurateurs: un filetage d'or sur les coupes, des reflets dans la vaisselle d'étain, un couteau planté dans le poisson, etc.

Ciel MF 98.5 Présente

Bachelor

avec Pauline Martin

TRITORIUM

5 soirs seulement

8-9-10-11-12 Déc.

à 20h.30

de Louise Roy, Michel Rivard, Louis L'Or

Mise en scène de Louis L'Or

Production Beaucœur

AU FIL DES MOTS

Urée-formol est français

par Louis-Paul Béguin

Le mot urée-formol est parfaitement justifiable. En français, on l'emploie pour signifier le mélange d'urée et de formaldéhyde. L'Association canadienne de normalisation n'est pas d'accord mais dit que «la fabrication de la «MUIF» fait appel au formol, solution aqueuse de formaldéhyde. Le formol est une solution aqueuse d'urée et de formaldéhyde chimique entre le formaldéhyde et l'urée: les molécules d'urée ayant servi comme dissolvant n'y sont pour rien».

Là, je ne comprends plus. Il y a du formol, il y a de l'urée; quelle que soit la réaction, ces deux mots sont utilisés. Les joindre par un trait d'union, à la façon française me semble logique. Dans les dictionnaires scientifiques et d'après certains spécialistes — qu'on ne s'imaginent pas que je crée des mots: je demande leur avis aux techniciens et je fais des recherches — parmi les matériaux isolants, il y a des mousses plastiques, des mousses de polyuréthane et des mousses phénoliques. On appelle ces dernières «formo-phénoliques». Dans les résines, on trouve les résines urée-formol, dont la production industrielle se fait par réaction de l'urée avec du formol. Le dictionnaire des sciences et des techniques donne un schéma d'une installation pour la production d'aminoplastes. On voit les deux conduits d'urée (ou de mélamine) et de formaldéhyde reliés à un réacteur. Ce schéma est l'illustration du paragraphe... sur les résines d'urée-formol. On voit que le mot formaldéhyde qui existe en français — et je n'ai jamais dit qu'il n'existait pas, ce que semble croire l'ACNOR — n'est pas employé pour former des noms composés et qu'on dit plutôt urée-formol. Dans le Petit Robert, à l'entrée *formaldéhyde* on dit: *Chim. Aldéhyde formique ou formol*. On trouve dans le nouveau Hachette de la langue française: *résines synthétiques urée-formol*. Veut-on sacrifier le mot français urée-formol, pour se conformer à la forme anglaise: *urea formaldehyde*? C'est bien évident, puisqu'on ne met pas de trait d'union entre urée et formaldéhyde. Je suis heureux de voir que *urée-formol* est désormais employé dans les journaux. Il est correct, plus court, et français. Si on veut absolument se plier à l'anglais, il faudra ajouter le trait d'union: *urée-formaldéhyde (MUIF et non MUIF)*. Il n'y a pas en France de *mousse isolante d'urée-formol* et ici, on la bannit. Tant mieux.

Didier FARRÉ présente

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES

Le PARISIEN 1

1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DÉJANVIER, 11.55

480 STE CATHERINE 0 866 3856

4e SEMAINE POUR TOUS

TROIS FRÈRES

Philippe Noiret, Charles Vanel

ÉLYSÉE 1

ENTRÉE... PRIX RÉGULIER

SEMAINE 7.15, 9.25.

35 MILTON 842 6053

LES CINÉMAS FRANCE FILM

L'HOMME ÉLÉPHANT

avec Anthony Hopkins, Anne Bancroft

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

Un plaisir Quelle beauté!

La mobilité de la caméra, la minutie de la mise en scène hypnotisent tout autant que les danseurs races qui font vivre sur l'écran un drame d'amour et de sang

Noces de sang

GILLES BERNARD

CARLOS SAURA

desjardins 4

LE DEVOIR BASILAIRE 1 288-3141

L'ÉMISSION

CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 En mouvement
- 9.15 Les Daliens
- 9.30 Anniogri
- 9.45 Tape-tambour
- 10.00 Passe-partout
- 10.30 Magazine-express
- 10.35 Techniques de relaxation, avec le Dr. Yves Lamontagne, psychiâtre
- 11.00 Mon pays, mes amours
- 11.05 "Morin Heights", documentaire réalisé par René Avon. Depuis trois ans, quelques jeunes Montréalais vivent l'expérience du retour à la terre et de la vie communautaire à Morin Heights.
- 11.30 Capitaine Caverne
- 11.55 Les Pierrette
- 12.25 Le dixième
- 12.30 Allô Bou Bou
- 13.30 Femme d'aujourd'hui
- 13.35 L'éducation sexuelle dans les écoles primaires et secondaires. Chronique de la vie économique: l'exclusion citoyennine. Entretien en Égypte avec Mme Abou Saïd. "Mettre votrearka, je mets le mien", chanson illustrée par Gilles Vigneault.
- 14.30 César Brodeur
- 14.35 Feuillet d'après René Lucot. Adaptation et dialogues: Jacques Rémy. D'après l'œuvre d'Honoré de Balzac. Avec Anouk Ferjac, Martin S. S. S., Dorothée Jemma, Sylvain Morau, René Bernier et Philippe Mercier.
- 15.30 Les Ateliers
- 15.35 De Jérôme, "La bûche de Noël".
- 15.40 Marcel Allard, L'animateur. Jacques Houde et M. Allard préparent une bûche de Noël à la façon traditionnelle.
- 16.00 Bobino
- 16.30 Edgar Allan, détective
- 17.00 Galactica
- 17.05 Série animée de science-fiction. Avec Lonnie Greene, Richard Hatch, Dirk Benedict et Terry Carter.
- 18.00 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales
- 18.40 Nouvelles du sport
- 19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
- 19.30 Terre humaine
- 19.35 Téléroman écrit par Mia Riddez-Morin
- 20.00 Télé-sélection
- 20.05 "Les rois du désert" (Desiré Latrache) (Français 1978). Film réalisé par Jean-Pierre Gallo, avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre.
- 22.00 Vivre ici maintenant
- 22.05 Série écrite, interprétée et réalisée par Jacques Langlois
- 23.05 Nouvelles du sport
- 23.15 Femme d'aujourd'hui
- 0.15 La couronne du diable. D'après l'œuvre de Ken Taylor
- 1.20 Fin des émissions

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Marche aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
- 10.30 Marche aux images
- 14.30 Les 100 tours de Centour
- 15.00 Ouverture de la Conférence socio-économique pour l'intégration de personnes handicapées
- 15.05 Les premiers moments de la conférence pour l'intégration de la personne handicapée qui débute aujourd'hui à l'Hôtel Meridien de Montréal
- 17.00 "Droit des animaux": Perdue, oubliée, abandonnée, les animaux ont-ils des droits? En raison de la surpopulation qui prévaut chez certaines espèces, l'élimination constitue une solution extrême. L'adoption en est une autre.
- 17.30 Gens et ressources
- 17.35 Série consacrée à l'ensemble des ressources physiques de la région du Bas-St-Laurent de la Gaspésie.
- 18.00 Passe-partout
- 18.30 Télévision: Des informations sur la santé, la condition physique, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
- 19.00 Bojéjones
- 19.05 Un magazine fait par et pour les jeunes adultes
- 19.30 Visage
- 19.35 "Simone Lamontagne": Mme Lamontagne nous parle de son rôle de clown et nous décrit les dessous de cet univers merveilleux qu'est le cirque
- 20.00 Les Lundis de Pierre Nadeau: Une émission d'affaires publiques dans laquelle l'animateur Pierre Nadeau et ses invités, discutent les événements qui ont la manette de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne et internationale.
- 21.00 Profits de premiers ministres: "Gilles Gauthier: Pourquoi Does Not Believe in Tears" (russe, s.t. ang.) 12 h.35, 15 h.20, 18 h.00, 20 h.45
- 21.05 CINE-PLEX III, "Little Mother" (Juli, s.t. ang.) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.55, 19 h.10, 21 h.30
- 21.10 CINE-PLEX IV, "The Fox and the Hound" (anglais) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.45, 19 h.30, 21 h.15
- 21.15 CINE-PLEX V, "Only When I Laugh" (anglais) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.45, 19 h.30, 21 h.15
- 21.20 CINE-PLEX VI, "Heavy Metal" (anglais) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.45, 19 h.30, 21 h.15
- 21.25 CINE-PLEX VII, "Prote" (portugais) s.t. ang.) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.45, 19 h.30, 21 h.15
- 21.30 CINE-PLEX IX, "Monty Python's Life of Brian" (anglais) 12 h.10, 14 h.00, 16 h.10, 17 h.45, 19 h.30, 21 h.15
- 21.35 CLAREMONT, 8388 Sherbrooke (486-7395) — "Apocalypse Now" 18 h.10, 20 h.45
- 21.40 COMMODORE, 5780 Ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Les hommes préfèrent les grosses" 18 h.25, 22 h.10 — "Les évadés du camp d'amour" 20 h.10 — "La partouze de nuit" 19 h.25
- 21.45 COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (334-3141) — "Le grand éléphant" 13 h.05, 15 h.35, 18 h.10, 20 h.45
- 21.50 COMPLEXE DESJARDINS II, "Haine" 13 h.15, 15 h.35, 17 h.15, 19 h.15, 21 h.15
- 21.55 COMPLEXE DESJARDINS III, "Les voyants érotiques" 12 h.10, 14 h.25, 16 h.40, 18 h.55, 21 h.10 — "Desirs secrets des pucelles" 12 h.50, 15 h.05, 17 h.20, 19 h.35, 21 h.30
- 22.00 COMPLEXE DESJARDINS IV, "Noces de sang" 13 h.50, 15 h.25, 17 h.00, 18 h.35, 20 h.10, 21 h.45
- 22.05 CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (979-4342) — "Les enfants du paradis" (de Marcel Carné, France, 1945) 20 h.30
- 22.10 CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5522) — "Time bandit" 19 h.15, 21 h.15
- 22.15 CÔTE-DES-NEIGES II, "Alligator" 19 h.25, 21 h.15
- 22.20 CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Le chasseur de jag" 19 h.15, 21 h.15
- 22.25 DAUPHIN I, 2396 est. Beaulieu (721-6060) — "De la vie des marionnettes" 19 h.30, 21 h.30

10 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

11 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

12 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

13 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

14 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

15 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

16 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

17 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

18 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

19 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

20 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

21 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

22 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

23 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

24 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

25 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

26 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

27 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

28 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

29 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

30 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

31 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

32 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

33 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

34 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

35 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

36 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

37 CFTM

- 7.10 Horaire
- 7.15 Les p'tits bonshommes
- 7.30 Première heure
- La météo — La ronde de nuit — Évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditeurs —

Les nouvelles artistiques.

- 9.00 Votre amie Suzanne: "Notre langue", "Je voudrais vous dire", "Bien dans sa peau", "Cuisine rapide".
- 10.30 Jimmy
- 11.00 Fanfan Dése
- 11.30 Les p'tits bonshommes
- 11.45 Les saute-loupes
- 12.15 Le dixième
- 12.30 Cinq-Quatre

"Les deux fils de Trinité" (italien 1971) réalisée par Richard Kean, avec Franco Franchi, Ciccio Ingrassia, Lucretia Love et Anni Degli Uberti.

Janette veut savoir: "L'indifférence chez les adolescents".

Service à la communauté: "Gronco & Cie".

Artis: "Avec Pierre Lalonde et Daniel Hétu".

Le dixième: "La petite maison dans la prairie".

Texte d'Antoine Lefebvre: "Marisol".

Recueil de Gérard Tassé: "La croisière s'amusé".

Quelqu'un: "Le matin".

Les nouvelles TVA: "Les sports".

La couleur du temps: "Mannix".

Fermeture: "Cinéma".

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Marche aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.

10.30 Marche aux images

14.30 Les 100 tours de Centour

15.00 Ouverture de la Conférence socio-économique pour l'intégration de personnes handicapées

15.05 Les premiers moments de la conférence pour l'intégration de la personne handicapée qui débute aujourd'hui à l'Hôtel Meridien de Montréal

17.00 "Droit des animaux": Perdue, oubliée, abandonnée, les animaux ont-ils des droits? En raison de la surpopulation qui prévaut chez certaines espèces, l'élimination constitue une solution extrême. L'adoption en est une autre.

17.30 Gens et ressources

17.35 Série consacrée à l'ensemble des ressources physiques de la région du Bas-St-Laurent de la Gaspésie.

18.00 Passe-partout

18.30 Télévision: Des informations sur la santé, la condition physique, l'éducation, la culture et le monde scientifique.

19.00 Bojéjones

19.05 Un magazine fait par et pour les jeunes adultes

19.30 Visage

19.35 "Simone Lamontagne": Mme Lamontagne nous parle de son rôle de clown et nous décrit les dessous de cet univers merveilleux qu'est le cirque

20.00 Les Lundis de Pierre Nadeau: Une émission d'affaires publiques dans laquelle l

Le Canadien s'écroule contre les Flames en troisième

Le message de Berry n'a pas passé

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

Les Flames de Calgary ont mis fin à une longue série de 12 matches consécutifs sans victoire à l'étranger samedi quand ils se sont payé le luxe de disposer du Canadien de Montréal 7-4, devant 15.993 spectateurs mécontents, au Forum.

Les Flames, qui avaient subi 10 revers et annulé deux fois au cours de leurs 12 derniers matches sur la route, ont embouteillé les joueurs du Canadien pendant de longs moments dans leur territoire et ont forcé les défenseurs à commettre beaucoup d'erreurs.

Kevin Lavallee, avec deux buts, a dirigé l'attaque des Flames, qui connaissent pourtant leur pire début de saison dans la Ligue nationale.

Denis Cyr, qui a brillé avec le Junior de Montréal, Willi Plett, Paul Reinhart, Charles Bourgeois et Mel Bridgman ont marqué les autres buts des vainqueurs contre Richard Sévigny, qui n'a pas connu sa meilleure soirée.

Bob Gainey, Craig Laughlin,

Pierre Larouche et Pierre Mondou ont riposté pour le Canadien, qui en étaient à sa première défaite à domicile au cours de ses sept derniers matches.

Le Canadien connaît cependant beaucoup de difficultés par les temps qui courent et il en était à sa quatrième défaite au cours de ses sept derniers matches. Il n'a qu'une seule victoire au cours de cette période.

Sévigny a fait face à 33 tirs, tandis que son vis-à-vis Pat Riggan a été bombardé de 39 tirs.

À l'opposé du Canadien, les Flames ont effectué des échanges importants au cours des dernières semaines et Gary McAdam, qui a récolté quatre passes, a été le premier à reconnaître que cette victoire pourrait être très importante pour les nouveaux Flames.

«J'ai toujours aimé jouer contre le Canadien. J'ai toujours pensé que c'était un honneur de jouer au Forum et ce soir, ce pourrait bien être une victoire très importante. Il y a eu beaucoup de changements au sein de cette équipe et ce

soir, nous avons vraiment joué en équipe, joué avec enthousiasme», a dit McAdam, qui a été échangé aux Flames par les Red Wings de Détroit, il y a seulement trois semaines.

Le jeune Cyr, qui a couronné sa soirée en marquant le septième but des Flames, était un peu du même avis. Cette victoire contre le Canadien pourrait être le début d'un temps nouveau pour les Flames.

«Nous jouons passablement bien à Calgary, mais nous n'avons pas tellement bien fait à l'étranger. Nous n'avons rien fait de bien particulier ce soir. Nous avons simplement joué du hockey de base, du hockey solide pendant 60 minutes et je suis persuadé qu'en jouant de cette façon, les Flames remporteront beaucoup de victoires».

Cyr était fier de ce but, mais il pense que la victoire est encore beaucoup plus importante.

«Bien sûr, je suis fier de ce but, mais ce qui est plus important, c'est de venir battre le Canadien ici au Forum devant mes parents et mes amis», a-t-il mentionné.

Al MacNeil, qui a déjà été instructeur du Canadien, n'avait que des louanges pour ses joueurs, qui ont fourni vraiment un bel effort.

«Ce qui a fait la différence ce soir, c'est que nous avons travaillé et patiné très fort tout au long du match. Nous avons connu encore certaines difficultés dans notre territoire, mais dans l'ensemble, c'est notre meilleur match à l'étranger depuis longtemps. Quant à Riggan, il n'a pas connu la meilleure soirée de sa carrière, mais il a fait les arrêts-clé quand cela était important. C'est de cette façon qu'un gardien aide son équipe à remporter des matches».

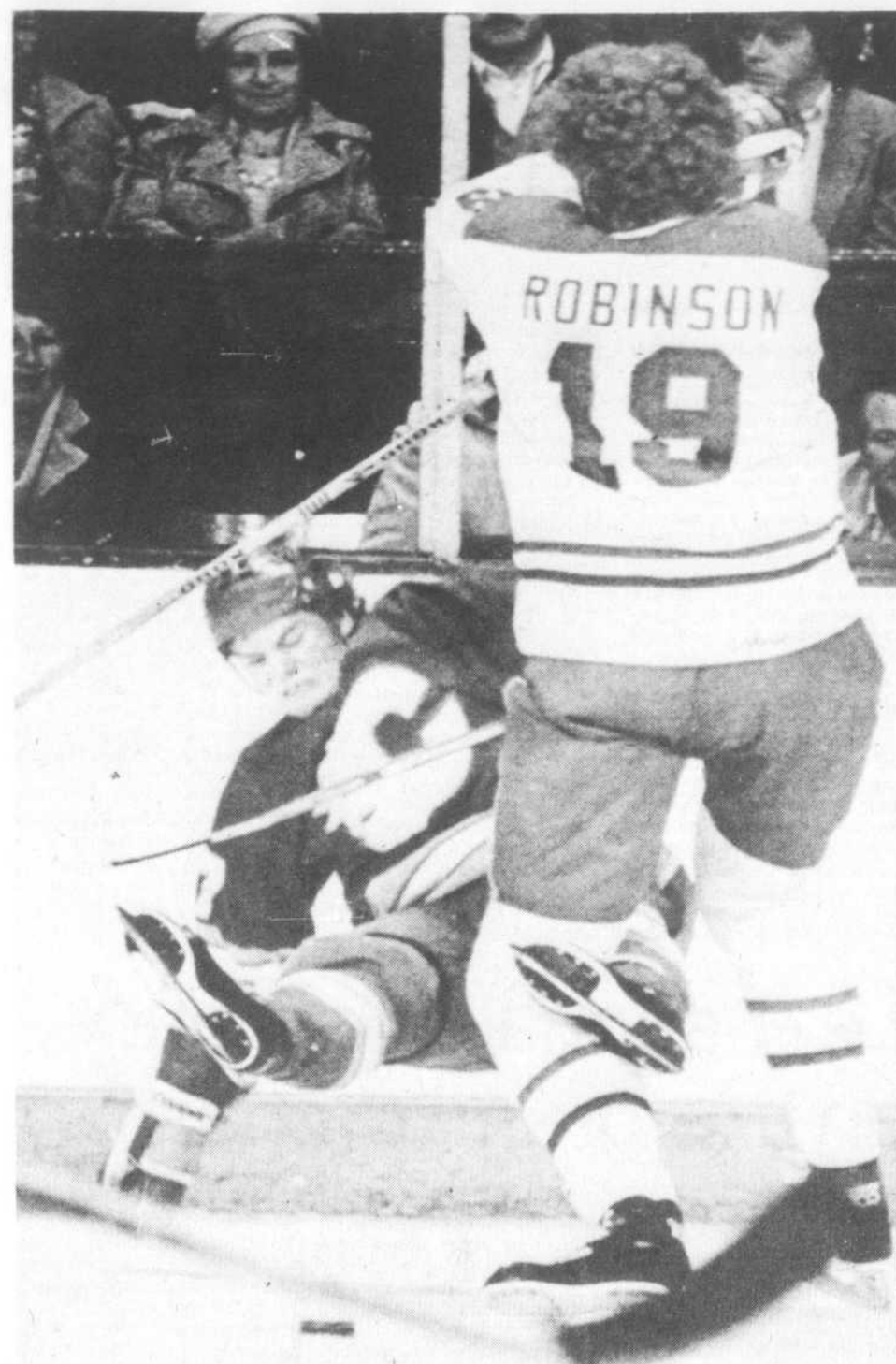
Son opposant Bob Berry ne sait vraiment plus quoi penser. Il ne pouvait expliquer cette défaite.

«Je n'étais pas satisfait de la tenue de mon équipe en première. J'ai enguirlandé tout le monde après cet engagement, mais il est évident qu'ils n'ont pas très bien compris».

Quelques notes encourageantes pour le Canadien, le jeune Laughlin qui en était à son premier but dans le circuit, a joué avec l'assurance

d'un vétéran et Guy Lafleur, qui était de retour au jeu, a récolté deux passes. Malgré toutes les blessures, le Canadien a visiblement des difficultés et cet échange dont on parle depuis longtemps dans les journaux devrait sans doute se faire.

Flames 7, Canadien 4	
Première période	
1—MONTREAL: Laughlin (1)	5:28
2—CALGARY: Lavallee (7)	19:50
MacAdam, Russell	
Pénalités—Peplinski Cal 12:02, Gainey Mtl 15:13	
Deuxième période	
3—CALGARY: Bourgeois (1)	5:20
McAdam, Plett	
4—MONTREAL: Larouche (9)	11:03
Laffeur, Picard	
5—CALGARY: Bridgman (13)	12:09
Bourgeois, Rautakallio	
6—MONTREAL: Mondou (9)	12:47
Hunter, Tremblay	
Pénalité—Picard Mtl 13:04	
Troisième période	
7—CALGARY: Reinhart (3)	2:42
McDonald, Labraaten	
8—CALGARY: Plett (5)	6:15
McAdam, Rautakallio	
9—MONTREAL: Gainey (6)	7:25
Deleme, Napier	
10—CALGARY: Lavallee (8)	9:14
McAdam, Plett	
11—CALGARY: Cyr	14:58
Murdoch, Bridgman	
Pénalité—Murdoch Cal 3:27	
Tirs au but	
Calgary	12 10 11—33
Montréal	11 14 14—39
Gardiens—Riggan, Calgary; Sévigny, Montréal	4—15.993



Le défenseur Larry Robinson est généralement avare de mises en échec. Mais samedi soir, il a projeté sévèrement Jamie Hislop sur la glace au cours de la première période du match entre le Canadien et les Flames de Calgary.

Deuxième victoire des Bruins au Colisée

Boston remet la politesse aux Nordiques

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques et les Bruins de Boston se livrent un duel particulier cette saison. C'est comme s'ils prenaient plaisir à aller vaincre l'autre sur sa propre patinoire.

Ainsi, samedi soir au Colisée, les hommes de Gerry Cheevers ont infligé un deuxième revers aux Québécois chez eux par le compte de 5 à 3 devant 15.228 spectateurs. Le moins d'un excellent match de hockey. Les Nordiques ont déjà pris la mesure de leurs rivaux deux fois également au Colisée cette saison mais ce triomphe des Bostoniens leur permettait de devancer les Nordiques au premier rang de la division Adams.

Les Bruins sont revenus de l'arrière 2-0 en première période pour s'assurer la victoire en marquant deux buts dans le dernier vingt, dont le dernier dans un fillet abandonné, à 19:54.

Peter McNab a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts dont celui de la victoire au début du troisième tiers. Normand Léveillé, Wayne Cashman et Barry Pederson ont enfilé les autres buts de Boston.

Quant aux Nordiques, ils ont démarré en force mais le travail acharné de leurs adversaires les a passablement ralentis dans les 40 dernières minutes.

Anton Stastny a enregistré les deux premiers buts lors de jeux de puissance mais par la suite, les canons des Nordiques ont été réduits à l'impuissance jusqu'à ce que Jacques Richard mette fin à une longue disette de buts pour réduire l'avance des Bruins à 4-3, au milieu du dernier engagement.

L'instructeur Michel Bergeron cachait mal sa colère con-

tre la tenue de certains joueurs de son équipe. Bergeron pestait aussi contre les «trop nombreuses pénalités inutiles», une espèce de propension des arbitres à distribuer plus de pénalités à son équipe qu'aux rivaux et il pointait du doigt Miroslav Frycer qui a sauté sur la patinoire par inadvertance et mérite une pénalité de banc à son équipe de même qu'Alain Côté et Dale Hoganson directement responsables des deu-

xième et troisième buts des Bostoniens.

La pénalité à Frycer est survenue alors que les Nordiques poursuivaient un jeu de puissance vers la fin du premier engagement. Les Nordiques menaient 2 à 0 et les Bruins ont enregistré leur premier but pendant l'absence de Frycer, à 19:37, pour les remettre dans le match, selon Bergeron, qui croit que ce fut là un des points tournants de la rencontre.

«Je considère que nous avons joué un bon match, assez bon en tout cas pour gagner. Mais ces deux buts de Boston à cause de mauvaises passes et la pénalité à Frycer nous ont tués», disait Bergeron en serrant les dents.

Dans son coin, le jeune Tchecoslovaque n'en menait pas large. «J'ai vu venir Jacques Richard au banc et, sans y penser, j'ai sauté sur la patinoire...en même temps que Real Cloutier. Richard jouait

«à la pointe» et ce n'était pas ma place. Je le sais», a dit Frycer en se frappant la tête de la main.

Avec le retour de Normand Rochefort, Bergeron a utilisé six défenseurs mais il songe à revenir au système de cinq arrières-gardes «parce qu'on semble meilleur».

Le défenseur Pierre Hamel, en conversation avec le vétéran Hoganson, a confié que c'est toute l'équipe qui a mal joué en certaines occasions.

Mauvais début en salle contre les Rowdies de Tampa

Le Manic est toujours aussi indiscipliné

par Francis Millien

Rowdies de Tampa Bay 8 — Manic de Montréal 5, samedi soir à Tampa. Assistance 5.545 spectateurs.

Buts Manic: A. Parkinson (35e et 42e), M. Uremovic (35e), G. Hill (42e et 52e).

Le Manic a raté ses débuts en soccer intérieur, samedi soir à Tampa, face aux Rowdies, quand ils n'ont pu préserver une avance de 4-1, obtenue en troisième période, pour finalement s'effondrer 8-

5 dans une pénible fin de match.

Eddie Firmani a attribué cette défaite une nouvelle fois à un manque de rigueur défensive et une absence totale de discipline de son équipe.

«On pense plus à marquer qu'à se défendre, de faire remarquer Eddie Firmani. Ce n'est pourtant pas ce qu'il y a de mieux à faire quand on a trois buts d'avance».

Comme on lui faisait remar-

quer que les pénalités nombreuses n'avaient pourtant pas été coûteuses, l'entraîneur du Manic a dit penser le contraire.

«On fait dire aux chiffres ce que l'on veut, c'est bien connu, mais si les pénalités n'ont pas permis à l'adversaire de s'inscrire au pointage, elles ne nous ont pas moins obligé à jouer près de 12 minutes avec un homme en moins, de préciser Eddie Firmani. Comment peut-on espérer marquer dans ces conditions. On use ses forces et ses énergies, et quand ça craque, ça fait mal. C'est pourquoi nous avons accordé six buts en moins de quatre minutes en troisième période. Par contre, on en avait marqué quatre en troisième période alors que nous n'avons pas été pénalisés une seule fois!»

L'entraîneur du Manic et son assistant Pierre Mindru, qui a assisté au match du Blizzard de Toronto, le prochain adversaire du Manic, auront fort à faire pour replacer le

Onze montréalais avant vendredi soir, et surtout apprendre à certains joueurs, dont le capitaine Tony Towers, qu'il en coûte cher pour se permettre de discuter avec l'arbitre après que celui-ci ait décerné une punition.

Pourtant le moral ne semble pas avoir été atteint et joueurs et dirigeants s'entendent pour dire que le Blizzard de Toronto, qui a gagné 4-3 à Jacksonville, trouvera sur sa route une équipe décidée à lui disputer âprement la victoire. Il est vrai qu'on semble apprendre vite au Manic et déjà pas mal de problèmes vécus face au Cosmos ont été résolus. Pas tous si l'on en juge par le résultat.

Pour ceux qui n'auraient pas participé de l'expérience d'il y a deux semaines au Forum, signalons que le Manic, samedi soir, a tiré de l'arrière 1 à 0, puis mené 4-1, s'est fait devancer 7-1 pour finir à 8-5. C'est souvent comme ça au soccer intérieur, aucune période d'inattention n'est per-

mise et on n'est jamais à l'abri du retour de l'adversaire.

Espérons que vendredi soir prochain, devant son public, le Manic aura à cœur de remporter une victoire à domicile et que cette fois les Montréalais feront pencher en leur faveur la balance de ces avalanches de buts.

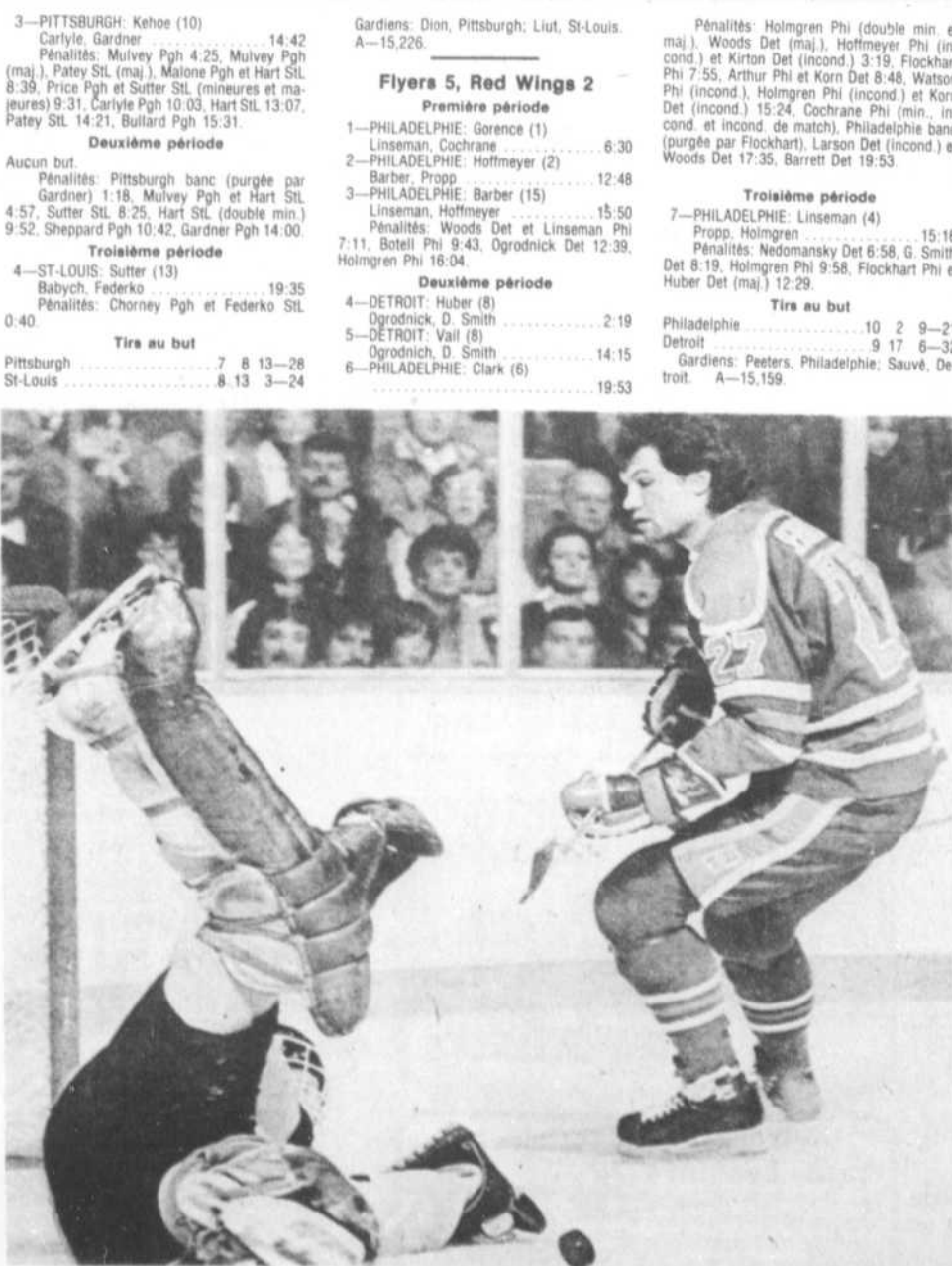
Il est peut-être de bonne augure de constater que le Manic avait perdu également son premier match à l'étranger cet été, pour par la suite disputer une saison exemplaire, surtout à domicile, où les seuls Cosmos leur ont fait mordre la poussière par deux fois.

Si les hommes de Firmani veulent participer aux séries finales, il ne faudra quand même pas perdre trop souvent à l'étranger car une saison de soccer intérieur se dispute en 18 matches seulement, et les points cédés à l'adversaire en début de saison risquent fort de faire la différence pour la qualification finale. Il faudra donc y penser dès le prochain match.

HOCKEY

Ligue Nationale		Philadelphie 5, Detroit 2	
Vendredi		St-Louis 3, Pittsburgh 1	
Buffalo 4, Hartford 2		Chicago 3, Los Angeles 2	
Washington 7, Winnipeg 3		Hier	
Edmonton 7, Vancouver 3		Toronto à Boston (remis)	
Samedi		Islanders NY à Winnipeg	
Calgary 7, Montréal 4		Hartford 5, Rangers NY 3	
Boston 5, Québec 3		Pittsburgh 4, Buffalo 7	
Toronto 9, Washington 4		St-Louis 2, Philadelphie 8	
Edmonton 3, Vancouver 3		Mardi	
Islanders NY 8, Minnesota 5		Clagary à Québec	
Rangers NY 2, Colorado 1		Les meneurs	
		(Parties d'hiver non comprises)	
		b a pts	
Guy Lafleur	11 24 35	Gretzky, Edm	31 43 74
Keith Acton	13 19 32	Dionne, LA	23 25 48
Steve Shutt	15 13 28	P. Stastny, Que	17 30 47
Mario Tremblay	13 14 27	Taylor, LA	16 31 47
Mark Napier	12 13 25	Smith, Min	18 26 44
Larry Robinson	4 17 21	Savard, Chi	13 30 43
Pierre Larouche	9 11 20	Maruk, Wash	22 19 41
Pierre Mondou	9 9 18	Bossy, NYI	20 21 41
Doug Jarvis	10 6 16	M. Stastny, Que	18 22 40
Rod Langway	1 15 16	Anderson, Edm	14 25 39
Bob Gainey	6 9 13	Ligue Majeure du Québec	
Doug Wickenheiser	4 9 15	Vendredi	
Brian Engblom	1 12 13	Chicoutimi 12, Québec 3	
Guy Lapointe	0 10 10	Montréal 5, Shawinigan 3	
Doug Risebrough	3 6 9	Sherbrooke 6, Granby 3	
Mark Hunter	1 7 7	Dimanche	
Réjean Houle	2 5 7	Chicoutimi 6 Québec 4	
Gilbert Delorme	0 6 6	Trois-Rivières 13 Granby 5	
Chris Nilan	3 0 3	Montréal 5 Shawinigan 4 (prol.)	
Robert Picard	0 3 3	Lundi	
Craig Laughlin	1 0 1	Granby à Laval	
Gaston Gingras	0 1 1	Mardi	
Gardiens		Shawinigan à T.-Rivières	
		Ligue Collégiale AAA	
		Vendredi	
		St-Jérôme 5, St-Laurent 2	
		Dawson 6, Limouliou 6	
		Thetford 5, St-Georges 5	
		Hier	
		St-Jérôme 9, Dawson 0	
		St-Georges 8, Limouliou 1	
		St-Laurent 8, Thetford Mines 13	

LIGUE NATIONALE							
Conférence Prince de Galles							
	Section Adams						
	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	26	14	6	7	102	83	35
BOSTON	26	15	7	4	105	82	34
QUÉBEC	30	15	11	4	137	127	34
MONTREAL	26	12	7	7	123	75	31
HARTFORD	26	6	12	8	87	106	20
	Section Patrick						
ISLANDERS NY	25	15	6	4	108	88	34
PHILADELPHIE	27	16	10	1	105	104	33
PITTSBURGH	27	13	10	4	102	99	30
RANGERS NY	27	10	14	3	90	111	23
WASHINGTON	26	8	16	2	98	106	18
	Conférence Campbell						
	Section Norris						
MINNESOTA	26	12	6	8	114	83	32
CHICAGO	26	10	8	8	120	112	28
WINNIPEG	26	10	12	4	101	122	24
ST. LOUIS	28	10	14	4	101	119	24
DETROIT	28	8	15	5	104	126	21
TORONTO	26	7	13	6	114	119	20
	Section Smythe						
EDMONTON	30	18	7	5	170	111	41
VANCOUVER	28	12	11	5	105	95	29
CALGARY	28	8	14	6	104	130	22
LOS ANGELES	26	10	16	0	106	131	20
COLORADO	27	4	18	5	68	135	13
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC							
	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	29	22	6	1	158	103	43
SHAWINIGAN	29	28	9	0	173	108	40
SHERBROOKE	28	18	9	1	161	120	37
MONTREAL	30	18	12	0	137	109	36
TROIS-RIVIÈRES	28	17	11	0	175	124	34
CHICOUTIMI	29	14	14	1	134	138	29
LAVAL	26	10	18	0	111	158	28
GRANBY	29	4	24	1	107	200	9
QUÉBEC	28	4	24	0	81	177	8
LIGUE COLLÉGIALE AAA							
	pj	g	p	n	bp	bc	pts
THETFORD	21	14	4	3	151	95	31
ST-GEORGES	22	13	7	2	139	103	28
ST-LAURENT	20	12	6	2	123	83	26
ST-JÉRÔME	22	9	10	3	98	87	21
LIMOILOU	21	6	13	2	100	155	14
DAWSON	22	3	17	2	61	169	8



Le gardien Glen Hanlon des Canucks de Vancouver a réalisé de nombreux arrêts difficiles contre les Oilers d'Edmonton, samedi, dont celui-ci aux dépens du rude Dave Semenko.

en bref...

■ Navratilova bat Evert-Lloyd

MELBOURNE (AFP) — Martina Navratilova n'a pas remporté une victoire des plus aisées en finale du simple dames des internationaux d'Australie de tennis. Chris Evert-Lloyd lui a en effet tenu tête pendant deux heures et demie au stade Kooyong de Melbourne avant que Martina s'impose en trois sets 6-7, 6-4, 7-5. A 25 ans, c'est la première fois que Martina Navratilova remporte une épreuve du grand Chelem, depuis ses victoires au tournoi de Wimbledon en 1978 et 1979. Son succès rapporte à Navratilova une voiture et les 34,000 dollars de prix attribués à la gagnante.

■ La France au Mondial

PARIS (AFP) — L'équipe de France est devenue samedi la 22e qualifiée pour la phase finale du championnat du monde de football 1982, qui sera disputé l'été prochain en Espagne, en disposant de la formation de Chypre 4-0. Voici la liste des 22 qualifiés: Espagne (pays hôte), Argentine (champion du monde sortant), Brésil, Chili, Pérou, Autriche, Belgique, Tchécoslovaquie, France, Angleterre, Hongrie, Italie, Irlande du Nord, Ecosse, Pologne, Union soviétique, Allemagne fédérale, Yougoslavie, El Salvador, Honduras, Algérie et Cameroun. La Chine, Koweït et le Nouvelle-Zélande sont encore en lice pour les deux dernières places disponibles.

■ Noel perd son titre

LAS VEGAS, Nevada (AFP) — L'Américain Arturo Frias est devenu champion du monde des poids légers (version WBA) en triomphant du Trinidien Claude Noel par KO à la huitième reprise d'un combat prévu en 15 assauts, samedi à Las Vegas. Frias, un Californien de Los Angeles âgé de 25 ans, a nettement dominé Noel en enlevant haut la main tous les rounds. Il a affirmé sa supériorité dans tous les domaines de la boxe: technique, sens tactique, puissance de frappe et vitesse d'action. Classé neuvième au niveau mondial par la WBA, Frias remplaçait au pied levé son compatriote d'origine mexicaine Gonzalo Montellano, contraint de déclarer forfait pour blessure. Frias a mis un terme à la rencontre de décochant un précipité et percutant direct du droit plongeant à la pointe du menton de Noel, une minute et 52 secondes après le début du huitième round. Le nouveau champion du monde signait ainsi sa 23e victoire chez les professionnels, contre une seule défaite. Quant à Noel, un boxeur de 33 ans qui défendait pour la première fois son titre mondial, il subissait son quatrième revers. Il compte 30 victoires à son palmarès.

■ Le «Heisman» à Marcus Allen

NEW YORK (AP) — Marcus Allen de l'Université Southern California, le premier joueur universitaire américain à accumuler plus de 2,000 verges de gains au sol en une saison, a été nommé lauréat du Trophée Heisman pour la saison 1981. Allen est ainsi devenu le quatrième demi de cette université à remporter l'honneur tant convoité, remis annuellement par le Downtown Athletic Club au joueur universitaire par excellence. Les précédents vainqueurs de USC ont été Mike Garrett en 1965, O.J. Simpson en 1968 et Charles White en 1979. Allen a amassé 1,797 points au scrutin pour devancer le demi Herschel Walker de l'Université de la Georgie ainsi que les quarts-arrière Jim McMahon de Brigham Young, Art Schlichter d'Ohio State et Dan Marino de Pittsburgh. Walker, le sensationnel demi à l'attaque qui s'est vu offrir un contrat par les Alouettes de Montréal avant le début de la saison et qui avait terminé troisième à ce scrutin l'an dernier, a sa première année seulement dans les rangs universitaires, a pris la deuxième place cette année avec 1,199 points.

■ Publicité compromettante

MIAMI (AP) — Don Stock, le vétéran quart suppléant des Dolphins de Miami de la LNF, a avoué ignorer la réputation d'un restaurant de Miami, reconnu comme lieu de rencontres de personnalités du crime organisé américain et canadien, et a ainsi demandé que les commerciaux télévisés de cet établissement, dans lesquels il figurait en compagnie de son épouse, soient retirés des ondes. Stock a indiqué qu'il avait été averti de ce fait vendredi par des représentants de la LNF et du FBI. «Il est bien évident que je ne voudrais pas compromettre ma carrière dans la LNF», a-t-il révélé.

■ Règlement hors-cour

LOS ANGELES (AP) — Jim Brown, l'ancien centre-arrière des Browns de Cleveland de la LNF a accepté de verser \$10,000 au professionnel de golf Frank Snow, en guise de règlement hors-cour d'une poursuite civile. Les deux hommes s'étaient bagarres lors d'une partie de golf en 1977 et Snow avait alors subi des blessures aux côtes, au cou et à la bouche. Brown, 45 ans, avait été accusé d'assaut avec intention de blesser. Il avait été emprisonné pour une journée, soulagé de \$500 et placé sous probation pour une période de deux ans.

Pate, Ratzer, Dues et Johnson risquent de partir

Les Expos seront peu actifs aux assises

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

HOLLYWOOD, Floride (PC) — Les assises annuelles du baseball ne se mettent officiellement en branle que ce matin, mais déjà depuis quelques jours, la plupart des gérants, directeurs généraux, délégués et autres dirigeants sont sur place et les discussions vont déjà bon train.

Chez les Expos de Montréal, on parle toujours d'un fameux lanceur partant gaucher à dénichier et d'un frappeur de puissance gaucher.

On en parle, mais les dirigeants des Expos ne s'attendent pas à des miracles au cours des prochains jours. Depuis trois ans, ils représentent

une des meilleures formations de tout le baseball majeure et aucune équipe ne veut leur faire de cadeau.

Bien au contraire, le gérant Jim Fanning s'attend plutôt à perdre quelques joueurs lors de la séance de repêchage qui aura lieu ce matin. Les joueurs des ligues mineures sont éligibles à ce repêchage et les équipes doivent déboursier \$25,000 pour chaque joueur repêché. Un joueur ainsi réclamé doit demeurer pendant toute une saison au sein de la formation des ligues mineures.

Fanning croit que les Expos pourraient ainsi perdre les services du voltigeur Bob Pate, des lanceurs Steve Ratzer et Hal Dues, ou d'Anthony Johnson, qui a passé le der-

nier mois de la saison avec les Expos.

«En vérité, je ne crois pas que nous serons très actifs au cours de cette séance de repêchage, a mentionné Fanning. Mais nous pourrions perdre quelques joueurs et, dans le fond, je le souhaite à un gars comme Pate. S'il était repêché par une équipe comme Seattle par exemple, il pourrait jouer régulièrement dans les majeures. Pour l'instant, il sait qu'il n'aura pas cette chance avec les Expos».

Fanning a laissé entendre par ailleurs que les Expos feraient tout en leur possible pour permettre à Pate de dénichier un poste dans les majeures. «S'il n'est pas repêché, nous ferons tout en notre pos-

sible pour tenter de l'échanger à une équipe où il pourra se faire valoir».

Fanning revient tout juste d'un voyage en République Dominicaine où il a vu à l'oeuvre quelques joueurs des Expos et il n'avait que de bonnes nouvelles à communiquer au sujet de Wallace Johnson et Tim Wallach.

Fanning ne s'est jamais caché pour dire que Johnson était un de ses favoris et il ne fait aucun doute qu'il pourrait bien se retrouver avec les Expos dès le début de la saison 1982.

«Wallace fait très bien dans les ligues d'hiver et son coup de bâton est incroyable. Pour ce qui est de courir les buts, il est présentement au même

point où Tim Raines était il y a deux ans. Son coup de bâton est tellement bon qu'il sera difficile de l'écarter de notre équipe», a dit Fanning de celui qui joue régulièrement au deuxième coussin par les temps qui courent.

Fanning aurait bien aimé pouvoir compter sur ses services lors de la série de championnat contre les Dodgers de Los Angeles.

«Quand je regardais au bout du banc et que je ne voyais pas Wallace, cela me donnait une drôle de sensation», a admis Fanning.

Pour ce qui est de Wallach, il joue régulièrement au premier coussin, mais il travaillera beaucoup au champ droit dans les semaines à venir.

«Défensivement, il est très bon. Il a joué si longtemps à l'avant-champ que son bras

n'est pas encore celui d'un voltigeur des majeures. Mais à cet âge-là, André Dawson n'avait pas un bon bras non plus. Il a travaillé très fort et c'est un programme semblable que suivra Wallach».

Fanning n'a pas voulu dire si ces deux joueurs allaient être des réguliers la saison prochaine, mais il est bien évident que les Expos ont beaucoup de possibilités à étudier. Tim Raines pourrait jouer au deuxième coussin, Rodney Scott pourrait être à l'inter si les Expos ne s'entendent pas avec Chris Speier. Wallach pourrait se retrouver au premier ou au champ droit, et Warren Cromartie retourner au champ gauche. Les possibilités sont nombreuses. Nous en saurons plus long au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Podborski 4e, Read 5e à Val d'Isère

Klammer renoue avec la victoire

VAL D'ISÈRE (PC et AFP) — Franz Klammer aura dû patienter 1,265 jours — un peu moins de quatre ans — pour renouer avec le succès. Quelques jours après avoir fêté son 28e anniversaire, l'Autrichien a remporté la descente d'ouverture de la saison en Coupe du monde de ski alpin, hier à Val d'Isère, confirmant son retour au premier plan.

Le Torontois Steve Podborski, considéré le meilleur descendeur au monde par la Fédération internationale de ski a pour sa part terminé au quatrième rang, tandis que son compatriote Ken Read, de Calgary, a pris la cinquième place.

Podborski, qui a remporté trois descentes la saison dernière, et Read ont tous deux été blessés la saison dernière et cette première descente devait plutôt les fixer sur leur état de santé. Read, le premier Canadien à remporter la descente de ce Critérium de la première neige, en 1975, avait cependant été le plus sérieusement blessé, suite à sa spectaculaire chute lors de l'épreuve de Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne de l'Ouest, en janvier dernier.

Podborski, qui avait terminé derrière l'Autrichien Harti Weirather au classement final de la descente l'an dernier, a complété le parcours en 2:05.70 (à 48 centièmes de seconde du vainqueur), comparativement à 2:06.09 pour Read.

Pour en revenir à Klammer, qui fut le maître incontesté de la spécialité pendant plus de trois ans, il n'avait plus rien gagné depuis la descente de Laax, en Suisse, le 12 mars 1978. Champion olympique en 1976 à Innsbruck mais dominé au dernier championnat du monde à Garmisch deux ans plus tard, Klammer semblait irrémédiablement dépassé et n'avait pas été sélectionné dans l'équipe autrichienne pour les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid.



L'Autrichien Franz Klammer aura dû attendre près de quatre ans avant de signer une nouvelle victoire en descente de Coupe du monde. (Photolaser AP)

Ayant changé de marque de ski il y a un an, puis ayant retrouvé le goût de recourir à l'intersaison, Klammer, à la veille de la reprise, était donné, sur la vue des entraîneurs d'être et d'autant, comme l'un des Autrichiens les plus redoutables.

A Val d'Isère, il n'était pourtant pas le favori. Les Suisses, avec Peter Mueller, Toni Buegler et surtout leur

jeune prodige Franz Heinzer, 19 ans à peine, tout comme les Canadiens avaient les faveurs du pronostic.

Mais, hier, sur la «Oreiller-Killy» de Val d'Isère, remarquablement préparée, Heinzer tombait dans le haut au passage de la tristement célèbre bosse à Colombin. Buegler mal parti, finissait le plus vite, mais avait accumulé trop de retard. Quant à Mueller, qui

avait démarré en bolide, il commettait une erreur grossière sur la fin. Klammer, lui, réalisait un parcours sans faute, et remportait, avec 26 centièmes de seconde d'avance sur Mueller et 41 sur Buegler, à la moyenne de 98.04 km-h, son 23e succès dans des descentes de Coupe du monde.

Dans le clan canadien, Podborski considérait que sa descente d'hier était «plus facile que prévue, mais certainement pas plus rapide que celle de samedi». Incapables de courir officiellement samedi, les skieurs ont cependant eu le temps d'effectuer une descente d'entraînement au cours de laquelle Podborski a réalisé le troisième temps.

Bob Boone aux Angels

HOLLYWOOD, Floride (AP) — Les Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale de baseball, ont vendu le contrat du vétéran receveur Bob

Boone aux Angels de la Californie, de la ligue Américaine, moyennant une somme de \$250,000. Boone, âgé de 34 ans, a terminé la dernière sai-

son avec une moyenne de .211 en 76 parties, avec quatre circuits et 24 points produits. Il avait été le receveur titulaire des Phillies depuis 1973 et avait une moyenne à vie de .260 avant la saison 1981.

Par ailleurs, la direction des Blue Jays de Toronto a annoncé avoir bâclé une nouvelle entente avec le receveur et agent libre Buck Martinez.

Son contrat sera d'une durée de deux ans en plus d'une année d'option. Agé de 33 ans, Martinez était devenu agent libre depuis la fin de la dernière saison et avait été réclamé par les Red Sox de Boston, les Mariners de Seattle, les Giants de San Francisco et les Rangers du Texas. Le vétéran de 12 campagnes dans les ligues majeures avait été acquis en mai dernier par les Blue Jays des Brewers de Milwaukee, en échange de Gil Kufski. L'an dernier, il a maintenu une moyenne de .227, en plus de quatre circuits et 21 points produits en 45 matches.

Enfin, le président des Reds de Cincinnati, Dick Wagner, a révélé qu'il n'avait pas l'intention d'échanger le joueur de premier-but Dan Driessen et a même dit que celui-ci reprendra le poste qu'il a perdu l'an dernier à Johnny Bench.

«C'est Driessen qui débutera la prochaine saison au premier-but, a catégoriquement déclaré Wagner. De plus, il n'est pas dans nos plans de le transiger à une autre équipe».

On se souviendra que Driessen avait demandé à la direction des Reds de l'échanger l'an dernier à la suite de la demande de Bench d'agir comme receveur seulement deux jours par semaine. Ainsi, le puissant coigne des Reds a évolué pendant la majeure partie de la saison au premier-but.

Par ailleurs, Wagner a annoncé vouloir rencontrer cette semaine le représentant du lanceur Ron Guidry qui est actuellement sur la liste des agents libres repêchés par les Reds.

Loto-Hockey

Résultats Boston/ Québec		
DATE: 81/12/05		
Dernier but	19:54	400\$
Seconde avant	19:53	25\$
Seconde après	19:55	25\$
Premier but	04:56	50\$
Seconde avant	04:55	10\$
Seconde après	04:57	10\$
Première punition	02:00	10\$
Dernière punition	13:48	10\$
Tous les autres buts valent 10\$		
15:10	16:31	
19:37	03:30	
19:46	11:44	
Un seul lot payable par billet gagnant. En cas de dispute entre les temps apparaissant ci-dessus et le rapport officiel de Loto-Québec, ce dernier a priorité.		
loto-québec		

Loto-Hockey

Résultats Calgary/ Montréal		
DATE: 81/12/05		
Dernier but	14:58	400\$
Seconde avant	14:57	25\$
Seconde après	14:59	25\$
Premier but	05:28	50\$
Seconde avant	05:27	10\$
Seconde après	05:29	10\$
Première punition	12:02	10\$
Dernière punition	03:27	10\$
Tous les autres buts valent 10\$		
19:50	12:09	06:15
05:20	12:47	07:25
11:03	02:42	09:14
Un seul lot payable par billet gagnant. En cas de dispute entre les temps apparaissant ci-dessus et le rapport officiel de Loto-Québec, ce dernier a priorité.		
loto-québec		

On peut s'appeler
Lefebvre et avoir en soi
un peu de Gautier...



Les noces d'Angélique Gauthier et de Claude Lefebvre eurent lieu à Baie-du-Febvre le 23 juillet 1736. La légende raconte qu'il y avait assez de plats sur la table d'honneur pour nourrir la conversation de trois villages.

Il y a un peu de Gautier en chacun de nous.

131DVS
803F, Boulevard Pêcheur
801C, Napoléon
Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404

cartes d'affaires

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIES

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

DAVID, BOULVA CLEVE

ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes

LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

ENFIN! MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE

Praxis 35 d'Olivetti
Trois espaces
Dispositif de correction
(élément d'écriture marginale)
et cartouche-ruban
interchangeables
SILÊNCIUSI - COMPACT
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Bélair

Comptables agréés
Québec
Montréal
Ottawa
Toronto
Calgary
Edmonton
Vancouver
Rimouski
Sherbrooke
Saint-Hyacinthe
Gatineau
Sept-Îles
Matane
Gaspé
Coaticook
Amos
Hinton

WILLIAM G. MORRIS

AVOCAT
MORRIS & ASSOC.
SUITE 402
2075 UNIVERSITÉ
MONTRÉAL H3A 2L1
TÉL: (514) 282-0025

LEO BAI

Ligue Nationale

Jeu	Jeu
Houston 17, Cleveland 13	Jets NY à Cleveland
Hier	Dimanche
Green Bay 31, Detroit 17	Minnesota à Detroit
Giants NY 10, Los Angeles 7	Baltimore à Washington
Chicago 10, Minnesota 9	Buffalo à N.-Angleterre
Miami 24, N.-Angleterre 14	Cincinnati à Pittsburgh
St-Louis 30, N.-Orléans 3	Green Bay à N.-Orléans
Washington 15, Philadelphie 13	Giants NY à St-Louis
San Francisco 21, Cincinnati 3	San Diego à Tampa Bay
Dallas 37, Baltimore 13	Miami à Kansas City
Buffalo 28, San Diego 27	Chicago à Oakland
Tampa Bay 24, Atlanta 23	Houston à San Francisco
Denver 16, Kansas City 13	Philadelphie à Dallas
Seattle 27, Jets NY 23	Seattle à Denver
Ce soir	Lundi
Pittsburgh à Oakland	Atlanta à Los Angeles

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	14	9	4	1	312	262	.679
BUFFALO	14	9	5	0	286	250	.643
JETS NY	14	8	5	1	313	271	.607
N.-ANGLETERRE	14	2	12	0	291	328	.143
BALTIMORE	14	1	13	0	222	474	.071
Section Centrale							
CINCINNATI	14	10	4	0	374	266	.714
PITTSBURGH	13	8	5	0	299	229	.615
HOUSTON	14	6	8	0	254	307	.429
CLEVELAND	14	5	9	0	242	319	.357
Section Ouest							
DENVER	14	9	5	0	274	241	.643
KANSAS CITY	14	8	6	0	326	267	.571
SAN DIEGO	14	8	6	0	431	357	.571
OAKLAND	13	6	7	0	227	270	.462
SEATTLE	14	5	9	0	267	344	.357

Conférence Nationale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Y-DALLAS	14	11	3	0	336	254	.766
PHILADELPHIE	14	9	5	0	320	200	.643
GIANTS NY	14	7	7	0	262	237	.500
ST. LOUIS	14	7	7	0	305	350	.500
WASHINGTON	14	6	8	0	279	328	.429
Section Centrale							
TAMPA BAY	14	8	6	0	272	227	.571
DETROIT	14	7	7	0	335	295	.500
GREEN BAY	14	7	7	0	286	326	.500
MINNESOTA	14	7	7	0	312	314	.500
CHICAGO	14	4	10	0	195	294	.286
Section Ouest							
X-SAN FRANCISCO	14	11	3	0	308	227	.766
ATLANTA	14	7	7	0	382	304	.500
LOS ANGELES	14	5	9	0	275	305	.357
N.-ORLÉANS	14	4	10	0	183	322	.286

x-champion de section y-qualité pour séries

Pour un déjeuner complet...



Immigration-Canada entend faciliter l'intégration du personnel domestique

par Angèle Dagenais

Les domestiques étrangères travaillant au Canada avec des permis temporaires pourront demander la résidence permanente sans avoir à quitter le pays.

Telle est la modification à la loi sur l'immigration qu'annonçait récemment le ministre fédéral de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, en précisant que cette nouvelle norme ne s'appliquerait qu'à celles qui ont deux ans de service ici et qui peuvent faire la preuve de leur autonomie financière et de leurs capacités à s'intégrer à la collectivité canadienne.

M. Axworthy évalue à plus de 2.000 le nombre de domestiques qui pourront se préva-

loir de cette mesure immédiatement. Par ailleurs, selon les dernières statistiques canadiennes 9.000 autres domestiques travaillent au pays actuellement depuis moins de trois ans. Pour celles-ci ainsi que les nouvelles arrivantes, l'employeur devra fournir une somme de \$20 par mois et une libération de trois heures par semaine (en sus du salaire et en dehors des heures normales de repos) pour suivre des cours de formation et de perfectionnement de façon à améliorer leurs chances de qualifications à l'immigration au terme de leurs deux années d'emploi. Un agent d'immigration évaluera à ce moment leur situation financière et leur qualifications professionnelles et recommandera alors la demande de résidence per-

manente ou le renvoi après une troisième année de travail au Canada (non-renouvellement du permis temporaire de travail pour une troisième fois). Dans tous les cas, l'employeur sera prévenu de l'évolution du dossier de son employée.

La directive du ministère de l'Immigration fédérale précise que les cours susceptibles d'améliorer le sort des domestiques sont nécessairement des cours à temps partiel (trois heures par semaine) et qu'étant donné le statut de salariée de la personne, aucune allocation du Programme de la formation de la main-d'œuvre ne sera versée. Concrètement, il s'agit de cours de cuisine, de formation domestique, de garde d'enfants,

de langue, ou de cours dans un domaine autre que le travail domestique qu'un conseiller d'un Centre d'emploi du Canada pourra recommander.

La demande de résidence permanente se fait auprès d'un agent d'Immigration Canada au moment du renouvellement du permis de travail. Les nouveaux arrivants devront signaler leur intention de s'établir éventuellement au Canada de façon permanente dans leur pays d'origine à un agent du Canada à l'étranger, sinon ces personnes ne pourront solliciter un visa d'immigrant au Canada deux ans plus tard.

Au Québec, comment se présentent ces nouvelles normes en regard de la Loi 126 qui garantit déjà aux domestiques qui résident chez leur employeur un salaire hebdomadaire minimum de \$134, 53 heures de travail par semaine, six congés fériés payés par année, etc.?

Selon Mathilde Marchand, du Centre social d'aide aux immigrants, la nouvelle mesure facilitera grandement les choses aux femmes qui auparavant avaient à simuler plusieurs «vacances» à New York ou à Boston pour aller remplir les formulaires d'immigration, passer les examens médicaux et chercher le document final sur une période de six à dix mois, pour satisfaire aux directives de l'Immigration canadienne en ce qui regarde la résidence permanente.

Cependant le train de mesures d'Axworthy n'oblige aucunement les employeurs à libérer leur employée de 19 h à

22 h, au moment où se donnent les cours de français par exemple dans les polyvalentes ou les centres communautaires. Au contraire, précise Mme Marchand, le «patronat» a toujours montré beaucoup de résistances à libérer leurs domestiques à l'heure «du souper, de la vaisselle, du bain des enfants, etc. Ces résistances sont apparues, précise-t-elle, au moment où a été élaborée la Loi 126. De plus, ajoute-t-elle, au rythme de trois heures par semaine, l'apprentissage du français ou d'autres matières ne se fera pas très rapidement et pour s'intégrer, ces femmes doivent d'abord pouvoir communiquer.

La grande majorité des femmes domestiques au Québec qui détiennent des permis temporaires de travail viennent d'Amérique latine, d'Haïti, de Jamaïque ou des Philippines. Elles sont recrutées par des vacanciers ou des commerçants qui font affaire directement avec la personne, une agence, un consulat ou une ambassade canadienne à l'étranger pour laisser leur offre d'emploi. Les personnes recrutées sont d'autant plus vulnérables qu'elles ne parlent pas la langue, ne connaissent pas leurs droits et sont souvent peu scolarisées. Dans la mesure où elles sont dirigées vers l'Association du personnel domestique de Montréal à leur arrivée ou vers d'autres organismes d'aide aux immigrants, elles peuvent toutefois, ajoute Mme Marchand, être mieux renseignées et être aidées.

La John Howard dénonce le transfert de détenus

La décision des autorités pénitenciaires fédérales de transférer, pour cause de surpeuplement, des détenus anglophones et allophones du Québec dans des pénitenciers de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, est «répréhensible, irresponsable et de connotation raciste», affirme la société John Howard.

Et la déclaration faite aux Communes en septembre dernier par le solliciteur général du Canada, M. Bob Kaplan, selon laquelle des critères plus équitables devraient être trouvés «n'a rien de rassurant quand on sait qu'il était au courant de cette injustice depuis au moins huit mois», ajoute M. John Zambrowsky, le directeur de la John Howard, une agence du Centre de services sociaux Ville-Marie travaillant à la réhabilitation des détenus de juridiction fédérale.

M. Zambrowsky dit qu'il demandait, dès mai dernier, à M. Kaplan d'annuler les transferts «non volontaires» à cause du caractère inique et des effets négatifs de cette directive sur les détenus et leur famille.

«Je lui avais alors signalé qu'il s'agissait là moins d'une forme d'incarcération que d'un exil, et que c'était contraire au système canadien de justice criminelle. J'ajoutais que la directive allait contre les droits des détenus de maintenir des liens et des contacts avec la communauté d'où ils proviennent, et que l'emphase sur des détenus anglophones et allophones était préjudiciable sinon franchement raciste.»

Il précise que la directive, prise dans le but de soulager les pénitenciers fédéraux du Québec, devait d'abord s'appliquer aux détenus anglophones demandant un transfert à l'extérieur, pour ensuite inclure les anglophones sans famille, sur une base non volontaire. La troisième phase doit s'appliquer à des détenus francophones.

«On semble en être rendu à la seconde phase, et le programme pourrait toucher entre 20 et 200 détenus anglophones et allophones, a-t-il expliqué au DEVOIR. L'excuse, c'est que les pénitenciers sont surpeuplés. Mais c'est là un

problème que les autorités pénitenciaires devraient solutionner autrement, au risque de penser qu'il s'agit là d'une forme de racisme».

Selon M. Zambrowsky, la directive visait des détenus susceptibles de bien s'adapter dans des pénitenciers ontariens ou néo-brunswickois. Mais il affirme qu'on ne prend même pas le temps d'évaluer les cas avant de les transférer, comme cela se fait habituellement au centre de «réception» du pénitencier Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines — où un détenu passe entre six semaines et deux mois pour fins d'évaluation.

Gain de cause au père au nom de ses enfants

par Bernard Morrier

Le juge Maurice E. Lagacé, de la Cour supérieure, a déclaré vendredi qu'un père de famille, ayant certains problèmes avec son épouse mais méritant par ailleurs l'estime de ses enfants, était parfaitement dans son droit d'occuper le domicile conjugal et, en conséquence, il ordonne à la mère de quitter les lieux dans un délai d'une semaine.

Le tribunal avait à trancher sur une requête de l'épouse, qui exigeait le droit exclusif d'occuper la maison familiale, tout en demandant de son mari une pension alimentaire de \$1.500 par mois.

La preuve a démontré que, depuis août dernier, le couple, faisant chambre à part, occupait seul le domicile conjugal, la femme étant propriétaire des meubles et le mari unique possesseur de la maison.

Par ailleurs, un adolescent de 18 ans, forcé par sa mère de quitter les lieux, au motif qu'il volait celle-ci afin de se procurer des drogues, a manifesté son intention de revenir au domicile familial, ce à quoi son père consent.

Il y a aussi le cas d'une jeune fille de 25 ans, également expulsée par sa mère en 1977, qui, à la suite d'un traitement médical, doit faire une convalescence d'un mois et que son père serait prêt à accueillir sous son toit.

De plus, le couple compte deux autres filles vivant à l'extérieur du foyer et qui ont refusé de s'immiscer dans le débat, de même qu'un autre fils vivant à l'étranger et n'entretenant à peu près aucun contact avec ses parents.

Puisqu'il s'agit donc pour le tribunal de décider qui doit habiter le domicile conjugal, le juge Lagacé note d'abord que celui-ci fut pendant bien des années le port d'attache des enfants et il se demande pourquoi il n'en serait pas encore ainsi.

À la mère qui soutient qu'il serait cruel de l'expulser du domicile conjugal alors que son mari a les moyens de s'établir ailleurs, le juge Lagacé signale que la femme oublie toutefois qu'elle demande de vivre seule dans la maison et qu'elle n'a fait preuve d'aucune circonstance exceptionnelle justifiant d'accorder ce qu'elle demande à l'exclusion de son mari.

«De plus, on peut se demander, de noter le tribunal, s'il est plus cruel ou moins égoïste de décider de la question du domicile conjugal en fonction de l'intérêt général des enfants et du noyau familial que le père espère y recréer? Partant de là, il devient facile de décider qu'il y a beaucoup plus d'inconvénients d'accorder la maison à madame plutôt qu'à monsieur, de sorte que c'est donc ce dernier qui l'aura à l'exclusion de madame, d'autant plus que celle-ci pourrait fort bien s'arranger pour aller vivre chez sa mère qui vit seule.»

Quant à la pension de \$1.500 par mois qui était réclamée au mari, le juge Lagacé relève que madame a commencé à travailler régulièrement depuis plus de cinq ans, bien qu'elle ait ralenti ses activités au cours des deux dernières années. En 1979, elle s'est achetée une voiture neuve modèle Zephyr 1980, qu'elle a payée avec son argent, tandis qu'elle est propriétaire d'un chalet familial au lac Simon, acquis au prix de \$10.000 avec son argent et dont elle a elle-même payé les renovations. De plus, elle a eu un atelier de poterie dans lequel elle a investi \$6.000 de son argent personnel, tandis qu'elle avait payé l'ameublement du domicile conjugal dans une proportion de 80%, sans oublier que sa garde-robe bien garnie provient également de ses économies.

Aussi, pour le juge Lagacé, accorder à madame ce qu'elle réclame serait encourager son

oisiveté et la vengeance manifeste qu'elle voue à son mari et équivaldrait à modifier le statu quo qui a prévalu jusqu'ici puisque madame avait l'habitude de travailler et de subvenir à ses propres besoins. «Mettant le tout en balance, de conclure le tribunal, il est juste et raisonnable dans les circonstances de fixer à \$175 par semaine le coût de la pension que le mari devra provisoirement verser.»

Jean-Paul II souhaite l'égalité juridique

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a souhaité dimanche que l'égalité juridique entre l'homme et la femme soit reconnue partout dans le monde par des législations sociales.

«Il faut bâtir une société, a-t-il dit aux 30.000 pèlerins venus place Saint-Pierre pour l'Angelus, dans laquelle la femme puisse avoir la possibilité de s'occuper de la formation de ses enfants, qui seront la société future».

«Cela ne veut pas dire, a-t-il ajouté, l'exclusion de la femme du monde du travail et de l'activité sociale et publique. Bien au contraire».



Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Des activités de choix offertes à tous

Lundi soir

- Droit québécois: histoire et sociologie — DRT 1123G
- Analyse politique: concepts et mécanismes — POL 1010G

du 4 janvier au 19 avril, de 19:00 à 22:00

Mardi soir

- Culture et contre-culture — LRP 1010

du 5 janvier au 13 avril, de 19:00 à 22:00

Mercredi soir

- L'expression artistique québécoise — QCF 2133

du 6 janvier au 14 avril, de 19:00 à 22:00

Jeu de jeudi

- Vie politique de l'Occident: analyse d'une question particulière — POL 2032G

du 7 janvier au 15 avril, de 19:00 à 22:00

Ces activités sont offertes dans le cadre des Certificats de culture et civilisation et d'études québécoises.

Date limite d'inscription:
15 décembre

Renseignements:
343-6090



UN MONDE ESSENTIEL

Les techniciens Bell sont à votre service 128 000 heures sur 24.

Les quelque 16 000 techniciens Bell travaillent en moyenne un total de 128 000 heures par jour. Parce que le service a toujours été important chez nous et qu'il l'est encore. Peut-être plus que jamais.

Le service, vous y avez droit et Bell vous l'offre. Un autre avantage du monde essentiel de Bell Canada.

Bell